This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

E Libris

Arturi S. Napier.

Stack F 7 BAR

300002219H

ÉTUDE

SUR

LA LANGUE ANGLAISE

AU XIVE SIÈCLE

PAR

ADRIEN BARET

DOCTEUR ÈS-LETTRES
PROFESSEUR-AGRÉGÉ D'ANGLAIS AU COLLÈGE ROLLIN

For out of old feldys, as men sayth,
Cometh all this new corne fro yere to yere ;
And out of old bokes, in good feith,
Cometh all this new science that men lere.

G. CHAUCER. — *The assembly of foules*, 22-25.

PARIS
LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF
13, RUE DE MÉDICIS, 13

1883

ÉTUDE

SUR

LA LANGUE ANGLAISE

AU XIVe SIÈCLE

VERSAILLES

CERF ET FILS, IMPRIMEURS

59, RUE DUPLESSIS

ÉTUDE

SUR

LA LANGUE ANGLAISE

AU XIVE SIÈCLE

PAR

ADRIEN BARET

DOCTEUR ÈS-LETTRES
PROFESSEUR-AGRÉGÉ D'ANGLAIS AU COLLÈGE ROLLIN

For out of old feldys, as men seyth,
Cometh all this new corne fro yere to yere ;
And out of old bokes, in good feith,
Cometh all this new science that men lere.

G. CHAUCER. — *The assembly of foules*, 22-25.

PARIS
IBRAIRIE LÉOPOLD CERF
13, RUE DE MÉDICIS, 13

1883

A LA MÉMOIRE

DE MA FEMME BIEN-AIMÉE

A MONSIEUR DE TRÉVERRET

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

Hommage de respectueuse reconnaissance.

INTRODUCTION

OBJET ET PLAN DE CETTE ÉTUDE

Parmi les nombreux dialectes que les hasards des migrations et de la conquête développent dans un pays, un seul souvent est destiné à devenir une langue littéraire. Son succès tient à des causes multiples et variables; mais, dans la plupart des cas, il est dû à l'influence d'un homme de génie.

Qui pourrait dire, par exemple, ce que serait maintenant la langue italienne, si Dante avait écrit seulement en latin? Aucun de ses prédécesseurs n'avait songé que la langue vulgaire pût jamais suffire à l'expression des hautes conceptions poétiques ou philosophiques; aucun, du moins, n'avait montré assez

de talent pour arracher à son obscurité le dialecte de son choix, et pour le rendre digne de recueillir le magnifique et accablant héritage de la langue latine.

Dante comprit si bien le danger d'une pareille entreprise, qu'il songea d'abord à écrire sa *Divine Comédie* en vers latins [1]. Il renonça, il est vrai, bien vite à ce projet, « soit qu'il se défiât de son style latin, soit » qu'il ambitionnât une gloire nouvelle en écrivant en » langue vulgaire un grand ouvrage, ce dont personne » n'avait encore eu l'idée [2] ». Ce fut alors qu'il chercha dans ses deux livres *De vulgari eloquentiâ* quel était le dialecte qui méritait d'être appelé *langue italienne* ou *vulgaire*.

Après un scrupuleux examen des droits de chaque dialecte, il finit par conclure que « ce parler n'appar- » tient à aucune ville en particulier, mais à toutes. Il » est comme une *mesure commune* à laquelle on doit » comparer toutes les autres. » Et il se mit résolûment à chercher cette mesure commune. Son génie naturel et ses études classiques l'avaient admirablement préparé pour cette œuvre délicate; il y réussit du premier coup, et l'on peut dire que la *Divina Commedia* n'est pas seulement le premier chef-d'œuvre de la litté-

[1] Boccace et quelques autres en citent les premiers vers.
[2] Ginguené, *Hist. littér. de l'Italie*, chap. VIII, p. 481.

rature italienne, mais la langue italienne elle-même.

La situation de l'Angleterre au début du XIVe siècle était, au point de vue de la langue, à peu près celle de l'Italie à la fin du XIIIe. Elle était même plus périlleuse; car il s'agissait, en Italie, d'imposer seulement quelques radicaux gothiques ou lombards à un dialecte formé, d'ailleurs, d'éléments purement latins ; tandis qu'en Angleterre, il fallait fondre en une seule langue l'anglo-saxon et le normand, ces frères ennemis qu'un rapprochement de trois siècles n'avait pu réconcilier. Cette période, décisive pour la langue anglaise, nous a paru offrir un intérêt tout particulier et mériter une étude spéciale.

Mais il serait difficile, sinon impossible, de juger sainement de la situation des dialectes anglais au moment où allait enfin s'établir parmi eux cette *mesure commune* dont parle Dante, sans remonter aux origines.

Nous suivrons donc premièrement, avec la plus grande attention, la langue des habitants de la Grande-Bretagne dans les vicissitudes diverses qu'elle eut à traverser, sous ses différents noms, depuis l'invasion anglo-saxonne jusqu'à l'avènement d'Edouard III; nous rechercherons ensuite, avec le secours de l'histoire, les motifs qui amenèrent les plus grands esprits de ce temps à renoncer, comme Dante, à l'usage de langues

illustres, déjà polies par plusieurs siècles de culture, pour adopter dans leurs écrits l'un des dialectes d'une langue grossière, dédaignée jusqu'à eux ; et enfin nous demanderons à ces écrits eux-mêmes de nous éclairer sur la situation respective des différents dialectes anglais, et surtout sur les causes du triomphe définitif de celui qui mérita, dès lors, le titre officiel d'Anglais du roi (king's English).

CHAPITRE I

ENGLISC ET ANGLO-SAXON

Les Angles et les Saxons. — Dialecte littéraire des Angles, Englisc. — Influence des invasions danoises sur la littérature anglienne. — Monuments de cette littérature, la croix de Ruthwell. — Publications de la *Surtees Society*. — Alfred le Grand et la langue littéraire des Saxons ; — Quel nom doit-elle prendre ? — Sharon Turner ; son opinion sur l'anglo-saxon. — Réfutation. — Opinion de M. Earle. — Disparition de la littérature anglo-saxonne.

Les tribus barbares qui vinrent s'établir dans la Grande-Bretagne, aux ve et vi^e^ siècles, formèrent des groupes distincts. Les Angles se fixèrent au Nord et à l'Est ; les Saxons occupèrent l'Ouest et le Sud. Quant aux Jutes, probablement peu nombreux, ils n'ont pas laissé de traces certaines. Le *vénérable Bède*, qui nous donne ces informations dans son *Historia Ecclesiastica gentis Anglorum*, est le seul qui signale les Jutes comme formant un groupe séparé. Ils s'établirent dans l'île de Thanet, sur le territoire de Kent, et dans l'île de Wight, sur les côtes du Hampshire.

Les dialectes de ces peuplades guerrières, venues d'un même pays, étaient évidemment de même famille, et, dans l'état primitif où ils se trouvaient alors, ne pouvaient guère se distinguer les uns des autres que par des nuances.

Mais les milieux où ils s'établirent ne furent pas également favorables à leur développement, et le parler des Angles s'acclimata plus rapidement que celui des Jutes et des Saxons.

Tandis que toute la partie méridionale de la Grande-Bretagne demeurait plongée dans la barbarie, un commencement de littérature se manifestait au Nord[1]. Ces œuvres primitives furent les premiers monuments littéraires de l'idiome qui, après de longues phases de formation, devait devenir la langue anglaise. Nous le désignerons sous le nom d'*Englisc* ou langue des Angles, à l'exemple de certains chroniqueurs du temps et de plusieurs philologues modernes[2]. Bède nous a laissé dans ses écrits et, en particulier, dans sa lettre à Ecgberht, des détails intéressants sur l'*Englisc* au VIIe siècle[3]. Bien qu'il écrivît lui-même en latin, il comprenait l'utilité de la langue vulgaire ; il la

[1] Les missionnaires, envoyés de Rome en 597, contribuèrent largement à doter les Angles d'une langue écrite, en important l'alphabet romain. (Voir Freeman, *The History of the Norman conquest*, Oxford, 1876, vol. I, p. 28 ; et March, *Anglo-Saxon reader*, New-York, 1875, p. 95.)

[2] Les philologues anglais ne s'entendent guère sur le nom qu'il convient de donner à la langue parlée en Angleterre avant la conquête normande. Le terme *anglo-saxon*, généralement adopté jusqu'ici, est maintenant repoussé par la plupart avec une véritable indignation. Leur patriotisme n'admet pas que leurs ancêtres aient pu parler une autre langue que l'anglais. M. Freeman, par exemple, affirme « qu'aucun habitant de la Grande-Bretagne avant la conquête, parlant, dans sa langue, de la nation formée par les différentes tribus de Teutons, n'a jamais employé le mot *Saxon*. *Angli*, *Engle*, *Angelcyn*, *Englisc* sont les seuls noms qui aient servi aux Teutons de la Grande-Bretagne à désigner leur nation ou *leur langue* ». *Hist. of the Norm. conquest*, vol. I, p. 597 et 603.

Sir Francis Palgrave (*The history of Normandy and England*, p. 631) ; M. Kington Oliphant (*Old and middle English*, chap. II, p. 89) ; M. Earle (*The philology of the English tongue*, p. 26) ; et M. Henry Sweet (*A History of English sounds*, p. 157) sont à peu près du même avis. Pourtant M. Thomas Arnold, dans la remarquable introduction de son *Beowulf* (1876) donne de si bonnes raisons en faveur de l'ancienne dénomination, que nous avons cru devoir la conserver partout où elle nous a paru utile à la clarté de notre exposition.

[3] « Bède ne fut pas seulement le chroniqueur le plus exact et le plus

défendit toujours avec vigueur, dans l'intérêt de la civilisation chrétienne dont elle favorisait les progrès.

Ce fut malheureusement l'éclat même de cette civilisation hâtive qui attira plus particulièrement en Northumbrie le fléau des invasions danoises. Le fanatisme païen des dévastateurs s'exerça sur les œuvres de cette littérature, expression poétique et naïve d'une religion rivale[1]. Outre le barde northumbrien Cœdmon, dont Bède raconte la merveilleuse histoire[2], il ne reste plus guère que deux grands noms pour représenter la vaillante école du nord ; ils marquent les deux points extrêmes de son époque la plus brillante. Le premier est celui de Benedict Biscop, Angle de naissance, qui fit cinq fois le voyage de Rome et fonda, en 672, le monastère de Wearmouth. L'autre nous est plus familier ; c'est celui d'Alcuin[3], dont Charlemagne honora le talent. Il mourut en 805.

Les Danois ne réussirent pourtant pas à détruire complètement l'œuvre d'un siècle et demi de patiente culture ; la plupart des écrits angliens — traductions de l'Écriture, hymnes, chants et livres de dévotion — avaient déjà pénétré chez les Saxons du sud, où se ralluma bientôt le flambeau mal éteint de la littérature anglienne. Attaqués à leur tour par les Danois, les Saxons furent plus heureux que leurs frères du nord ; grâce au courage et à l'habileté

judicieux du moyen-âge, il eut un génie encyclopédique étonnant pour l'époque et les circonstances où il vivait ». Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre*, liv. I, p. 54, note 3.

[1] Aug. Thierry, *Conq. de l'Angl.*, liv. II, p. 68 et suivantes. — Sharon Turner, *Hist. of the Anglo-Saxons*, liv. I, p. 515. — *The Anglo-Saxon Chronicle, edited by Benj. Thorpe* (1861), passim.

[2] D'après la légende, Cœdmon avait été doué par le ciel du don de poésie pour répandre la parole de Dieu parmi les Angles. Le poème qui lui est attribué n'est connu que par un manuscrit du xe siècle, en dialecte méridional.

[3] Kington Oliphant, *Old and middle Engl.*, chap. II, p. 89. — Earle, *The Philol. of the Engl. tongue*, p. 27.

de leur chef Alfred, leur pays échappa au désastre d'une invasion victorieuse. Le calme qui s'établit alors de tous côtés permit aux Saxons de recueillir l'héritage littéraire des Angles[1].

Le plus curieux monument de la langue littéraire des Angles, qui ait échappé aux ravages des Danois, est, sans contredit, l'inscription en caractères runiques gravée sur une croix de pierre qui fut érigée en 680, à Ruthwell, près de Dumfries. En 1840, après de longs efforts, Mr. Kemble parvint à la déchiffrer[2]. Vers la même époque (1843), la

[1] L'*englisc* pur ne reparaîtra qu'au xve siècle avec *Dunbar*, lorsqu'il sera devenu la langue nationale des Écossais.

[2] Voici cette inscription avec la traduction littérale en anglais moderne, telle que la donne M. Stephens dans ses *Runic monuments*, I, 405. Pour plus de commodité, nous substituons le *th* moderne aux anciens ð (*th* doux) et þ (*th* dur).

« (On) geredæ hinæ	Girded him
God almeyottig /	God almighty
tha he walde	when he would
on galgu gi-stiga	on gallows mount
modig fore	proud for
(ale) men	all men
.....	.....
Ahof ic riicnæ cuningc	I heaved the rich king
heafunæs hlafard	heaven's lord
hælda ic ni darstæ	heel (over) I durst not
bismærædu ungcet	men mocked us
men ba ætgad(r)e	both together
ic (wæs) mith blodæ bistemid	I was with blood besmeared.
.....	.....
Krist væs on rodi	Christ was on rood
hwethræ ther fusæ	but there hurriedly
fearran kwomu	from afar they came
æththilæ ti canum	the prince to aid
ic thæt al bi(h)eal(d)	I that all beheld
s(are) ic wæs	sore I was
mi(th) sorgu(m) gi(d)ræ(fe)d	with sorrow harrowed
.....	.....
Mith strelum giwundæd	With arrows wounded
alegdum hiæ hinæ limwærignæ	They laid him down limb-weary
gistoddun him (æt) h(is l)icæs (h)eaf-[(du)m	They stood at his corpse's head.

Surtees society fut instituée à Londres pour élucider toutes les questions relatives au dialecte englisc. Nous trouvons dans ses publications une traduction remarquable du psautier latin. Elle s'éloigne, il est vrai, du texte reçu de la Vulgate, et s'en éloignait probablement davantage, car le manuscrit porte des traces évidentes de corrections ultérieures. On ne sait d'ailleurs rien de son histoire, le premier feuillet n'ayant pu être retrouvé. L'éditeur en fixe la date probable au VIIIe siècle. Il n'est pas douteux que cette traduction ne soit en dialecte northumbrien, car la structure en est conforme à celle du dialecte des évangiles de Lindisfarne et de Rushworth, ainsi qu'à celle du rituel de Durham [1].

[1] Voici un passage de cette traduction :

. . . . . .

4. Se eardath in heofenum bismerath hie
qui habitat in cælis inridebit eos
and dryht hyspeth hie.
et dominus subsannabit eos.

5. Thonne spriceth to him in eorre his
Tunc loquetur ad eos in ira sua
and in hat-heortinesse his ge-droefed hie
et in furore suo conturbabit eos.

6. Ic soth-lice ge-seted ic eam cyning from
Ego autem constitutus sum rex ab
him ofer Sion mont thonehalgam his
eo super Sion montem sanctum ejus
bodiende bi-bod dryht.
prædicans præceptum Domini.

7. Dryht cwæth to me sunu min thu earth
Dominus dixit ad me filius meus tu es
ic to-dege ic cende thec
ego hodie genui te.

8. Bide from me and ic sellu the thesde erfe-
Postula a me et dabo tibi gentes he-
theardnisse thine and on-æhte thine ge-mæru
reditatem tuam et possessionem tuam terminos
eortan.
terræ.

Ce n'est là, sans doute, qu'un calque servile du texte latin ; mais il témoigne d'une souplesse et d'une capacité d'expression déjà bien remarquables dans un idiome qui venait d'échapper à la barbarie.

Aussitôt après sa victoire, Alfred s'empressa de tirer parti des circonstances favorables où il se trouvait. Par ses soins, une sorte de renaissance ne tarda pas à se manifester dans le Wessex, et les Saxons eurent, à leur tour, une littérature. Cette littérature qui succéda, presque sans transition à celle des Angles de Northumbrie, brilla d'un vif éclat pendant près de deux siècles, depuis 880 environ, jusqu'en 1066. Ce singulier phénomène d'un dialecte barbare qui parvient ainsi subitement à une haute culture littéraire, mérite d'être expliqué.

Lorsque les lettrés du pays saxon voulurent, sous la direction et à l'exemple d'Alfred, mettre à la portée du vulgaire [1] les quelques ouvrages qui formaient alors le fonds des connaissances humaines, ils se trouvèrent en présence de plusieurs patois également grossiers et incultes, mais, comme tous les patois, absolument dépourvus d'uniformité. Un tel moyen de communication était, par ce vice même, condamné d'avance à l'insuccès. Le dialecte des Angles, au contraire, déjà cultivé et réglé, offrait aux écrivains du sud un double avantage. D'abord, il était uniforme et, de plus,

9. Thu reces hie in gerde iserne and sthe-sthe
reges eos in virga ferrea et tanquam
fet lames thu ge-brices hie.
vas figuli confringes eos.

10. And nu cyningas on-geotath bioth ge-lærde
Et nunc reges intelligite erudimini
alle tha the dæmat eorthan.
omnes qui judicatis terram, etc.

[1] « Alfred trouva des heures pour ses études qu'il aimait toujours, mais sans les préférer *aux hommes à qui il en destinait le fruit* »; Aug. Thierry, *Conq. de l'Angl.*, liv. II, p. 85.

il pouvait être à peu près également compris par tous les sujets d'Alfred, puisqu'il était sorti de la même famille que leurs patois divers. Le roi n'hésita donc pas à adopter, comme langue officielle des Saxons, le dialecte *écrit* des Angles, qui continua ainsi à se développer dans un autre pays, mais sous le même nom. Il devint, pour les Saxons, ce que le latin fut, au moyen-âge, pour tous les savants de l'Europe, un moyen sûr de communication et le dépôt précieux de toutes leurs connaissances. Un tel service devait avoir sa récompense. Les Angles laissèrent leur nom à l'idiome que les Saxons illustrèrent après eux. Les habitants du Sussex, du Wessex, Essex et Middlesex sont toujours qualifiés de Saxons par leurs différents écrivains, mais leur langue n'est jamais appelée seaxisc. Les chroniqueurs qui écrivent en latin lui donnent, il est vrai, le nom de saxonne ou anglo-saxonne [1], mais les autres écrivains lui laissent celui d'Engliss, Angelcyn ou Englisc [2], qu'elle conservera toujours en l'honneur de ses véritables ancêtres. Des circonstances analogues ont valu aux Latins la gloire de donner leur nom à la langue de l'empire romain tout entier.

Si, malgré la nouvelle école, et à l'exemple de M. Thomas Arnold, nous faisons encore usage du mot anglo-saxon, ce n'est pas seulement pour rester fidèle à une tradition fort respectable d'ailleurs, mais surtout parce que ce terme nous paraît désigner, plus exactement que tout autre, cette

[1] « The fact that the word *Saxon* is thus occasionally used in Latin, in cases where we always find *English* used in the native tongue is, I think, mainly to be attributed to the tendency — one which has more or less influence on almost all Latin writings — to use expressions which sounded grander or more archaic than those which were in common use. » Freeman, *The Norm. conquest*, I, p. 602.

[2] V. sir Francis Palgrave, *The Hist. of Norm. and England*, p. 631, et Freeman, *The Norm. conq.*, p. 603.

phase particulière du vieil anglais où la culture saxonne vient s'ajouter à la culture anglienne et la remplacer en la complétant.

La rareté des textes et l'incorrection des manuscrits rendent presque impossible une appréciation équitable de la littérature anglo-saxonne. Il est aussi difficile de prouver ses grandes qualités que de les nier. C'est là, d'ailleurs, un point simplement accessoire dans cette étude. Nous ne pouvons cependant passer sous silence le singulier tableau que Sharon Turner, le savant historien des Anglo-Saxons, a tracé de leur littérature et surtout de leur langue. Sa critique est d'une sévérité si visiblement exagérée qu'il est malaisé de la prendre au sérieux. Nous la citerons pourtant, parce que les reproches qu'elle contient montrent — ce qui est pour nous très important — que l'idiome d'Alfred était riche en flexions délicates et en combinaisons savantes.

« Les écrivains anglo-saxons, dit Sharon Turner[1], n'ob-
» servaient pas l'ordre naturel des mots et retardaient
» ainsi inutilement l'intelligence de leur pensée. La pre-
» mière qualité d'une langue est d'exprimer l'idée correc-
» tement ; la seconde, d'en communiquer toutes les parties
» à l'esprit de l'auditeur aussi rapidement qu'il lui est pos-
» sible de les saisir. Cette qualité fait naturellement défaut
» à toute langue qui n'observe pas, dans les mots, l'ordre
» régulier des idées. A ce point de vue, l'anglo-saxon
» n'est pas plus défectueux que le latin ; mais il ajoute à
» ce défaut l'absence de tout effet rythmique, de toute
» attention portée soit à l'énergie, soit à la beauté de l'ex-
» pression »... « C'est tantôt un comparatif qui termine la

[1] Sharon Turner, *The History of England during the middle ages* (London, 1823, vol. II, p. 440 et suiv.).

» phrase, tantôt un superlatif, tantôt un verbe. Deux ver-
» bes se rencontrent-ils, l'auxiliaire qui devrait être
» placé le premier se trouve rejeté au dernier rang. Ail-
» leurs, c'est le verbe qui commence, et le sujet qui ter-
» mine la proposition. Ainsi par exemple :

« Thysum swithe gelic. » A ceux-ci très semblables.
« Men tha leafeastan. » Hommes les plus chers.
« Tha him lareowas secgan. » Alors à lui les maîtres disent.
« Syth than he to thysum life com. » Depuis qu'il a cette vie vint.
« We sceolon urne scyppend lufian. » Nous devons notre créateur aimer.
« Tha wolde God hi fordon[1]. » Alors voulut Dieu eux détruire.

» La syntaxe anglo-saxonne n'était ni moins irrégu-
» lière, ni moins capricieuse. Les prépositions avaient la
» faculté de modifier les cas des noms qu'elles gouver-
» naient ; mais ce gouvernement dépendait de règles si
» bizarres que, dans une même phrase, la même préposi-
» tion pouvait amener quatre cas différents. A la honte de
» toute syntaxe raisonnable, la plupart des prépositions
» disposaient de cet étrange pouvoir »..... « Tantôt ce
» sont des adjectifs pluriels qui qualifient des noms sin-
» guliers ; tantôt l'article et l'adjectif s'accordent ensemble,
» mais ne s'accordent pas avec le nom ; ailleurs chacun
» d'eux reste invariable »..... « Il est bien permis de
» douter que, dans une confusion pareille, *nos ancêtres*
» *aient toujours été en état de se comprendre !* »

Dans la première partie de sa critique, Sharon Turner fait simplement le procès aux langues transpositives. Il nous paraît superflu d'excuser l'Anglo-Saxon d'un défaut

[1] Wanley, *Saxon Homil*, catal., p. 1-7.

qu'il partage avec le latin, le grec et toutes les langues savantes du monde ancien. Son second reproche n'est pas beaucoup mieux fondé que le premier. Il est, en effet, bien téméraire de conclure à l'incorrection d'une langue sur la foi de quelques manuscrits. Que l'anglo-saxon, même à l'époque de sa disparition, ne fût pas encore fixé et laissât un vaste champ à la fantaisie de l'écrivain, nul ne saurait s'en étonner, puisque toutes les langues, surtout à ce degré de civilisation, présentent les mêmes incertitudes.

L'ignorance d'un copiste ou même l'accent particulier à sa province suffisent, d'ailleurs, à expliquer un grand nombre d'incorrections. La force de la tonique dans les idiomes germaniques produisit de bonne heure de fréquentes altérations dans les terminaisons casuelles, presque toujours atones. Le copiste qui, pendant la dictée, ou même dans la conversation familière, entendait articuler ces terminaisons, si importantes dans les langues transpositives, avec des degrés d'intensité très variables, en arrivait naturellement à les représenter d'une façon tout aussi variable sur le parchemin. Quiconque a pu comparer deux manuscrits d'un ouvrage, même moderne, s'étonnera peu de ces irrégularités [1]. Nous ne pouvons y voir une raison de croire que les Anglo-Saxons ne se comprenaient pas en parlant leur propre langue, et que leurs écrivains rendaient leur syntaxe inextricable, pour le seul plaisir d'être inintelligibles !

Cette boutade d'un écrivain sérieux et, d'ailleurs, profondément érudit, prouve simplement que la grande déli-

[1] Les fautes des copistes étaient si fréquentes que l'on inventa, au moyen-âge, le diable *Titivitilarius* pour effrayer les moines et les copistes. « Lisez, moulez, écrivez », disaient les abbés ; « une lettre tracée en ce monde efface un péché dans l'autre. »

catesse des flexions saxonnes offre des difficultés à peu près insurmontables pour un commentateur qui travaille sur des textes douteux. Cette délicatesse avait, sans doute, des inconvénients ; mais elle avait aussi l'avantage de rendre l'idiome anglo-saxon susceptible de recevoir la haute culture qui convient aux langues savantes. Le passage suivant, emprunté à la traduction de Boèce, écrite en anglo-saxon par le roi Alfred lui-même, nous donnera une idée des ressources de cet idiome et des progrès qu'il avait faits depuis la période anglienne :

Tha lioth the ic wrecca geo lustbaer licè song. Ic sceal nu heofiende singam. And mid swi ungeradum wordum gesetan. Theah ic geo hwilum gecoplice funde, ac ic nu wepende and gisciende of geradra wordo misfo. Me ablendam thas ungetreowan woruld-saeltha, and me tha forletan swa blindne on this dimme hol. Tha bereafodon aeleere lustbaernesse tha tha ic him aefrè betst truwode, tha wendon hi mi heora baec to, and me mid ealle fromgewitan. To hwon sceoldan, la, mine friend seggan « thaet ic gesaelig mon waere. » Hu maeg se beon gesaelig se the on tham gesaelthum thurhwunan ne mot?

Les lais que, malheureux, naguère avec délices je chantais, je les chanterai maintenant en pleurant, et je les formerai de mots peu harmonieux. Quoique j'aie naguère improvisé excellemment, je m'écarte maintenant avec des pleurs et des sanglots, des mots accoutumés. Elles m'ont aveuglé, les trompeuses félicités du monde, et elles m'ont abandonné, ainsi aveugle, dans ce sombre cachot. Ensuite elles m'ont privé de toute satisfaction, alors que je m'étais complètement fié à elles ; puis elles m'ont tourné le dos et se sont tout à fait séparées de moi. Pourquoi mes amis diraient-ils donc « que j'étais un homme heureux ? » Comment peut-il être heureux celui qui dans la félicité du monde n'a pas pu demeurer ?

Un savant professeur d'anglo-saxon à l'Université d'Ox-

ford, M. Earle, nous donne, dans un récent ouvrage [1], une idée beaucoup plus juste de la langue anglo-saxonne, que celle que Sharon Turner a fait trop longtemps prévaloir :

« Relativement à l'époque », dit-il, « l'anglo-saxon n'é-
» tait pas un langage grossier, mais probablement le
» mieux discipliné de tous les idiomes de l'Europe occiden-
» tale, et certainement le plus cultivé de tous les dialectes
» gothiques et barbares. Sa grammaire était établie, son
» orthographe mûrie (mature) et presque fixée. Il était
» capable non seulement de poésie, mais encore de prose
» éloquente, et il disposait de moyens d'expression suffi-
» sants pour traduire les auteurs latins, modèles littéraires
» de l'époque. Les livres saxons qui nous restent ne sont
» que quelques épaves dispersées de l'antique littérature
» anglo-saxonne. Si même nous n'en avions pas d'autres
» preuves, il suffirait de la capacité d'expression qu'il avait
» acquise pour montrer que ce dialecte a reçu une longue
» et savante culture. Il était parvenu à ce degré de perfec-
» tionnement, en héritant d'abord des restes de la civilisa-
» tion romano-britannique, et ensuite, par quatre siècles et
» demi de culture chrétienne, sous la haute direction et
» sous l'influence du latin, langue de la religion et de la
» science. »

Ce fut une catastrophe politique, une invasion, qui vint, comme jadis en Northumbrie, interrompre les progrès de la littérature anglo-saxonne. Les Normands, quoique plus civilisés que les Danois, ne se montrèrent pas moins barbares à son égard. La langue des vaincus fut proscrite, et les murs des couvents eux-mêmes refusèrent un asile aux

[1] Earle, *The philology of the English tongue*, p. 40, Oxford, 1873.

trésors de la littérature nationale. La civilisation saxonne sembla disparaître ; le silence se fit simultanément sur tous les points du territoire. Un seul, parmi les chroniqueurs saxons, continua son œuvre pendant quelques mois encore après l'invasion ; l'un d'eux s'arrêta brusquement à cette date fatale, 1066 [1].

[1] Earle, *The phil. of the English tongue*, p. 41.

CHAPITRE II

OLD ENGLISH (VIEIL ANGLAIS)

Effets de l'invasion normande. — Lanfranc et Guillaume. — Leur œuvre en Angleterre. — Situation critique de la civilisation et de la langue anglo-saxonnes. — Faut-il admettre avec M. Freeman et sir Francis Palgrave que Guillaume n'ait jamais songé à remplacer l'anglo-saxon par le dialecte normand? — Politique continentale des premiers rois normands. — Confiscation de la Normandie; ses conséquences. — Dépérissement du français d'Angleterre. — L'idiome des vaincus reparaît. — Il est devenu dialectique et analytique. — Situation analogue des dialectes français par rapport au latin classique. — Comparaison.

Avant l'invasion normande, l'Angleterre ne s'était guère mêlée aux affaires du continent. Le peuple anglo-saxon était fier; l'isolement ne lui déplaisait point. Tout ce qui était étranger le laissait froid et indifférent[1]. Cette disposition naturelle s'était pourtant modifiée sous Edouard le Confesseur, mais dans la haute société seulement; le caractère national n'avait pas changé[2]. Après la conquête, une vie nouvelle commença pour l'Angleterre, et le peuple anglo-saxon qui, jusqu'alors, n'avait semblé vivre que pour lui-même, sembla désormais ne plus vivre que pour autrui.

[1] Sharon Turner, *Hist. of English*, I, p. 1.
[2] Aug. Thierry, *Conquête de l'Angl.*, liv. III, passim.

Aussitôt qu'ils furent les maîtres du pays, les Normands portèrent sur tous les points à la fois leurs mains avides : propriétés mobilières et immobilières, trésors, fonctions lucratives, titres, dignités, rien ne leur échappa. Les vaincus conservèrent la vie, mais à condition de la consacrer à satisfaire aux exigences toujours plus grandes des vainqueurs. Guillaume donnait l'exemple. Le butin qu'il préleva sur les premières provinces soumises fut si énorme, qu'il passa en Normandie pour le mettre en sûreté [1]. Guillaume de Poitiers, son chapelain et son biographe, cherche vainement à excuser la conduite de son héros [2]. L'Angleterre fut réellement soumise à une sorte de pillage organisé, qui se prolongea longtemps après la conquête; et, pour prévenir toute sorte de résistance ultérieure, Guillaume s'efforça, dès le début, d'anéantir, autant que cela était en son pouvoir, la nationalité saxonne. L'homme qui le seconda le mieux dans cette entreprise fut le célèbre Lanfranc.

Ce savant Lombard avait quitté Pavie, sa ville natale, vers 1042, pour venir s'établir en Normandie. La réputation des Normands l'y avait attiré [3]. Il avait d'abord fondé une modeste école à l'abbaye de Bec; mais son talent et son zèle n'avaient point tardé à la changer en un véritable foyer intellectuel, où l'on accourut de toutes parts. Malmesbury, son biographe, affirme qu'il lui avait suffi de quelques années pour organiser en Normandie une sorte de renaissance latine [4]. Mais Lanfranc était moine avant

[1] Aug. Thierry, *Conquête de l'Anglet.*, liv. IV, p. 225.

[2] « Attulit non aliquantulum vectigal, *non rapinas*, sed quantum ex ditione trium Galliarum vix colligeretur argentum atque aurum », *Hist. Normann. script.*, p. 210.

[3] « Normanni famæ in futurum studiosissimi », *Chron.*, Malmesb, p. 238.

[4] « Quem latinitas, in antiquum scientiæ statum ab eo restituta, tota agnoscit magistrum », *Chron.*, Malmesb, p. 1.

tout, et lorsque le duc Guillaume fut excommunié pour son mariage avec sa parente Mathilde, fille de Baudoin, comte de Flandre, il n'hésita pas à élever sa voix contre lui. Guillaume, furieux, lui ordonna de quitter sa province. Lanfranc obéit et, monté sur un cheval boiteux, se rendit à la cour. Le duc étonné lui demanda ce qu'il voulait. — « C'est par votre ordre que je quitte cette province, répondit gravement le moine. Je ne possède que cet animal plus gênant qu'utile ; s'il vous plaisait de me faire donner une meilleure monture, votre ordre serait plus promptement exécuté. » Guillaume sourit et fut désarmé. Il eut alors un entretien particulier avec le moine ; ce qui s'y passa, nul ne le sait, mais ils en sortirent alliés. Lanfranc partit pour Rome, obtint l'absolution du duc et la levée de l'interdit. Il eut ensuite un long entretien au sujet de la succession au trône d'Angleterre avec Alexandre II, qui avait été son élève. Une alliance fut conclue entre le pape et le duc, et le succès de l'expédition normande en Angleterre fut, dès lors, moralement assuré [1].

Aussitôt que Guillaume eut affermi son autorité sur le pays conquis, il laissa commencer la campagne romaine contre le clergé anglo-saxon. Lanfranc devint alors une sorte de vice-roi chargé d'administrer le royaume en l'absence du roi, et surtout de diriger, en qualité d'archevêque de Canterbury, l'influence du nouveau clergé, qui fut si utile au gouvernement [2].

Tel était l'homme qui, à l'instigation de Guillaume, entreprit, de bonne foi et avec toute l'ardeur d'un prosélyte, de convertir les vaincus à la langue et à la civilisation des vainqueurs. Il procéda en Angleterre comme il l'avait fait

[1] *Lanfranc, sa vie, son enseignement, sa politique*, de Crozals, Paris, 1877.

[2] Aug. Thierry, *Conquête de l'Anglet.*, liv. V, p. 279 et suiv.

en Normandie, mais avec des ressources beaucoup plus considérables. Il fonda de nombreuses écoles et employa son influence, et parfois son propre argent, à y développer le goût des études latines. Son enthousiasme sincère pour l'antiquité et sa foi ardente produisirent des prodiges. Toute une pléiade de chroniqueurs latins reprit bientôt l'œuvre des chroniqueurs saxons, interrompue par la conquête[1].

Ainsi grandit, par les soins de Guillaume[2], ce danger auquel Alfred s'était jadis efforcé d'arracher son peuple, en traduisant en langue vulgaire tous les ouvrages qui pouvaient faciliter son éducation et favoriser les manifestations du génie national.

Le nouvel état de choses devait fatalement ramener les Saxons à la barbarie. Leur idiome était sévèrement exclu de toute culture intellectuelle ; l'enseignement ne se donnait qu'en français, sur des textes latins[3] ; toute communication avec les détenteurs du pouvoir et de la science se faisait en français ou en latin, et la religion elle-même élevait, entre Dieu et les vaincus, la barrière d'une langue morte. Le Saxon n'avait plus qu'un seul moyen d'échapper à ce pressant péril : renoncer à sa nationalité pour devenir

[1] Voici les noms des plus remarquables chroniqueurs de cette école :

Ingulphus qui va jusqu'en..	1091	Ralph de Diceto.....	1200
Petrus Blessensis.....	1118	Hoveden.....	1202
Alured of Bevelry.....	1120	Matthew Paris.....	1259
Simeon of Durham.....	1130	Chr. Petri Burgi.....	1259
Florence of Worcester.....	1141	Rishanger.....	1273
Will. of Malmesbury.....	1143	Annah of Waverley.....	1291
Henry of Huntingdon.....	1154	Thomas Wikes.....	1301
Benedict Abbas.....	1191	Matthew of Westminster....	1307
Will. of Newborough.....	1199	Rob. Boston.....	1368

[2] Robert Holkot, cité par Selden (ad Eadmer, p. 189), dit de Guillaume : « Deliberavit quomodo linguam Saxonicam posset destruere et Angliam et Normanniam in idiomate concordare ».

[3] Ingulph, *Chron.*, p. 71.

Normand. Mais le sentiment même de cette nationalité ne pouvait que faire réprouver le seul acte qui pût l'empêcher de périr. Mr. Freeman n'admet pourtant pas que Guillaume ait jamais songé à détruire la langue anglo-saxonne et à la remplacer par l'idiome normand[1]. Il qualifie de faussaire[2] (forger) le chroniqueur Ingulphus qui a le sérieux avantage d'avoir été le contemporain et le secrétaire de Guillaume, et ne base une opinion si nettement formulée que sur une preuve qui sera notre seul argument pour la réfuter. Tous les *writs* et actes authentiques de l'époque sont, nous dit-il, écrits en latin ou en anglais, comme avant la conquête ; aucun n'est en normand. Ceux qui sont en anglais ont même conservé les formules de l'époque saxonne, et il est curieux de voir des documents qui auraient pu émaner de Cnut, sinon d'Eadgar, remplis de noms normands. Après Guillaume, ajoute Mr. Freeman, les documents en langue nationale deviennent plus rares, et, après Henri Ier, « ils sont *rares en vérité*[3]. »

Aussi bien, rien n'est plus naturel. Guillaume se trouvait en présence d'une double population de sujets : les vainqueurs, qui parlaient sa langue ; les vaincus qui, en très grande majorité et malgré les communications depuis longtemps établies entre la Grande-Bretagne et la Normandie, ne comprenaient pas un mot de normand. Aussi, pendant que, selon l'usage constant des cours de l'Europe au moyen-âge, il écrit en latin les actes relatifs aux manifestations générales du pouvoir, fait-il rédiger en anglais tous les actes et tous les jugements qui visaient plus particulièrement la population anglaise. Mais pendant qu'il faisait aux

[1] Voir Freeman, *The History of the Norm. conquest*, vol. V, chap. xxv, p. 506, et Palgrave, *The History of Norm. and Engl.*, liv. III, p. 627.
[2] Freeman, *The Hist. of the Norm. conq.*, p. 507.
[3] Freeman, *The History of the Norm. conq.*, p. 528.

circonstances cette concession nécessaire, il préparait le temps où elle ne le serait plus. Il proscrivait l'usage de l'anglais dans les écoles du pays, et livrait au dialecte normand le monopole de l'enseignement et de la culture littéraire[1]. C'est grâce à ces sages dispositions que, peu de temps après, les actes en anglais pouvaient devenir plus rares et que, sous Henri Ier, comme le reconnaît Mr. Freeman, ils devenaient *rares en effet.*

L'abîme, ainsi creusé entre les deux races et les deux idiomes, alla s'élargissant pendant deux siècles. La population vaincue ne compta pas dans les calculs politiques des rois normands ; si parfois ils se rapprochèrent d'elle, ce ne fut que pour l'abandonner après l'avoir tournée contre leurs ennemis particuliers. Ils eurent toujours les yeux fixés sur la France, et il est permis de croire que la conquête de l'Angleterre n'eut primitivement pour Guillaume d'autre but que de faciliter l'établissement de quelque grand empire continental, dont l'Angleterre aurait été une simple province[2], et que l'un de ses successeurs fut sur le point de réaliser[3].

L'Angleterre, d'ailleurs, n'inspira pas plus d'attachement aux rois étrangers qu'elle appela plus tard à l'honneur de la gouverner. Macaulay nous raconte que son héros,

[1] M. Freeman montre bien toute l'importance de ce fait, lorsqu'il s'écrie : « A name which all Englishmen ought to hold in honour is that of John Cornwell, master of grammar, who first began the change by which English boys were *allowed to be taught in their own tongue and no longer in that of the stranger* », *The Norm. conquest*, vol. V, p. 540.

[2] « England, after seeming for a moment to become a mere province of an Angevin empire, came out once more, through a series of happy misfortunes, the England of our ancient kings », *The Norm. conquest*, V, p. 651.

[3] « Had Edward III succeeded in placing himself on the throne of France, England would, in all probability, have been merged in France, until, scorning such a position, she again made herself an independent Kingdom », Longman, *The life and times of Edward III*, vol. II, p. 70.

Guillaume III, ne respirait librement qu'en Hollande[1] ; et les deux premiers Georges aimèrent tant leur petit électorat, que les Anglais ont pu les accuser, avec quelque raison, d'administrer leur royaume dans le sens le plus favorable à leurs possessions continentales.

Quoi qu'il en soit, rien encore, au début du XIIIe siècle, ne semblait devoir changer la triste situation de la population anglo-saxonne, lorsqu'un événement politique, fécond en conséquences de toute sorte, la transforma subitement en 1205. Philippe-Auguste, profitant habilement des vices et de l'incapacité de Jean-sans-Terre, confisqua la Normandie et l'Anjou, détachant ainsi du sol natal la colonie anglo-normande. Les effets de cette séparation furent immédiats. Pour ressaisir ces provinces continentales, sans lesquelles le royaume d'Angleterre semblait isolé et impuissant, les Normands firent ce qu'une politique prévoyante aurait dû leur conseiller dès le principe. Ils se rapprochèrent des Saxons. Alors commença, en réalité, le grand mouvement d'opinion qui devait aboutir à la guerre de cent ans.

La langue, comme toujours, suivit les fluctuations de la politique. Jusqu'en 1205, l'idiome des vainqueurs, grâce à des communications incessantes avec le continent, avait pu se retremper à sa source et, par conséquent, subsister et grandir sur le sol étranger, où il jouissait de toutes les prérogatives de l'idiome national dépossédé. Il était devenu la langue officielle de tous les corps politiques. Le roi, les évêques, les juges, les comtes, les barons le parlaient, et les enfants des nobles l'apprenaient dès le berceau[2]. Toutes les œuvres littéraires, écrites en Angleterre depuis la con-

[1] Macaulay, *Hist. of England*, III, p. 19 (édition Tauchnitz).
[2] Ran. Hygden, *Polychron*, p. 210.

quête, étaient françaises ou latines; et, au commencement du XIIIe siècle, la prépondérance de ces deux idiomes était encore si évidente que le chapelain en chef de l'armée des barons, Robert Grosse-Teste, évêque de Lincoln, ne comptait que deux langues en Angleterre : le latin pour les clercs et le français pour les ignorants[1]. Il fallut pourtant bientôt reconnaître l'existence d'une troisième. Aussitôt que l'Angleterre fut séparée du continent, des signes manifestes annoncèrent le prochain et rapide dépérissement de l'idiome des vainqueurs. A mesure que la vie se retirait de la langue importée, la langue nationale sortait de son long silence et regagnait insensiblement le terrain perdu par sa rivale. Les vieux gleomen[2] semblèrent s'échapper de leur tombe, et, d'un bout à l'autre de l'Angleterre, on entendit vibrer de nouveau les accents oubliés de la poésie nationale.

Un singulier phénomène accompagnait cette tardive résurrection. Les derniers chroniqueurs, qui avaient enregistré la grande catastrophe de 1066 dans la langue d'Alfred-le-Grand, auraient eu beaucoup de peine à la reconnaître en 1210. D'abord, elle n'était plus uniforme, et chaque province semblait parler un idiome particulier; de plus, sous toutes ses formes nouvelles, elle avait perdu sa riche syntaxe gothique : elle était devenue dialectique et analytique. Les règles d'accord, les terminaisons casuelles, le gouvernement tyrannique des prépositions, la bizarrerie des genres, tout enfin avait à peu près disparu. Le vocabulaire seul demeurait le même.

Examinons ce phénomène. Ces dialectes provinciaux,

[1] Matth. Paris, *Histor. Angl. continuat.*, p. 998.

[2] Chez les Anglo-Saxons, le ménestrel s'appelait scop (le faiseur) ou glig-man, gleo-man (glee-man), homme qui donne de la joie. Thom. Wright, *Homes of other days*.

forme multiple du *vieil anglais*, qu'il faut se garder de confondre avec l'anglo-saxon proprement dit [1], sont à cette dernière langue à peu près ce que les langues romanes sont au latin. Il suffira de les comparer brièvement pour comprendre le *mouvement* de ces différents idiomes.

Les langues romanes occidentales, — italien, espagnol, provençal, français — ne procèdent pas directement de la langue latine telle que nous la trouvons dans les auteurs classiques. Elle aurait donné naissance à des dialectes uniformes, puisqu'elle était uniforme elle-même dans toute l'étendue de l'empire romain. Or, nous voyons naître, dans chaque province, un dialecte particulier dont le fond est, il est vrai, également latin, mais dont la forme, bien que produite par des procédés semblables, présente une physionomie tout à fait distincte. Il est facile de constater que ces quatre dialectes romans ont le latin pour origine commune et qu'ils l'ont soumis aux mêmes simplifications. Chez chacun d'eux, la conjugaison a été modifiée dans le même sens [2] et les cas ont été simplifiés ou supprimés complètement; ils n'en sont pas moins différents les uns des autres.

[1] Pour éviter toute confusion entre les formes successives de l'anglais, depuis l'origine jusqu'à nos jours, il convient d'adopter les dénominations suivantes, qui correspondent chacune à une nouvelle forme politique du pays :

1° *Englisc*, langue littéraire des Angles, depuis l'origine jusqu'à l'invasion danoise (de 650 à 850 environ) ;

2° *Anglo-Saxon*, langue littéraire des Angles, adoptée et cultivée par les Saxons, jusqu'à l'invasion normande (de 850 à 1066) ;

3° *Old English*, forme dialectique de l'idiome national, privé de culture littéraire pendant le triomphe du français (de 1066 à 1350) ;

4° *English*, langue littéraire de l'Angleterre moderne, dont l'avènement correspond au mélange définitif des deux races, sous Edouard III.

[2] Brachet, *Gramm. Histor. de la langue française*, 2e partie, p. 184 et suiv. et Littré, *Hist. de la langue française*, p. 104 et suiv.

C'est que, malgré la communauté d'origine, les langues, comme les animaux et les plantes, sont soumises, dans leurs développements, à toutes les influences des circonstances extérieures. Les armes de Rome transplantèrent la même langue latine dans toutes les provinces de l'empire, mais elle s'y développa de diverses façons, selon les influences politiques, sociales et même climatériques du milieu où elle se trouvait. Les grandes sociétés d'hommes qui peuplaient l'Italie, l'Espagne, la Provence et la France imposèrent au latin reçu de leurs vainqueurs une prononciation et une accentuation particulières : « Quand le latin, dit » M. Littré, eut définitivement effacé les idiomes indigènes » de l'Italie, de l'Espagne et de la Gaule, la langue litté- » raire devint une pour ces trois grands pays, mais le » parler vulgaire (j'entends le parler latin, puisqu'il n'en » restait guère d'autre) y fut respectivement différent. Du » moins c'est ce que témoignent les langues romanes par » leur seule existence. Si le latin n'avait pas été parlé dans » chaque pays d'une façon particulière, les idiomes sortis » de ce parler latin, que j'appellerai ici régional, n'auraient » pas des caractères distinctifs et ils se confondraient. » Mais ces Italiens, ces Espagnols et ces Gaulois, conduits » par le concours des circonstances à parler tous le latin, » le parlèrent chacun avec un mode d'articulation et d'eu- » phonie qui lui était propre. De là vint la diversité, et de » là se formèrent les quatre compartiments de langues, l'i- » talien, l'espagnol, le provençal et le français... Et la » diversité eut sa règle qui ne lui permit pas les écarts. » Cette règle est dans la situation géographique qui im- » plique des différences essentielles et caractéristiques » entre les populations. Le Français, le plus éloigné du » centre latin, fut celui qui l'altéra le plus ; je parle » uniquement de la forme, car le fond latin est aussi

» pur dans le français que dans les autres idiomes[1] ».

Les phases successives de la formation du français et de sa longue carrière présentent des points frappants de ressemblance avec celles de la formation de la langue anglaise. Ces deux langues ont eu, jusqu'ici, le rare privilège de vivre, pour ainsi dire, deux existences sans cesser de se développer, sous des formes, il est vrai, un peu différentes, mais sous le même nom. Pendant leur première existence, le vieil anglais (old english) et le vieux français représentent, sous cette dénomination unique, les différents dialectes provinciaux nés de l'anglo-saxon et du latin. Dans leur seconde existence, chacun vit de sa vie propre, se règle, se fixe et mérite enfin le nom de langue littéraire.

Le vieux français atteignit, au XIIe et au XIIIe siècles, un degré de perfection trop longtemps méconnu. Sa syntaxe était encore à demi synthétique, et il pouvait se vanter de posséder la plupart des richesses syntaxiques qui distinguent les langues classiques. Ce ne fut que vers le milieu du XIIIe siècle, et après une longue fertilité, qu'il présenta des symptômes évidents de transformation. Il subissait le contre-coup des événements politiques. La féodalité avait singulièrement favorisé la floraison des dialectes: la royauté n'existait encore que de nom; chaque seigneur était le maître absolu sur son domaine, et, de même qu'il avait une armée, une monnaie, des lois particulières, il ne lui déplaisait point d'avoir un idiome à lui. Mais, depuis Philippe-Auguste, la féodalité se mourait. Le domaine royal avait successivement absorbé les possessions de la plupart des grands vassaux; et le dialecte de l'île de France, s'enrichissant peu à peu de tous les vocables provinciaux qui

[1] Littré, complément de la préface du *Dict. de la langue française*, p. XLVII.

lui étaient utiles, devenait insensiblement la langue unique du royaume [1].

Dans ce travail de transformation et d'unification disparurent les dernières traces synthétiques des dialectes illustrés par les trouvères. La nouvelle langue fut purement analytique. Ainsi dépouillée, elle chercha longtemps sa voie, et, après avoir éprouvé des vicissitudes diverses, parvint enfin à la perfection classique, au XVIIe siècle.

Mais comment une pareille métamorphose s'était-elle opérée? Comment le latin avait-il pu donner naissance à des dialectes si différents de lui-même et comment ces dialectes, par des modifications successives, pouvaient-ils aboutir à une langue presque dépourvue de flexions? Un tel changement ne pouvait être l'œuvre de quelques grammairiens. Il ne faut y voir, en effet, que le résultat du mouvement naturel des langues.

A côté du latin littéraire que les livres nous ont transmis, le peuple parlait, dans les provinces et dans Rome même, une langue moins savante et surtout moins uniforme. La langue littéraire, enseignée dans les écoles, lui était à peu près étrangère. Or, il suffit d'un nombre de mots relativement fort restreint pour exprimer les idées que le commerce journalier de la vie ordinaire peut faire naître dans l'esprit d'un homme privé d'instruction. L'arrangement même de ces mots présente très peu de variété, car ils expriment presque toujours des idées de même ordre. Le vocabulaire d'un paysan ne contient guère de termes abstraits; son esprit a besoin de la forme concrète pour saisir la pensée, et l'image qui la lui rend accessible doit, de plus, être simple et simplement exprimée. Dès lors n'est-il pas naturel que, loin d'adopter les combinaisons savantes dont

[1] Brachet, *Gramm. hist. de la langue française*, Intr., p. 49.

s'enrichit, par la culture, la langue de son pays, et les difficultés syntaxiques destinées à protéger son intégrité, il s'en tienne, au contraire, à la forme primitive du dialecte maternel? S'il a, par hasard, une idée nouvelle à exprimer, il façonne une locution à cet effet et cherche toujours à la rendre claire, plutôt que grammaticale. Il parle d'instinct, comme les enfants. Ses frères du village voisin n'agissent pas autrement que lui; et ainsi subsistent, en se simplifiant toujours, les différents dialectes que la culture littéraire n'a pas arrachés à leur obscurité. Pendant ce temps, le dialecte choisi par les poètes se développe au-dessus des autres, se polit, se règle et devient digne du nom de langue littéraire.

Mais si, par une catastrophe plus ou moins attendue, après une fertilité plus ou moins longue, cette langue vient à disparaître, on voit aussitôt surgir, comme autant de compétiteurs, les dialectes provinciaux; ils luttent avec acharnement pour mériter, à leur tour, la souveraineté littéraire, jusqu'à ce que les hasards du génie ou de la politique décident de la victoire. Les dialectes vaincus reprennent alors le chemin du village pour y continuer, sous le nouveau maître, leur service grossier. Et ce nouveau maître, ce dialecte vainqueur, que sera-t-il? Nous pouvons affirmer d'abord qu'il sera plus simple que la langue dont il hérite, car il aura employé à se simplifier, dans la bouche du vulgaire, tout le temps que cette langue avait mis à grandir, fleurir et mourir sous la plume des écrivains[1]. Il subira, à son tour, le même travail de développement et de culture, mais les résultats ne pourront être que diffé-

[1] M. Michel Bréal, *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1875, observe à propos du dialecte ombrien : « A certains égards, l'ombrien est déjà plus avancé que le latin dans la voie de l'altération : il peut être considéré comme un avant-coureur des langues romanes. »

rents, puisque le point de départ n'aura pas été le même : quel que soit son vocabulaire, la nouvelle langue aura une syntaxe nécessairement plus simple, plus analytique que l'ancienne.

Le latin et l'anglo-saxon étaient réservés à une altération d'autant plus prompte, d'autant plus complète, que leur mécanisme était plus délicat. Leur syntaxe obéissait à des règles trop compliquées pour être longtemps observées. « Le besoin de clarté, le plus impérieux de tous ceux qui » pressent l'esprit humain, altéra sensiblement la consti- » tution du latin. Si cette langue a l'avantage d'exprimer en » grand nombre les rapports des noms entre eux et avec » les verbes, non par des prépositions, mais par des cas, le » français réduisit dans une notable proportion le nombre » des rapports exprimés de cette manière. Il ne devint pas » tout de suite ce qu'il fut plus tard. Au XIe, XIIe et XIIIe siè- » cles, il eut une syntaxe que M. Littré appelle avec raison » une syntaxe demi-synthétique. Il fut d'abord une demi- » latinité [1]. »

A cette demi-latinité succéda un idiome qui, se substituant peu à peu aux dialectes provinciaux, comme le roi s'était insensiblement substitué aux grands vassaux, devint la langue française et fut à peu près analytique. Ce fut alors que François Ier lui accorda le titre de langue officielle (1539), en ordonnant que les actes publics fussent rédigés en langue vulgaire, émancipation tardive, mais définitive [2].

[1] Ch. Gidel, *Hist. de la littérat. française*, chap. Ier, p. 8.

[2] Il est juste pourtant de signaler les tentatives d'émancipation qui avaient précédé de beaucoup la décision de François Ier. En 1345, on s'avisa qu'une ordonnance royale sur les tanneurs et les corroyeurs pourrait être inintelligible pour eux, si elle restait latine, et Philippe de Valois permit enfin, qu'en leur faveur, on dérogeât à l'habitude : « non in latino, licet stylus curiæ nostræ hoc requirat », J.-V. Leclerc, *Hist. litt.*, II, p. 443.

Si nous examinons maintenant les origines de la langue anglaise, il nous sera facile de constater les mêmes évolutions, les mêmes phases de développement et de formation que dans la langue française.

L'englisc, cultivé d'abord par les Angles et ensuite par les Saxons, était, comme le latin, une langue synthétique. Pendant que, grâce aux efforts d'Alfred et de ses imitateurs, cette langue se réglait et se fixait, le travail naturel des dialectes provinciaux ou patois s'opérait au-dessous d'elle, et chacun de ces dialectes, subissant certaines influences et, en particulier, celle des invasions danoises, suivait, lentement mais sûrement, sa pente naturelle vers la forme analytique.

On a donc, bien à tort, considéré parfois cette transformation de l'anglo-saxon comme une conséquence de l'invasion normande. Elle est réellement l'œuvre de la nature. La simplification analytique d'une langue peut s'opérer sans le secours d'une invasion ; il suffirait, pour s'en convaincre, de comparer au français moderne cette langue du XIe siècle que M. Littré a pu appeler une demi-latinité, ou bien de rapprocher l'allemand moderne du saxon au IXe siècle[1].

La conquête activa pourtant le mouvement naturel de l'idiome anglo-saxon ; car, en arrêtant brusquement toute production littéraire, elle empêcha la culture de la langue, qui se trouva, dès lors, incapable de servir de modèle aux dialectes provinciaux et d'empêcher une trop rapide corruption de leur syntaxe.

En France, les dialectes vulgaires, négligés au profit du latin classique et des idiomes germaniques, s'étaient trouvés

[1] J.-P. Malcolm, *Anecdotes of the Manners and Customs of London*, II, p. 464.

dans une situation analogue ; mais plus polis que les idiomes importés par les vainqueurs, ils en triomphèrent en peu de temps, s'enrichirent, à leur contact, de quelques termes nouveaux et continuèrent à grandir dans l'obscurité, jusqu'au jour où ils furent assez forts pour disputer au latin la palme littéraire [1].

Le latin demeura encore la langue de la science et de la religion, mais il dut céder à un idiome plus jeune l'expression poétique des mœurs féodales.

De l'autre côté du détroit, au contraire, la langue des envahisseurs se trouva supérieure en culture à celle des vaincus ; elle ne put, il est vrai, l'absorber, car l'anglo-saxon était déjà trop vigoureux ; mais elle conserva du moins la position importante que la victoire lui avait donnée.

[1] « Il est curieux d'observer que les rois franks des deux premières races et leurs compatriotes, après une colonisation de près de trois siècles, n'usaient généralement pas de la langue des Gaules. Cette dernière, confinée parmi les vaincus de la nation asservie, finit par l'emporter et se conserva à peu près intacte ». Fr. Wey, *Les Révol. du Lang. en France*, p. 27.

CHAPITRE III

DIALECTES DU VIEIL ANGLAIS

Les deux époques du vieil anglais. — Combien eut-il de dialectes? — Classification de Higden. — Classification de Garnett. — Traits distinctifs des trois principaux dialectes. — Simplification analytique beaucoup plus avancée au nord qu'au midi ; pourquoi. — La chronique de Peterborough. — Le Brut de Layamon. — Contraste. — L'Ormulum. — Premiers emprunts faits à l'idiome normand. — La « prière du prisonnier ». — Adam Davie. — The Land of Cockayne. — Robert de Brunne, The « Handling Synne » ; mélange de dialectes. — Richard Rolle. — Causes qui activèrent la fusion des dialectes anglais avec l'idiome normand. — Cette fusion ne fait d'abord qu'augmenter les différences dialectiques. — Situation du Normand d'Angleterre au XIVe siècle.

Nous avons vu que la langue littéraire des Anglo-Saxons ne put résister aux mesures rigoureuses prises par Guillaume pour assurer le triomphe du français ; elle disparut presque subitement. Mais il n'en fut pas de même des humbles patois provinciaux ; ils résistèrent malgré tout et devinrent l'expression naturelle de toute pensée de haine et de vengeance contre les Normands [1]. La littérature de cette sombre période n'est représentée que par les *gleomen* ou ménestrels qui, traqués comme des bêtes fauves, n'en poursuivaient pas moins, au milieu des dangers, leur

[1] Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre*, conclusion, p. 780 et suiv.

œuvre de poésie et de patriotisme [1]. Mais dans cette vie errante et précaire, ils oublièrent bientôt les textes primitifs de leurs chants populaires, ou plutôt, afin de se mettre à la portée de leur humble auditoire, ils les altérèrent peu à peu, en adoptant les formes familières et incorrectes du dialecte local. Ils contribuèrent ainsi puissamment à la corruption de la langue littéraire et hâtèrent la simplification analytique des dialectes isolés. Nous ne serons donc pas surpris de ne point rencontrer deux écrivains observant la même syntaxe pendant les trois siècles qui suivirent la conquête [2].

Cette longue période peut se diviser en deux époques qui correspondent au triomphe de l'influence normande et à son déclin. Il demeure entendu, d'ailleurs, que, dans une division de ce genre, les dates fixées ne sauraient avoir rien d'absolu : ce sont de simples points de repère.

La première de ces époques s'étend de 1066 à 1205, date de la confiscation de la Normandie ; la seconde de 1205 à 1362, date de l'émancipation officielle de la langue vulgaire.

Le nombre des dialectes qui furent cultivés pendant ces deux époques est considérable et difficile à déterminer. Tous les spécimens qui nous en restent se font remarquer par leur diversité. Ils n'ont qu'un point constant de ressemblance, l'altération plus ou moins avancée des vieilles flexions angle-saxonnes.

Higden, qui écrivait vers 1350, constate dans son Polychronicon l'existence de trois dialectes principaux : celui du nord-est, celui du centre et celui du sud-ouest [3]. Mais

[1] Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre*, liv. VI, p. 329.
[2] Earle, *The philology of the Engl. tongue*, p. 45.
[3] On leur donne plus ordinairement en anglais les noms de « west-saxon, mercian, northumbrian. »

Garnett[1] démontre que cette classification est incomplète et qu'il y eut, du temps de Higden et même encore après lui, cinq dialectes principaux : le méridional, l'occidental, le mercien, l'anglien et le northumbrien. En réalité, toutes ces subdivisions ne peuvent être qu'arbitraires, car chaque ville, chaque bourgade avait certaines formes de langage qui pouvaient, à la rigueur, constituer un dialecte distinct. La division de ces dialectes par groupes principaux est donc nécessaire et, dès lors, la classification de Higden nous paraît préférable à celle de Garnett, parce qu'elle est plus simple. Pour établir ces groupes de dialectes, il conviendra de négliger les différences occasionnelles et de ne tenir compte que des différences fondamentales et constantes. Une des plus persistantes se rencontre dans la forme plurielle de la conjugaison. Au sud, les trois personnes du pluriel se terminent en *éth ;* au centre, en *en ;* au nord, en *es*[2]

Ex. Nord. — We stand*es* sing*a*nde.
Centre. — We stand*en* sing*e*nde.
Sud. — We stande*th* sing*i*nde.

La chronique rimée de Robert de Gloucester est un beau spécimen du dialecte méridional. Les infinitifs y sont terminés en *i, y* ou *ie*: « To conseili. — *He wolde susteini.* — *Duc William uorbed alle his to robby*[3]. — *This noble*

[1] Garnett, *Philological Essays*, p. 43.

[2] Ces formes expliquent la devise de Winchester, par exemple, où l'on voit un sujet pluriel suivi d'un verbe en *eth* :

« Manners mak*eth* man »

et certains passages obscurs des vieux poètes, comme ce vers de Shakespeare :

Words to the heat of deeds too cold breath gives.
Macbeth, act. II, sc. 1re.

[3] Le duc Guillaume défendit à tous les siens de voler.

duc William him let crouny king[1]. De plus, les aspirations y sont affaiblies et la lettre *h* y est fort rare. *Sh* y est toujours remplacé par *ss* : « *ssolde* pour *should ; ssrive* pour *shrive ; ssire* pour *shire ; bissopes* pour *bishops*, et même *Engliss* et *Frenss* pour *English* et *French*. » Un peu plus à l'ouest, pourtant, dans le Dorsetshire, l'h initiale demeure constante : « *Ich habbe, ho* (she) *hadde*. Le pronom neutre *it* y est aspiré en *hit*, et loin de supprimer *sh*, on l'y renforce d'un *c* : « *scharpe, schild, schal, schame*. » Dans la fameuse pièce : The owl and the Nightingale qui appartient à ce dialecte, owl est écrit tantôt hule, tantôt houle.

Au nord, le *sh* qui avait succédé au sc anglo-saxon, est toujours remplacé par *s*. Au lieu de shall, on disait *sall*, forme qui persiste encore parmi les paysans.

Au milieu de toutes ces variétés dialectiques, d'ailleurs peu importantes pour cette étude, la simplification de la langue se manifeste aussi évidente au nord qu'au centre et qu'au midi, mais plus accentuée au nord.

Les évangiles de Rushworth, par exemple, écrits dans le nord vers l'an 1000, présentent déjà des formes presque complètement analytiques ; elles sont beaucoup plus voisines de la langue moderne que celles du dialecte méridional. Un simple rapprochement pourra nous en convaincre :

DIALECTE DU SUD.	DIALECTE DU NORD.	ANGLAIS MODERNE.
Ic	Ih	I
Eac	Ec	Eke
Byreth	Bereth	Beareth
To cumenne cart	Cwome scalt	Shall come

[1] Ce noble duc Guillaume se fit couronner roi par eux.

DIALECTE DU SUD.	DIALECTE DU NORD.	ANGLAIS MODERNE.
Ealle gearwe	All iare	All yare (ready)
Geoc	Ioc	Yoke
Neara	Naru	Narrow
Seolfer	Sylfur	Silver
On middan	In midle	In middle
Geonga	Iunge	Young
Pening	Pennig	Penny [1]

Il semble, au premier abord, que le contraire aurait dû se produire, puisque la langue moderne procède plus directement des dialectes du centre et du midi ; mais le rapprochement que nous venons de faire aurait donné des résultats opposés à l'origine de l'anglais littéraire ; ce n'est qu'à la longue qu'il est devenu aussi analytique que les dialectes du nord. Au midi, en effet, les invasions avaient été moins fréquentes pendant les premiers siècles, et les influences étrangères moins profondes : le phénomène naturel d'altération analytique s'y opéra plus lentement qu'il n'aurait pu le faire sous la pression d'idiomes étrangers. On se fera, d'ailleurs, une idée très exacte de la situation respective de ces deux *versants* de dialectes en tirant une ligne de Shrewsbury à Colchester à travers Northampton et Bedford [2].

Pour constater les différences essentielles qui existent entre l'anglo-saxon classique et le vieil anglais dialectique dans ses différentes manifestations, il suffira de détacher quelques passages des œuvres qui représentent le mieux la période antérieure à l'introduction des mots normands dans l'idiome anglais. Prenons d'abord la curieuse chronique de Peterborough (1137).

[1] Kington Oliphant, *Old and middle Engl.*, p. 117.
[2] L. Kington Oliphant, *Old and middle English*, London, 1879, p. 140.

.....

Tha the suikes undergœton that the milde man was and soft and god and na iustise ne dide. Tha diden hi alle wunder. Hi hadden him manred maked and athes suoren. Ac hi nan treuthe ne heolden. Alle hi wœron forsworen. And here treothes forloren. For œuric rice man his castles makede and agœnes him heolden and fylden the land ful of castles. Hi suencten suythe tha uurecce men of the land mid castel weorces. Tha the castles uuaren maked. Tha fylden hi mid deoules and yvele men. Tha namen hi tha men the hi wenden that any god hefden[1].

.....

Alors les traîtres comprirent que l'honnête homme était doux et bon et ne faisait pas d'injustice. Alors ils s'étonnèrent tous. Ils lui firent rendre hommage et prêter serment. Mais ils ne tinrent pas parole. Tous furent parjures. Et manquèrent à leur foi. Car chaque homme puissant fit son château et contre lui l'occupa et remplit le pays de forteresses.

Ils opprimèrent durement les malheureux hommes du pays avec la construction des forteresses. Quand les châteaux furent faits. Alors ils les remplirent de diables et d'hommes méchants. Alors ils s'emparèrent des hommes qu'ils pensaient avoir quelque bien.

Rapprochons de cette langue naïve et limpide, où l'art de l'écrivain se montre à peine, la poésie de Layamon, qui est comme le dernier écho littéraire de l'école anglo-saxonne : le contraste fera bien comprendre les différences que nous avons signalées plus haut entre les dialectes du nord et ceux du centre et du midi.

MORT D'ARTHUR[2].

Æfne than worden,
Ther com of se wenden,
That wes an sceort bat lithen,
Sceouen mid vthen :

Avec ces paroles,
Arrive venant du côté de la mer,
Ce qui était un petit bateau,
Se mouvant avec les vagues.

[1] Cité par Oliphant, *Old and middle Engl.* p. 168.
[2] Vers 28602 et suivants. Cités par Earle d'après le ms., p. 48.

And twa wimmen therinne,	Et deux femmes étaient dedans
Wunderliche idihte :	De merveilleuse forme ;
And heo nomen Arthur anan,	Et elles prirent Arthur aussitôt,
And aneouste hine uereden,	Et immédiatement l'emportèrent
And softe hine adun leiden,	Et doucement le déposèrent
And forth gunnen hine lithen.	Et s'éloignèrent avec lui en mer.
Tha wes hit iwurthen,	Alors fut accompli
That Merlin seide whilen ;	Ce que Merlin dit jadis :
That weore unimete care,	Qu'il y aurait des soins extraor- [dinaires
Of Arthures forth fare.	Au départ d'Arthur.
Bruttes ileueth zete,	Les Bretons croient toujours
That he beo on liue,	Qu'il est en vie,
And wunnie in Aualun	Et habite à Avalon
Mid fairest alre aluen :	Avec la plus belle de toutes les [fées.
And lokieth euere Bruttes zete,	Et les Bretons attendent toujours
Whan Arthur cume lithen.	Qu'Arthur revienne par mer.

Layamon est un véritable littérateur, et nous trouvons chez lui la forme la plus épurée du dialecte du Wessex. M. Earle signale même dans son style une certaine recherche des formes archaïques [1] et des traces trop accusées des vieilles règles grammaticales. M. Freeman, qui déclare que le Brut de Layamon est une *trahison contre la langue et l'histoire de sa race*, n'en reconnaît pas moins sa valeur littéraire [2]. Quoi qu'il en soit, nous n'y retrouvons plus toutes les élégances transpositives de la langue d'Alfred ; les mots y gardent un ordre logique, alors même que les prérogatives de la poésie pourraient les autoriser à s'en

[1] Earle, *The philol. of the Engl. tongue*, p. 47.

[2] « It was treason against the tongue and history of his race for Layamon to translate the Brut into English. All traces of national feeling must have gone from the heart of the man who could waste so many *good words* of English speech upon the silly tales of Brute and Arthur », Freeman, *The Norm. conquest*, V, p. 592.

écarter, mais son vocabulaire est encore pur de tout mélange normand [1].

L'*Ormulum*, postérieur au *Brut* d'environ dix ans, est surtout remarquable par son orthographe. L'auteur, un certain Ormin ou Orm (d'où le nom du poème) eut la précoce idée d'établir l'accord entre la représentation écrite des mots de son dialecte et leur prononciation. Son procédé, qui a laissé des traces jusque dans l'orthographe moderne, consistait à redoubler la consonne après toute voyelle brève. Il en donne lui-même l'explication :

And whase wilenn shall this boc	Et quiconque se décidera de ce
efft otherr sithe writenn	livre à écrire une copie,
himm bidde icc that he't write [rihht	je le prie de l'écrire correctement
Swa summ this boc him tœ- [chethth	comme ce livre le lui indique,
And thatt he loke well thatt he	et de bien prendre soin
An bocstaff write twiggess	d'écrire deux fois une lettre
eggwhœr thœr ist uppo thiss boc	partout où elle est sur ce livre
iss writenn o thatt wise.	écrite de cette manière.
Loke well thatt he't write swa,	Qu'il prenne garde de l'écrire
for he ne magg nohht elless	car il ne peut autrement [ainsi,
on Ennglissh writenn rihht te [word	en anglais écrire correctement
that wite he well to sothe [2].	le mot : qu'il le sache bien, en [vérité.

Il serait aisé de trouver dans l'Ormulum des passages plus remarquables que celui-ci pour le style autant que pour la pensée ; nous l'avons préféré seulement parce

[1] Il y a deux textes différents du Brut de Layamon. Le plus ancien (vers 1200) n'a pas cinquante mots d'origine française ; l'autre n'en a guère plus. Voir l'édition de sir Frederick Madden (1847).

[2] Edit. de M. Robert Meadows White, D. D., d'après le manuscrit de la *Bodléienne*, Oxford, 1852, 2 vol. in-8°.

qu'il montre combien la prononciation de ce dialecte primitif préoccupait déjà les écrivains soucieux de son avenir. Il prouve, de plus, que les différences dialectiques n'étaient pas toutes dans les formes grammaticales : la prononciation en contenait aussi.

Bien que ces ouvrages de longue haleine ne présentent pas encore de trace sensible du mélange des deux idiomes parlés en Angleterre, ce mélange avait pourtant commencé ; seulement il ne se manifestait guère que dans des locutions où le terme français n'avait pas de correspondant exact en anglais. Nous rencontrons, par exemple, même avant la conquête, dès 1051, des locutions comme celles-ci : « The Frencyscan the on tham *Castelle* », allusion au château de Douvres. En 1086 : « Se cing *dubbade* his sunu Henric to ridere ». *Dubbade*, dit M. J. Kemble, n'est autre chose que le verbe français *adouber* (employé encore au jeu d'échecs, et conservé dans les patois du Languedoc) changé en verbe faible anglais. En 1135 : « *Païs* he makede men and dœr ». — « Balduin *accordede.* » En 1137 : « He hadde get his *trésor* ». On pourrait encore citer les mots : *cancelere*, *neus* (neveu), *prisun*, *justise*, *martyr*, *castle*, *tensérie* (de tancer), *carited*, *rentes*, *in prisun*, *privilegies*, *miracles*. En 1140, nous trouvons en outre : *candles*, *quarteres*, *cuntesse in Anjou*[1].

Aussitôt que la confiscation de la Normandie eut isolé les Anglais dans leur île, le mélange des deux idiomes rivaux fit des progrès visibles ; car, par suite de cette séparation d'abord, et, plus tard, à cause du traité signé entre Henri III et Louis IX[2], l'affluence des étrangers cessa, et

[1] Thommerel, *Recherches sur l'anglo-saxon*, p. 88 ; et Alex. Ellis, *Early English pron*, Ire part., p. 84.

[2] Ce traité interdisait à chacun des deux rois d'autoriser ses sujets à posséder des terres sur le domaine de l'autre. (Matth., Paris. *Ad ann.*, 1244.)

l'Angleterre reprit enfin possession d'elle-même. L'effrayante mortalité des barons normands, pendant les guerres intestines qui ensanglantèrent les règnes de Jean-sans-Terre et de Henri III, ouvrit aux vaincus le chemin des honneurs. Ils avaient déjà pour eux, outre une indomptable énergie, le nombre et la richesse, produit de leur travail. Longtemps fidèles à leurs mœurs et à leur idiome, ils avaient repoussé, comme une trahison, toute alliance avec les vainqueurs. Mais, depuis la conquête, les événements avaient marché, les circonstances s'étaient singulièrement modifiées. Les rois normands, sous peine de livrer toutes leurs prérogatives à une aristocratie remuante et ambitieuse, avaient dû s'employer eux-mêmes à relever la classe sujette et méprisée, afin de pouvoir s'appuyer sur elle. Les Anglais ne pouvaient plus que se prêter de bonne grâce à une manœuvre qui leur était si favorable; car l'assimilation des deux races sous un joug commun, c'était le renversement de l'ordre établi par la conquête, c'était la revanche de Hastings [1].

C'est ainsi que la politique, après avoir cherché à élever une barrière infranchissable entre les deux races et, par conséquent, entre les deux idiomes, en arriva, par la force des choses, à favoriser leur rapprochement et à précipiter leur mélange. L'intégrité des dialectes anglais, longtemps sauvegardée par la fierté des vaincus et le dédain des vainqueurs, fut laissée sans défense à partir de 1205, et la langue subit l'invasion normande cent cinquante ans après le pays !

Nous allons suivre, dans une série de citations, les progrès de cette invasion tardive. Voici d'abord la traduction anglaise d'un petit poème anglo-normand intitulé : « La

[1] Aug. Thierry, *Dix ans d'études historiques*, p. 158.

prière du prisonnier. » Nous donnons l'original et la traduction de ce curieux morceau, tel qu'il est au folio 160 b. du *Liber de antiquis legibus*, conservé au Guildhall de Londres. Les paroles et la musique sont probablement de la seconde moitié du XIIIe siècle.

I

Eyns ne soy ke pleynte fu
Ore pleyn dangusse tressu
Trop ai mal et contreyre
Sanz decerte en prisun sui

Car m'aydez très-pius ihésu
Duz deus et deboneyre.

II

Ihesu crist veirs deu veirs hom,
Prenge vus de mei pite.
Jetez mei de la prisun
Y ie sui a tort gete.
Jo e mi autre compaignun
Deus enset la uerite
Tut pur autre mesprisun
Fumes a hunte liuere.

III

Sire Deus
Ky as mortels
Es de pardun ueine
Sucurez
Deliuerez
Nus de ceste peine.
Pardonez
Et assoylez
Icel' gentil sire
Si te plest
Par ki forfet
Nus suffrun tel martire.

I

Ar ne Kuthe ich sorghe non,
Nu ich mot namen min mon.
Karful welfore ich syche.
Geltles ihe sholye muchele [schame
Help God for thin swete name
Kyng of Hevene riche.

II

Jesu crist sod God sod man
Loverd thu rew upon me
Of *prisun* thar ich in am
Bring me ut and makye free.
Ich and mine feren sume
God wot ich ne lyghe noct
For othre habbet mis nome ben
In this prisun ibroct.

III

Al micti
That wel lictli
Of bale is hale and bote
Hevene King
Of this woning
Ut us bringe mote.
Foryhef hem
The wykke men
God yhef it is thi wille
for wos gelt
we bed ipelt
In thos prisun hille.

IV

Fous est ke se afie
En ceste morten vie
Ke tant nus contralie
Et u nad fors boydie
Ore est hoem en leesse
Et ore est en tristesse
Ore le garist ore blesce
fortune ke le guie.

V

Virgine et mere au souerein
Ke nus ieta de la mayn
Al mauffe ki par euayn
Nus ont trestuz en sun heine
A grant dolur et peine.
requerez icel seignur
Ke il par sa grant dulcur
Nus get de ceste dolur
U nus sumus nuyt et jor
Et doint ioye certeyne.

IV

Ne hope non to his live
Her ne mai he bilive
Heghe thegh he stighe
Ded him felled io grunde.
Nu had man wele and blisce
Rathe he shal thar of misse
Worldes wele midywisse
Ne lasted buten on stunde.

V

Maiden that bare the heven king
Bisech thin sone that swete thing
That he habbe of hus rewsing
And bring hus of this woning
For his muchele milse.
He bring hus ut of this wo
and hus tache werchen swo
In thos live go wu sit go
That we moten ey and o
Habben the eche blisce.

On remarquera que la traduction n'a guère emprunté à l'original que le mot *prisun*. Le mélange, déjà actif dans la langue familière de la bourgeoisie, n'arrive encore que très affaibli à la langue littéraire.

Robert de Gloucester, qui écrivait en 1230, ne fait que de très rares emprunts au vocabulaire normand ; mais la plupart de ses contemporains se montrent beaucoup moins scrupuleux. Adam Davie (1280), dans sa vie d'Alexandre le Grand, insère, un peu au hasard, tous les mots qui lui paraissent faciliter son vers et, parfois même, des locutions tout entières :

In this time, fair and *joly*
Olympias, that fair wife,

Would make a *riche fest*
Of Knigtes and ladies *honest*.
. . . . . .
That telleth the *maistres saunz faile*
Hy ne ben no more *verreyment*
And to have horses *avenaunt*
To hem stalworth and *asperaunt*
Toppe and rugge and *croupe and cors*
Is *semblabel* to an hors[1].

On rencontre aussi, vers la même époque, de singuliers exemples du mélange burlesque des trois idiomes du temps (*latin*, *français*, *anglais*). Cette confusion contribuait puissamment à les altérer tous les trois :

Quant homme deit parleir, videat quœ verba loquatur,
Sen covent aver, ne stultor inveniatur.
Quando quis loquitur, bote resoun reste therynne,
Derisum patitur, aut lutel so shall he wynne[2].

Le célèbre poème satirique *The land of Cokayne*, écrit vers 1300 et attribué à Michael de Kildare, contient aussi beaucoup de mots français :

There is a wel fair *abbei*,
Of white monkes and of *grey*.
There beth bowris and halles :
Of *pasteiis* beth the walles,
Of fleis, of fisse and *rich met*,
The likfullest that man may et.
Fluren cakes beth the schingles alle,
of cherche, *clotster*, boure and halle.
The pinnes beth fat *podinges*
rich met to *princes* and kinges

[1] Ellis, *Early Engl. pronunc.*, part. I, p. 140 ; et Earle, *The phil. of the Engl. tongue*, p. 64.
[2] Marsh, *Macaronic poetry*, p. 247.

Though *paradis* be miri and bright,
Cockayn is of fairir sight...
when the *monkes* geeth to *mass*,
All the *fienestres* that beth of glass
Turneth into crystal bright,
To give *monkes* more light[1].

Nous pourrions y souligner encore les mots : *fruit*, *floure*, *serpent*, *vile*, *joy*, *rivers*, *oil*, *fine*, *serveth*, *pillars*, *capital*, *jaspe*, *coral*, *odour*, *canel*, *girofle*, *rose*, *lily*, etc.

Tout cela ne constitue pourtant encore qu'une sorte de juxtaposition grossière, plutôt qu'un mélange, une fusion d'idiomes. Mais l'art ne va pas tarder à se faire jour dans le choix et dans l'arrangement des mots. Le *Handling Synne*[2] de Robert de Brunne est d'une facture plus élégante ; on y voit déjà clairement ce que pourra devenir cet idiome, quand il aura été cultivé et assoupli par des écrivains de talent. Ce poème contient une quantité considérable de mots français, ce qui ne saurait nous surprendre, puisque nous approchons sensiblement de l'époque de Chaucer ; mais les mots purement anglais qui s'y trouvent, et c'est là le côté particulièrement intéressant de cette œuvre, n'appartiennent pas à un dialecte unique ; ils semblent venir de tous les points de l'Angleterre pour concourir à une œuvre commune. Les formes du dialecte central y dominent pourtant, et nous pouvons déjà prévoir que l'anglais littéraire les adoptera aussi, mais sans négliger les ressources qui lui seront fournies par les autres dialectes. Il saura seulement leur imposer une discipline plus puis-

[1] Ellis, *Early English pronunciation*, part. I, p. 84.

[2] Ce poème, avec son original français, a été édité par M. Furnival pour le *Roxburgh Club*. Le *Manuel des péchés* avait été écrit par Guillaume Waddington seulement 30 ans plus tôt.

sante qui leur donnera plus de cohésion et de personnalité.

Robert de Brunne prend de tous côtés, mais un peu au hasard : au sud, il emprunte le changement de *a* en *o*, de *o* en *ou*, de *g* en *n* ; l'aspiration de c en ch (moche, eche, whyche, swyche) et de *sc* en *sh*. Il adopte la corruption occidentale du participe présent en ing, sans oser pourtant renoncer entièrement à la forme en *and*. Il conserve aussi un grand nombre de formes septentrionales (thethen au lieu de then, mykel au lieu de mochil, *childer*, *ylka*, *tane*, *ire*, *gatte*, *hauk*, *slagheter*, *handmayden*, *lighten*, *wrecched*, *abye*, *he seys*, *thou sweres*, etc. Il manifeste, en outre, une grande prédilection pour le digramme *gh* ; il écrit non seulement *sygh*, *lagheter*, *doghe*, *nighe*, *neghbour*, mais encore *kneugh* (knew), *nagheer* (nowhere), etc., ce qui tendrait à prouver que l'aspiration gutturale du gh avait déjà disparu de plusieurs mots [1].

Le passage suivant, relatif au grand évêque de Lincoln, qui mourut peu d'années avant la naissance de notre poète, n'est pas traduit du français :

Y shall yow telle as y have herde
Of the bysshope seynt Roberde
Hys *to-name* ys Grosteste — *surname*
Of Lynkolne, so seyth the *gest*. — *history*
He lovede moche to here the harpe,
For mannys wyt hyt makyth sharpe ;
Next hys chaumbre, besyde hys stody,
His harpers chaumbre was fast therby.
Many tymes be nyghtys and dayys,
He had solace of notes and layys.
One askede hym onys, resun why
He hadde delyte yn mynstralsy ;
He answerde hym on this manere,
why he helde the harper so dere :

[1] K. Oliphant, *Old and middle English*, p. 447 et suivantes.

the vertu of the harpe thurghe skylle and *ryzt* *right*
wyl destroye the fendes *myzt* *might*
And to the croys by Gode skylle
ys the harpe lykencde *weyle* [1]. *well*

Il convient de signaler aussi l'œuvre de Richard Rolle, l'ermite de Hampole, qui mourut vers 1349. Son poème « *The prikke of Conscience* » ne fut composé, dit-il, que pour ceux qui comprennent sa langue, observation remarquable à une époque où l'on n'écrivait guère que pour ceux qui parlaient français. Son ouvrage ne compte pas moins de dix mille vers rimés :

Now I have, first as I undertoke,
Fulfilled the sevene matières of this boke,
And oute of latyn I have hem idrawe;
The whiche to some man is unknawe.
And namely to lewed men of Yngelonde,
That konneth nothing but Englisshe understonde.
And therfor this tretys outedrawe I wolde
In Englisshe; that men understonde hit sholde.
And *prikke* of *conscience* is this tretys yhote,
The whiche to mannes soule is best bote [2].

Cette langue ne contient presque plus de formes archaïques, et on peut la lire sans le secours d'une traduction. Il ne faudrait pas croire cependant qu'elle fût généralement acceptée en Angleterre à cette époque; elle avait encore bien des résistances à vaincre, beaucoup d'obstacles à surmonter. pour les Normands, habitués à considérer le nom d'Anglais comme une grossière injure [3], c'était déroger gravement

[1] Kingt. Oliphant, *Old and middle Engl.* (emprunté à l'édit. du *Roxburgh Club*), p. 467.
[2] Sh. Turner, *The Hist. of Engl. during the middle ages*, d'après le ms. (*Bibl. reg.*, 18, A. 5).
[3] « The English were termed barbarians, and a Norman could not

que de renoncer à l'idiome, qui était encore et demeura longtemps le privilège de la noblesse, le dernier signe de la victoire. Heureusement toute résistance avait cessé du côté des vaincus. Ils s'efforçaient même de se rapprocher des vainqueurs en étudiant leur langue, ou plutôt en mêlant à leur idiome tous les mots qu'ils pouvaient en retenir. Dans les villes, où la population des deux races se coudoyait sans cesse, le travail d'assimilation était facile; mais dans les hameaux, les paysans ne pouvaient que continuer à faire usage de leur dialecte primitif. La distance qui existait entre ces *bondmen* et les bourgeois des villes était encore très grande sous Edouard III. Froissart, que l'on ne saurait accuser d'une sensibilité trop grande, ne peut s'empêcher de plaindre leur situation malheureuse, en la comparant à celle des serfs en France[1]. Il est évident que pour pénétrer jusqu'à ces couches inférieures de la société, l'idiome anglo-normand avait beaucoup plus à faire encore que pour s'élever jusqu'au sommet : du côté des Normands, il y avait mauvais vouloir, il est vrai; mais de l'autre côté, il y avait impuissance.

Ce fut donc par la classe moyenne que le mélange s'effectua d'abord. Les Normands avaient importé en Angleterre toute une civilisation nouvelle, et les bourgeois anglais, pour entrer dans leur société et jouir de leur civilisation, devaient naturellement adopter le langage qui en était l'expression. D'un autre côté, les travaux de traduction qui avaient servi de littérature pendant toute la période qui nous occupe, avaient contribué, pour une large part, à augmenter les emprunts faits à la langue des trouvères. Adopter le terme à traduire simplifiait trop le travail

more grossly offend one of his countrymen than by calling him an *Englishman* ». E. Malcolm, *Anecdotes on the manners and cust.*, p. 54.

[1] Froissart, vol. II, chap. LXXIV, p. 133.

ennuyeux du traducteur pour qu'il négligeât toujours un secours si précieux. Le français, plus cultivé que l'anglais, se prêtait d'ailleurs bien mieux à la versification ; ses terminaisons plus sonores offraient une mine abondante de rimes riches et harmonieuses.

Ces nombreux emprunts faits au français des trouvères par les divers dialectes du vieil anglais n'affaiblirent pas les différences qui existaient entre eux, bien au contraire : ils ne firent que les augmenter d'abord. La prononciation et le sens même de tous ces mots d'emprunt restaient livrés au hasard de la plus variable des choses humaines, l'interprétation de chacun. Tel mot était adopté au nord qui ne l'était pas au midi ; tel autre, admis dans plusieurs dialectes, revêtait dans chacun une orthographe spéciale qui le défigurait partout, il est vrai, mais d'une manière différente. Enfin. les traducteurs ne se contentaient pas toujours de puiser dans la littérature normande, ils mettaient à contribution des œuvres de toute provenance et, par conséquent, de tout dialecte ; et lorsque le mariage de Henri II avec Eléonore eut étendu jusqu'au sud-ouest de la France les possessions anglaises, les troubadours purent, comme les trouvères, fournir leur contingent de mots aux dialectes issus de l'anglo-saxon.

Quant à l'idiome des Normands d'Angleterre, il est aisé de comprendre que, séparé du sol natal, torturé par des gorges saxonnes, appauvri par des emprunts toujours renouvelés, il ne pouvait que dégénérer et périr. Les trouvères normands qui, jadis, fréquentaient l'Angleterre, avaient cessé d'y venir, et ceux qui s'y étaient fixés avaient dû chercher des élèves et des continuateurs parmi les Anglais eux-mêmes. Aussi, dès le début du XIVe siècle, aucun d'eux n'écrivait plus en français.

La Cour et la noblesse parlaient pourtant encore cette

langue [1], et Edouard III qui, comme nous allons le voir, lui porta le dernier coup, n'en parla jamais d'autre. Dans une circonstance importante de sa vie politique, il fut incapable de mettre bout à bout trois ou quatre mots de l'idiome national [2]. Il suffira de quelques exemples pour donner une idée de l'état de dégénérescence de la langue qu'on s'obstinait à parler à la cour. Voici en quels termes, Edouard III lui-même écrivait à son fils :

Tresch... et tresame filtz nous sauons bien ge vous desriez mult de sauoir bones nouelx de nous et de nre estat vous faceons assauoir ge au partier du cestes nous esteions heites de corps dieux ensoit loie [3].

Voici, en outre, un spécimen du style des proclamations :

Come en nostre parlement pur refriendre la malice des servantz qi furent percionses nient voillantz servire après la pestilence, saunz trop outrageouses lowers prendre [4].

Et ailleurs :

Soit ordeine covenable remedie et coment la ples purra meltz estre gardez et le people de son roialme vivre en ese et quiete [5].

Nous donnerons encore une curieuse définition de l'amour en trois langues, qui montrera clairement ce que le français avait perdu à cette époque et ce que l'anglais n'avait pas encore su acquérir. Ce précieux morceau, écrit au XIVe siècle, est emprunté au manuscrit Douce de la Bodleïenne (139 — folio 148).

[1] Robert de Avesbury, *Histor. de mirab. gestis Edwardi III*, p. 130, édit. Hearne.
[2] Pauli, *Pictures of old England*, p. 208.
[3] Rob. de Avesbury, p. 98.
[4] Rymer, III, p. 469.
[5] Rot. Parl., II, p. 268.

I

Amor est quædam mentis insania
quæ vagum hominem ducit per devia ;
Sitit delicias et bibit tristia,
Crebris doloribus commiscens gaudia.

II

Amur est une pensée enragiée
Ke le udif (oisif) humme meyne par veie deveye,
Ke a seif de delices et ne beit ke tristesce.

III

Love is a selkud wodenesse
That the idel men ledeth by wildernesse
That thurstes of wilfulscipe (wilfulnesse?)
And drinket sorwenesse
And with lomeful sorewes menget his blithnesse.

M. P. Meyer, qui cite ce morceau [1], observe que les deux premières lignes de la traduction française peuvent bien passer pour des vers, mais qu'il a des doutes sur la troisième. Quant à la traduction anglaise, elle est lourde et d'une gaucherie toute naïve ; mais du moins est-elle exacte et complète. Le mot *wilfulscipe*, qui détruirait la rime, est probablement une erreur de copiste.

Nous ne saurions mieux terminer cet exposé que par une citation du traité intitulé : « *La manière de langage qui enseigne à parler et à écrire le français* [2]. Cet opuscule qui porte la date du 29 mai 1396, sans nom d'auteur, est destiné aux gens de qualité. Il contient des modèles de conversation sur différents sujets et montre, d'une manière

[1] Romania, 1875, p. 383, *Mélanges de poésie anglo-normande.*
[2] *Revue critique d'histoire et de littérature* (numéro complémentaire de 1870). Paris, 1873.

évidente, avec quel acharnement l'aristocratie anglo-normande s'attachait encore aux derniers lambeaux de l'idiome parlé par ses ancêtres.

..... Qu'ils pourront avoir sens naturel d'apprendre à parler, bien soner et à droit escrire doulz français, qu'est la plus bel et la plus gracious language et plus noble parler, après latin d'escole, qui soit au monde, et de tous gens mieulx prisee et amee que nul autre ; quar Dieulx le fit si doulce et amiable principalement à l'oneur et loenge des angels du ciel, pour la grant doulceur et biaultée d'icel.

Mais des ouvrages de ce genre, quelque complets qu'ils fussent, ne pouvaient plus empêcher, ni même retarder, le dépérissement du français d'Angleterre. La langue vulgaire était victorieuse, et Edouard III n'avait plus qu'à sanctionner cette victoire par l'ordonnance du 13 octobre 1362[1]. Bien que, par une contradiction singulière, cette loi fût elle-même écrite en français[2], elle n'en eut pas moins d'efficacité. Nous en trouverons une preuve évidente chez les écrivains dont nous allons examiner les œuvres.

[1] Voici comment fut motivée cette fameuse ordonnance : « The French tongue is much unknown, so that the people which do implead or be impleaded in the king's court, and in the courts of others, have no knowledge nor understanding of that which is said for them or against them by their serjeants and other pleaders », *Stat. of the realm*, folio, vol. I, p. 396 (36 Edward III).

[2] *Longman's Life and Times of Edward III*, vol. II, p. 71.

CHAPITRE IV

ÉCRIVAINS POPULAIRES EN ANGLAIS DIALECTIQUE

Etat de la langue à l'avènement d'Edouard III. — Portrait d'Edouard, sa politique. — Prédécesseurs immédiats et contemporains de Chaucer. — Poèmes politiques en français, en latin, en anglais. — Lawrence Minot. — Poème sur le siège de Calais. — Langue de Minot. — Le public anglais divisé en deux camps. — John Wiclef. — Sa biographie. — Wiclef homme politique, — réformateur. — Pourquoi il est protégé par le roi et par Jean de Gand. — Lutte de ce dernier contre l'Eglise. — Wiclef écrit en langue vulgaire. — Sa traduction de la Bible. — Pourquoi sa langue est presque exclusivement saxonne. — The vision of Piers Plowman ; the Creed. — Ce qu'était probablement l'auteur anonyme de ces poèmes ; son style archaïque. — Effet des écrits populaires en langue vulgaire.

La confiscation de la Normandie et, plus tard, les luttes soutenues contre la royauté par les *seigneurs* et les *sujets*[1] alliés dans ce but, avaient, nous l'avons dit, favorisé la fusion des deux idiomes, en nécessitant le rapprochement des deux races. L'œuvre d'unification était cependant loin

[1] Sujets (*subjecti*). « Ce mot ne signifiait pas la soumission en politique, » mais la soumission aux vainqueurs. Cinq cents ans après la conquête, on » faisait encore la différence. La reine Elisabeth, dans son discours au Par- » lement, n'appelait pas *sujets* les hommes sur qui elle n'avait que la préé- » minence de l'autorité ; mais elle donnait ce nom aux membres des » communes pour exprimer qu'elle avait sur eux une autre sorte de pou- » voir. La formule était : « My right loving Lords, and you, my right » faithful and obedient subjects ». Aug. Thierry, *Dix ans d'études*, p. 38.

d'être complète en 1327, lorsque le jeune et ardent Edouard III monta sur le trône.

Le nouveau roi avait les qualités qui convenaient aux circonstances difficiles où l'Angleterre se trouvait. Aux dons les plus brillants de l'esprit, il joignait un grand courage et un grand sens politique. Il avait compté au nombre de ses précepteurs les deux savants les plus illustres de l'époque, Richard Bury et Walter Burleigh [1], mais il avait étudié, ailleurs que dans les livres, son métier de roi. Son fils, le célèbre Prince Noir, était moins bien doué ; il avait plus des qualités qui font le parfait chevalier, moins de celles qui font l'homme d'Etat. Heureusement peut-être pour sa gloire, la mort ne lui permit pas d'atteindre l'âge où il aurait eu besoin des secondes [2].

Le grand objet de la politique des premiers rois normands avait été la fondation d'un empire continental. Edouard renoua la tradition avec des chances sérieuses de succès. Il ne parvint pas, il est vrai, à réaliser ses rêves ambitieux, — et ce fut un grand bonheur pour l'Angleterre ; — mais ses victoires produisirent un résultat bien plus considérable que celui qu'il en attendait. Elles complétèrent réellement le mélange des deux races qui avaient combattu et vaincu sous un même drapeau. Il n'y eut désormais plus rien de commun entre l'Angleterre du roi Jean et celle d'où les armées d'Edouard s'étaient élancées à la conquête de la France [3]. Après Crécy, il n'y eut plus en Angleterre que des Anglais.

L'homme d'Etat sut alors tirer parti des victoires du général. Sentant qu'une suite de revers pourrait anéantir ce que venait de fonder une suite de victoires, Edouard voulut

[1] Godwin, *Life of Chaucer*, II, p. 91.
[2] G.-P.-R. James, *Hist. of Edw. III and the Black Prince*, II, p. 47.
[3] Macaulay, *Hist. of England*, I, p. 17.

rendre indissolubles les liens glorieux qu'il venait d'établir entre les vainqueurs et les vaincus de Hastings. Pour cela, il fallait avant tout faire disparaître la distinction que la différence des dialectes formait encore entre les deux races. L'unité politique ne pouvait exister sans l'unité de langage.

Edouard s'employa donc aussitôt à encourager, par tous les moyens possibles, les jeunes écrivains en langue vulgaire. Son influence, s'exerçant dans le sens populaire, devait être puissante, il est vrai ; mais elle pouvait n'être pas suffisante. Il y avait à compter, en effet, avec la résistance aveugle des représentants des préjugés de race, c'est-à-dire avec l'immense majorité de l'aristocratie ; il y avait surtout à compter avec les hasards du génie. Il s'agissait bien plutôt de créer une langue, que de la polir et de la cultiver. La jeune école des novateurs en langue vulgaire se trouvait en présence du problème redoutable que Dante, en Italie, n'avait résolu qu'au moyen d'un chef-d'œuvre.

Mais la fortune ne devait pas abandonner l'Angleterre sur ce nouveau champ de bataille : un poète lui était né.

Avant d'étudier la vie et les œuvres du premier écrivain de génie en langue vulgaire, nous examinerons les travaux de ses prédécesseurs immédiats et de ses contemporains, afin d'établir, avec plus de justice, la part qui revient à chacun d'eux dans l'œuvre nationale de l'unification de la langue anglaise.

Une curieuse publication de M. Th. Wright[1] nous montre que, dès les premières années du XIVe siècle, les écrits en langue française ou en langue latine étaient devenus très rares en Angleterre, surtout les premiers. Nous en donne-

[1] Political poems and songs relating to English history, composed during the period from the accession of Edw. III to that of Rich. III. *Edited by th. Wright Esq.*, 2 vol. London, 1859.

rons cependant quelques exemples afin de caractériser plus complètement l'époque littéraire qui nous occupe. Le recueil de M. Wright ne contient que deux poèmes en français, tous les deux composés à l'étranger, quoiqu'ils soient intimement unis à l'histoire politique de l'Angleterre. Voici un passage du plus remarquable :

I. THE VOWS OF THE HERON [1].

« Quant Jehan de Beaumont ot dit ce qu'il pensa,
Robert, celi d'Artois, gaires ne demoura,
Les deux plas a reprins et si les releva,
Et les trois menestrels il mie n'oublia;
Les deux pucelles cantent, chacuns une emmena.
Par devant la roine Robert s'agenouilla,
Et dist que le hairon par tems départira,
Mès que chou ait voué que le ceur li dira.
« Vassal, dit la roine, or ne me parlés ja;
Dame ne peut vouer, puis qu'elle seigneur a,
Car s'elle veue riens, son mari pooir a
Que bien puet rappeler chou qu'elle vouera;
Et honnis soit li corps que ja si pensera,
Devant que mes chiers sires commandé le m'ara. »
Et dist le roy: « Voués, mes corps l'acquittera;
Mès que finer en puisse, mes corps s'en penera;
Voués hardiment et Dieux vous aidera. »
Adonc dist la roine: « Je sais bien que piecha
Que sui grosse d'enfant, que mon corps senti la,
Encore n'a il gaires qu'en mon corps se tourna;
Et je voue et prometh a Dieu qui me crea,
Qui nasqui de la vierge, que ses corps n'enpira,
Et qui morut en crois, on le crucifia,

[1] Le ms. de ce poème est conservé dans la bibliothèque de Berne (Suisse), n° 323. — Il a été sans doute composé par un partisan de Robert d'Artois, et son objet semble de vanter la part de celui-ci dans la guerre d'Édouard contre la France. Comme il fait allusion à l'emprisonnement du comte de Suffolk en 1340, il doit avoir été fait après cet événement et probablement avant la trêve de septembre, cette même année. Ce poème est écrit en dialecte de l'Artois.

Que ja li fruis de moi de mon corps n'istera,
Si m'en arés menée au pais par delà,
Pour avanchier le veu que vos corps voué a.
Et s'il en vœlh isir, quant besoin n'en sera,
D'un grand coutel d'achier li miens corps s'ochira ;
Serai m'asme perdue et li fruis périra. »
Et quant li rois l'entent, moult forment l'en pensa,
Et dit : « Certainement nuls plus ne vouera. »
Li hairons fut partis, la roine en mengna.
Adonc, quand che fut fait, li rois s'apareilla,
Et fit garnir les nes, la roine i entra,
Et maint franc chevalier avecques lui mena.
De illœc en Anvers li rois ne s'arrêta.
Quant outre sont venu la dame delivra ;
D'un biau fils gracieux la dame s'acouka,
Lyon d'Anvers [1] ot nom quant on le baptisa.
Ensi la franque dame le sien veu acquitta ;
Ains que soient tout fait, maint preudomme en morra,
Et mainte preude femme pour lasse s'en tenra.
Adonc parti li cours des Englès par de là. »

(*Chi finent leus veus du hairon.*)

Plusieurs des poèmes contenus dans ce recueil ne portent pas de signature ; ce sont, en particulier, ceux qui sont écrits en français et en latin. Les auteurs probables en sont suffisamment désignés par ce fait. Les représentants de la vieille aristocratie, fidèles aux traditions de la conquête, résistaient à l'entraînement général et continuaient à dédaigner la langue des vaincus. Voici un spécimen des poèmes politiques en latin :

ON CRECY AND NEVILE'S CROSS [2].

Annis bis sex c., quater x., bis ter, simul et c.,
Carmina pando lyra tum contingentia mira.

[1] Lionel duc de Clarence, troisième fils d'Edouard, naquit à Anvers en 1338.

[2] Tiré du Cotton ms., *Titus*, A. XX, fol. 86 recto.

Gallia mota nimis declinat forte ruinis,
Dum properat vesci bello sub nemore Cressi.
Corruit ense per E. subito gens Gallica sub P.,
Funeris ex pœna pereunt tria millia dena.
Bina dies vere post festum Bartholomæi,
Hæc virtute Dei testatur mira patere.
Plebs nitet Edwardi de gestu Machabæorum,
Laus patet Anglorum sub vexillo leopardi.
Fastu commotos percussit et Anglia Scotos,
Sub regente David, quatuor ter millia stravit.
Cruxque novem villæ belli sit testis et ille
Qui verum scivit quod Scotia victa subivit.
Præ festo Judæ lux Anglis dena vacavit,
Sed tunc calcavit Scotos sors aspera rude :
Sanguine stillante necat illos gens borealis,
Quos ibi regalis præsumptio duxerat ante.
Reges, dux et comites,
Barones et milites,
Qui tunc bellaverunt,
Prior atque præsules
Plures viri nobiles
Nece ceciderunt.
Mox audaces Angliæ,
Tunc majores Scotiæ,
Fuga sequebantur,
Plures tacti vulnere,
Rex et Duglas propere
Capti carcerantur.
Subdola Scotorum gens laudem perdit honorum. »

(*Isti versus sunt de bellis de Cressi et de Nevilecross.*)

Mais les écrivains politiques en langue vulgaire ne cherchaient pas à cacher leur nom, et il est probable qu'ils avaient quelque avantage à se mettre ainsi en évidence. L'un d'eux paraît avoir joui d'une immense popularité pendant les premières années du règne d'Edouard III. Il déclare s'appeler Lawrence Minot. Le succès et la protection

royale le décidèrent à réunir en un volume ses différents écrits, vers l'année 1352.

Malgré cette précaution, malgré le mérite de ses vers et la juste célébrité de son nom, son œuvre a failli ne pas arriver jusqu'à nous. Un heureux hasard la tira de l'oubli sous le règne de Henri V. Il y eut, à cette époque, une sorte de réveil de l'esprit national ; on chercha de tous côtés, pour les remettre en lumière, les souvenirs du grand règne d'Edouard III ; et c'est ainsi que les poèmes de Minot furent recopiés en un beau manuscrit qui a été conservé [1]. Il est écrit en dialecte du Nord, ce qui prouve seulement que le scribe qui le recopia au xve siècle était septentrional.

Nous ne savons malheureusement rien de Lawrence Minot, et son nom même nous serait inconnu, s'il n'avait eu le soin de signer ses poèmes. Cependant nous pouvons affirmer qu'il éprouvait déjà, à un haut degré, le sentiment de cette nationalité anglaise qui venait de naître, et qu'il avait su en découvrir, chez Edouard, le principal auteur. Les onze poèmes qui composent son recueil sont absolument consacrés à célébrer les victoires de son héros. Sa haine contre les Français et les Ecossais n'est égalée que par son enthousiasme pour Edouard. Voici comment il chante le siège de Calais :

HOW EDWARD, ALS THE ROMANCE SAIS,
HELD HIS SEGE BIFOR CALAIS.

Calais men, now may ye care,
And murning mun ze have to mede ;
Mirth on mold get ze no mare,
Sir Edward sall ken yow yowre crede.

[1] Bibliothèque Cotton, *Galba* E. IX, fol. 49, recto.

Whilum war ye wight in wede,
To robbing rathly for to ren ;
Men yow sone of yowre misdede,
Yowre care es cumen, will ye it ken.

Kend it es how ye war kene
Al Inglis men with dole to dere ;
Thaire gudes toke ye al bidene ;
No man born wald ye forbere ;
Ye spared noght with swerd ne spere
To stick tham, and thaire gudes to stele.
With wapin and with ded of were
Thus have ye wonnen werldes wele.

Weleful men war ye iwis ;
Bot fer on fold salle ye noght fare.
A bare[1] sall now abate yowre blis,
And werk yow bale on bankes bare,
He sal yow hunt, als hund dose hare,
That in no hole sall ye yow hide.
For all yowre speche will he noght spare,
Bot bigges him right by yowre side.

Biside yow here the bare bigins
To big his boure in winter tyde ;
And all bityme takes he his ines,
With semly se(r)gantes him biside.
The word of him walkes ful wide,
Jesu, save him fro mischance !
In bataill dar he wele habide
Sir Philip and sir John of France.

The Franche men er fers and fell
And mase grete dray when thai er dight ;
Of tham men herd slike tales tell,
With Edward think thai for to fight,

[1] Dans le poème précédent, Edward est appelé *Boar ;* dans un poème latin il est qualifié de *Taurus ;* ici on le compare à un *ours*. Toutes ces qualifications sont destinées à exalter sa force.

Him for to hald out of his right,
And do him treson with thaire tales.
That was thaire purpos, day and night,
Bi counsail of the cardinales.

Cardinales, with hattes red,
War fro Calays wele thre myle ;
Thai toke thaire counsail in that stede
How thai might sir Edward bigile.
Thai lended thare bot litell while,
Till Franche men to grante thaire grace.
Sir Philip was funden a file.
He fled, and faght noght in that place.

In that place the bare was blith,
For all was funden that he soght ;
Philip the Valas flede ful swith,
With the batail that he had broght.
For to have Calays had he thoght,
All at his ledeing loud or still ;
Bot all thaire wiles war for noght,
Edward wan it at his will.

Lysten now, and ye may lere,
Als men the suth may understand ;
The knightes that in Calais were
Come to sir Edward sare wepeand,
In kirtell one, and swerd in hand,
And cried, « sir Edward thine (we) are ;
Do now, Lord, bi law of land,
Thi will with us for evermare. »

The nobill burgase and the best
Come unto him to have thaire hire,
The comun puple war ful prest
Rapes to bring about thaire swire.
Thai said all : « sir Philip, oure syre,
And his sun, sir John of France,
Has left us ligand in the mire
And broght us till this doleful dance.

« Our horses, that war faire and fat,
  Ere etin up ilkone bidene ;
Have we nowther conig ne cat,
  That thai ne er etin, and hundes kene,
  All er etin up ful clene,
Es nowther levid biche ne whelp ;
  That es wele on oure sembland sene ;
And thai er fled that suld us help. »

A Knight that was of grete renowne,
  Sir John de Viene was his name,
He was wardaine of the toune,
  And had done Ingland mekill schame.
  For all thaire boste thai er to blame,
Ful stalworthly thare have thai strevyn.
  A bare es cumen to make tham tame,
Kayes of the toune to him er gifen.

The kaies er yolden him of the gate,
  Lat him now kepe tham if he kun ;
To Calais cum thai all to late,
  Sir Philip and sir John his sun.
  Al war ful ferd that thare ware fun,
Thaire leders may thay barely ban.
  All on this wise was Calais wan ;
God save tham that it so gat wan.

La haine que Lawrence Minot porte à la France se manifeste même dans le choix de ses expressions. Il dédaigne le vocabulaire français, et n'en admet que les mots absolument indispensables à l'expression de sa pensée. On aurait de la peine à croire que Lawrence Minot fut le contemporain de Chaucer, si la date de ses poèmes[1] n'était solidement établie par les évènements qu'ils sont destinés à célébrer. Cette attitude de Minot et de la plupart des

[1] Le dernier de ses poèmes est relatif à la prise du château de Guisnes, qui fut enlevé par les Anglais le 22 janvier 1352. L'auteur nous informe, d'ailleurs, au début du récit, qu'il le composa avant la fin du présent hiver.

autres écrivains en langue vulgaire jette une vive lumière sur la situation des esprits à cette époque troublée. Le public est partagé en deux camps également exclusifs ; chacun a ses écrivains de prédilection qui flattent ses passions et ses préjugés. Les idiomes et les races ne sont réconciliés qu'en apparence ; une vieille habitude de haine et de défiance réciproques les tient encore sur la défensive, malgré la paix signée. Les Normands n'acceptent que certains mots saxons dans leur vocabulaire aristocratique, de même qu'ils ne livrent aux vaincus que certains emplois publics et certains titres ; mais les Saxons ont également à cœur de montrer qu'ils pourraient, au besoin, se passer de leurs dédaigneux alliés ; et, excités par la lutte, ils vont parfois jusqu'à rechercher les archaïsmes et à remettre en vigueur les vieilles règles de la versification anglo-saxonne [1]. Nous aurons encore plusieurs fois à constater les effets de cette situation, avant de rencontrer enfin l'idiome capable de représenter, avec une autorité égale, les deux principaux éléments de la nationalité anglaise.

Le plus populaire des écrivains du parti saxon fut, sans contredit, John Wicleff. Né en 1324, dans le petit hameau de Wycliff, sur les bords de la Tees, il eut une enfance obscure. Il entra, à seize ans, à Queen's college, qui s'ouvrait cette année même, 1340, sous le patronage de la reine Philippa. Il lui préféra, un an plus tard, le collège Merton, où il se distingua dans toutes les branches de l'enseignement qu'on y donnait. Son contemporain, l'historien Knyghton, le plus acharné de ses ennemis, ne peut s'empêcher de rendre un éclatant hommage à sa supériorité [2].

[1] Voir, par exemple, la *Vision of Piers Plowman*, vers 1360.

[2] « In philosophy », dit Knyghton, « Wycliffe was second to none ; in scholastic exercises, incomparable; struggling to excel all others in disputation, both in subtlety and depth ».

Après une courte absence, il rentra à Oxford en qualité de *warden* ou principal de Balliol-College, qu'il quitta bientôt pour Canterbury-Hall. C'est là qu'il se trouvait lorsque Edouard, voulant inaugurer une politique nouvelle et réellement anglaise, se décida à braver l'autorité du Saint-Siège, en refusant de payer à Urbain V les arrérages du tribut promis par Jean-Sans-Terre. Le clergé anglais prit, en grande majorité, parti contre le roi. Edouard trouva pourtant d'habiles défenseurs, parmi lesquels Wiclef se fit bientôt remarquer par son ardeur et son talent. Langham, archevêque de Canterbury, ne toléra pas longtemps cette conduite ; en 1367, il destitua le hardi défenseur des prérogatives royales. Le roi le prit immédiatement sous sa haute protection.

En 1374, Wiclef fit partie d'une commission envoyée à Avignon pour obtenir du pape certaines concessions au sujet des bénéfices. Il reçut aussitôt, en récompense de ses services, une prébende à Worcester et le *vicarage* de Lutterworth, dans le Leicestershire, qu'il garda jusqu'à sa mort. Non content de défendre le roi, il attaqua bientôt les ennemis de sa politique. Les abus de l'Eglise du temps lui fournissaient des arguments sérieux ; il en profita pour se poser en réformateur. Le roi ne manqua pas d'encourager un si précieux auxiliaire et, pour tirer de ses services un parti plus immédiat, il l'appela auprès de sa personne, avec le titre de chapelain royal. Le zèle et l'influence du réformateur augmentèrent rapidement. Aux discussions sur les limites douteuses des juridictions temporelles et spirituelles, succédèrent bientôt des controverses plus délicates sur des points de doctrine ; et, après avoir attaqué les ordres mendiants, Wiclef étendit ses invectives au clergé tout entier.

Cependant le roi touchait à la fin de sa carrière. Ses

dernières années avaient été marquées par des insuccès politiques et par des malheurs de famille. Le poids du pouvoir tomba tout entier sur le duc de Lancastre. Heureusement pour Wiclef, le fils avait, sur certains points, les mêmes idées que son père, et sa faveur ne fit que grandir, sous la nouvelle administration. Le gouvernement du Duc fut impopulaire, car il avait à liquider une situation fâcheuse. Les Communes, dont le pouvoir n'avait cessé de grandir, se trouvèrent assez fortes pour demander et obtenir la création d'un conseil de douze membres chargé de surveiller l'administration du royaume. De son lit de mort, le Prince Noir dirigeait l'opposition contre son frère qu'il détestait[1]. De son côté, Edouard III semblait n'aspirer qu'au repos. L'écroulement de ses plus chères espérances et la perte de ses possessions continentales le laissaient maintenant indifférent et froid. Il en était venu à solliciter une trève qui lui permît de mourir en paix. Lorsque le duc de Lancastre se rendit à Bruges pour traiter avec la France, il se fit accompagner de Simon Sudbury, évêque de Londres, et de John Wiclef lui-même[2]. Le résultat de cette mission ne fut pas satisfaisant; l'impopularité du duc en fut naturellement accrue. Le Prince Noir en profita pour renverser l'administration de son frère, avec le secours du *Bon-Parlement*. Mais il ne jouit pas longtemps de ce triomphe; sa mort rendit presque aussitôt le pouvoir à Jean de Gand, et le bon Parlement dut céder sa place à un autre.

Le duc n'était pas homme à oublier l'humiliation qu'il venait de subir. Il n'eut pas plus tôt ressaisi le pouvoir, que les deux chefs de l'opposition, Pierre de la Mare, président de l'ancienne Chambre des communes, et William Wickham,

[1] Lingard, *History of England*, IV, p. 160.
[2] Lewis, *Life of Wiclef*, p. 22.

évêque de Manchester, furent mis en accusation. Le premier fut même emprisonné[1]. Mais les membres dispersés du bon Parlement avaient trop bien pris l'habitude de la résistance pour se soumettre ainsi : Ils demandèrent à grands cris la mise en liberté et le jugement de leur ancien speaker. De leur côté, les prélats ne furent pas moins unanimes à requérir prompte justice pour leur confrère. Le duc ne pouvait guère se dérober à des sommations légales ; pourtant il ne voulait pas céder. Il tourna la difficulté.

Afin de porter la question sur un autre terrain, il commença par accuser solennellement l'ancien Parlement d'avoir voulu dépouiller la cité de Londres de ses privilèges et de ses libertés; c'était lui ôter, du premier coup, la popularité qui faisait sa principale force. Contre les évêques, il avait une arme toute prête, la parole ardente de Wiclef.

Le célèbre hérésiarque avait déjà répandu en grand nombre des écrits théologiques qui pouvaient être considérés comme de véritables pamphlets. A partir de ce jour, le duc favorisa ouvertement la circulation de ces écrits en langue vulgaire, en accepta publiquement la dédicace[2] et offrit même un logement à leur auteur dans le Savoy, son propre palais[3]. L'évêque de Londres, Courtenay, ne crut pas devoir supporter plus longtemps, sans protester, une pareille situation. Il somma John Wiclef de comparaître devant lui, dans sa cathédrale de Saint-Paul, pour entendre condamner, comme hérétiques, plusieurs des propositions contenues dans ses écrits.

Mais ce n'était là qu'un prétexte ; il était évident pour tous que le prélat visait le duc par-dessus la tête de Wiclef.

[1] Lingard, *History of England*, IV, p. 164.
[2] Lewis, *Life of Wiclef*, p. 33.
[3] Hook, *Lives of the Archbishops of Canterbury*, IV, p. 328.

Le duc le comprit si bien lui-même, qu'il se rendit, avec son ami lord Percy, dans la cathédrale de Londres, pour y soutenir son protégé. Il osa faire apporter un siège pour l'accusé et le faire asseoir devant ses juges. L'évêque protesta; une vive altercation s'en suivit. Le prétexte fut bientôt oublié de part et d'autre, et les personnalités les plus violentes furent échangées entre le prince et le prélat[1]. La foule qui remplissait la cathédrale ne demeura pas longtemps neutre dans la querelle. L'impopularité du duc sauva l'évêque. Il n'osa pourtant pas condamner l'accusé et ne lui infligea qu'une légère réprimande. Le lendemain, il est vrai, le palais de Jean de Gand fut démoli par la populace et l'hôtel de son ami fut pillé. Malgré ces manifestations hostiles et malgré la faveur du duc, la popularité de Wiclef ne souffrit en rien de cette épreuve; elle en sortit même plus forte et plus éclatante, ce qui montre qu'elle tenait aux doctrines, et non aux attaches politiques de Wiclef[2]. Une partie de l'aristocratie prit fait et cause pour le duc de Lancastre, et la secte des Lollards devint dès lors comme le signe de ralliement du parti Lancastrien. C'est ainsi que, la secte, d'où devait sortir la foi démocratique des puritains, fut, à son origine, patronnée par la noblesse[3].

[1] William Hanna, *Wycliffe and the Huguenots*, p. 82.

[2] « Igitur tam ipse (Wiclef) quam sequaces sui aliquandiu siluerunt. Sed tandem contemplacione dominorum temporalium easdem opiniones et alias, multo peiores illis, postmodum ausi sunt reassumere et laicis spargere, quam sparsere prius. Hi vocabantur a vulgo *Lollardi*, incedentes nudis pedibus, vestiti pannis vilibus, scilicet de russeto, ut per vitam pœnalem facilius incautos traherent ad sectam suam », Th. Walsingham, *Chron.*, p. 88. « The Wicliffites or Lollards had been increasing rapidly, although they had enjoyed the protection of the impopular duke of Lancaster », Th. Wright, *Polit. songs*.

[3] « In maximo honore illis diebus habebatur, et in tantum multiplicata fuit quod vix duos videres in via, quin alter eorum discipulus Wicliffi fuerit », Giesler, *Histoire de l'Eglise*, II, p. 306.

La meilleure preuve que la question religieuse ne fut d'abord à tous les yeux (sauf à ceux de Wiclef peut-être), qu'un simple prétexte, c'est que les articles d'accusation lancés contre le célèbre hérésiarque ne contiennent rien d'étranger à la question politique du moment. Il ne s'agissait, pour le clergé, que de se plaindre bien haut des dangers que Jean de Gand faisait courir à la société tout entière en attaquant l'Eglise[1]; et le duc n'avait été jeté dans cette situation violente que par la lutte d'ambition qui avait existé entre lui et le Prince Noir. C'est ainsi que s'expliquent les contradictions apparentes qu'il est facile de relever dans sa conduite et dans son caractère. Comme protecteur de Wiclef, il faudrait voir en lui un homme religieux et un réformateur sincère[2]; comme ami et protecteur des lettres, il faudrait lui accorder un esprit élevé et éclairé; tandis que, d'un autre côté, on découvrirait les vices d'un tyran chez le protecteur des ministres corrompus du roi et chez l'ambitieux qui fut le rival de son neveu, après avoir été celui de son frère[3].

M. Longman, dans la lumineuse étude qu'il a consacrée à cette époque, se demande quel put être l'intermédiaire qui établit des relations suivies entre un gentilhomme ambitieux et un prêtre austère. Il attribue ce rôle au poète Chaucer. « Ces relations ne sont compréhensibles, dit-il, que si on les explique par l'amitié du duc de Lancastre pour Chaucer. Il suffira, pour les comprendre, de supposer au duc un esprit capable d'apprécier, et même d'aimer, l'intelligence et l'énergie, tout en ayant conscience des ser-

[1] *Fasciculi zizaniorum magistri Johannis Wiclef cum tritico*, édition du rev. W. Shirley, M. A., Lond., 1858, p. 27.

[2] *The life and reign of King Rich. II by a person of quality*, London, 1681.

[3] Longman, *Life and Times of Edward III*, vol. II, p. 29.

vices que pouvaient lui rendre de telles qualités, surtout dans sa lutte contre le clergé[1]. »

Nous verrons bientôt, en parcourant la biographie de Chaucer, combien l'opinion de M. Longman est justifiée par les faits, et combien furent considérables les conséquences de ce rapprochement fortuit de trois hommes si différents, d'ailleurs, par la naissance, le caractère et l'éducation.

Tous ces détails biographiques nous ont semblé nécessaires pour expliquer l'influence qu'exercèrent les écrits de Wiclef sur la langue anglaise. Il écrivait sous la haute protection de la Cour, et il adoptait l'idiome vulgaire pour initier le pauvre et l'ignorant à la parole divine ; il avait une double chance de succès. Sa langue est pourtant loin d'être littéraire comme le sera celle de Chaucer ; il écrit en dialecte plutôt qu'en anglais, et il a pu être accusé par plusieurs[2] critiques d'obscurité et même de grossièreté. Cette accusation serait fondée, si Wiclef avait poursuivi le même but que Chaucer et recherché la même gloire ; mais il n'en était pas ainsi. Wiclef n'écrivait que pour le peuple ; c'est dans les âmes naïves et grossières qu'il cherchait à faire pénétrer la parole divine. Pour être compris de son humble auditoire, il devait emprunter sa langue inculte et presque vierge encore de toute importation étrangère. Il était naturel qu'il repoussât avec indignation, par une sorte de réaction facile à comprendre, tout terme français susceptible de rappeler l'original latin qui, disait-il, avait si longtemps dérobé aux regards des fidèles les vérités nécessaires à leur salut. L'effet de ses écrits et de ses prédications fut immense au point de vue de la religion, immense au point

Longman, *Life and Times of Edward III*, vol. II, p. 283.

[2] Will. Hanna, *Wycliffe and the Huguenots*, p. 114 et suivantes.

de vue de la langue. Il contribua, plus qu'aucun autre de ses contemporains, à mettre en honneur la langue vulgaire et à rendre possible l'avènement de la véritable langue anglaise.

Voici un spécimen de sa traduction :

OLDER WYCLIFFITE VERSION[1].

Luke XV (11-20).

11. Forsothe he seith, sum man hadde tweye sones ;
12. And the zongere[2] seide to the fadir, Fadir, zyve to me the porcioun of substaunce, ethir catel, that byfallith to me. And the fadir departide to him the substaunce.
13. And not aftir manye dayes, alle thingis gederid to gidre, the zongere sone wente in pilgrymage in to a fer cuntree ; and there he wastide his substaunce in lyuynge leccherously.
14. And aftir that he hadde endid alle thingis, a strong hungir was maad in that cuntree and he bigan to have nede.
15. And he wente, and clemyde to oon of the citeseyns of that cuntree. And he sente him into his toun, tha the schulde feede hoggis.
16. And he coveitide to fille his wombe of the coddis whiche the hoggis ceten, and no man zaf to him..
17. Sothli he, turned azen in to him silf, seyde, Hou many hirid men in my fadir hous, han plente of loaves ; forsothe I perische here thurz hungir.

[1] Cité par M. Ellis, *Early English pronunc* , III, p. 740.

[2] La lettre *z* correspond dans la vieille écriture à un grand nombre de lettres modernes. Voici des exemples de sa valeur multiple :

gh. { rizt = right, lizt = light
g. { azen = again, zefing = giving
h. { zel = health, zed = heed, zerd = herd
y. { zowe = you, zet = yet, byzar = buyer
{ zerth = earth, fruzt = fruit, abizd = abide } elle a disparu de ces mots.

(*Works of the Camden Society.*)

18. I schal ryse, and I schal go to my fadir and I schal seie to him, Fadir I have synned azens hevene, and bifore thee.
19. Now I am not worthi to be clepid thi sone, make me as oon of thi hyrid men.

Il est naturel de rapprocher du nom de Wiclef celui du fameux auteur de la *Vision of Piers Plowman*, Robert Langland, comme on est convenu de l'appeler.

Les premiers pamphlets de Wiclef parurent en 1367, date de sa destitution; d'un autre côté, une allusion au traité de Bretigny, contenue dans la *Vision* prouve que ce poème fut postérieur à 1360. Ce rapprochement ne nous autorise pas absolument à considérer Langland comme un disciple de Wiclef; mais ce titre serait pleinement justifié, si nous attribuions à sa plume le poème intitulé « The creed of Piers Plowman » [1]. Tout favorise cette supposition et rien ne la combat. L'auteur du *Creed* se rapproche de Wiclef par la doctrine autant que par le langage; ils jouirent l'un et l'autre d'une popularité incontestable. Ce poème fut écrit en 1387, vers la fin du règne de Richard II; à cette époque, la traduction de la Bible avait déjà paru depuis sept ans, et l'influence de Wiclef s'y manifeste à chaque page. M. Wright[2] observe que Piers Plowman n'est plus ici, comme dans la *Vision*, un personnage allégorique; il est la personnification du paysan qui se constitue juge et maître; c'est le « sans-culotte anglais du XIVe siècle ». Le *Creed* est une satire dirigée contre le clergé et, en particulier, contre les moines et les ordres religieux. *Piers* y est représenté comme un pauvre laboureur donnant à l'auteur l'instruction chrétienne qu'il n'avait pu obtenir des différents ordres de prédicateurs en titre.

[1] G. Craik, *English literature and lang.*, p. 163.
[2] Th. Wright, *Vision and Creed of Peers Plowman*, 1842.

Le *Creed* est, comme la *Vision,* écrit en petits vers à trois accents; la langue y affecte le même dédain des mots français et des mètres nouveaux; elle est presque exclusivement saxonne. Au lieu d'être rimé à la mode normande, le vers y est richement allitéré. Dans chaque *couplet,* les deux mots les plus importants du premier vers commencent par la lettre qui sert d'initiale au premier mot accentué du second vers. Voici, comme exemples, le commencement de la *Vision* et la fin du *Creed* :

In a *s*omer *s*eson.
  Whan *s*ofte was the *s*onne,
I *s*hoop me into *sh*roudes
  as I a *sh*eep weere,
In *h*abite as an *h*eremite
  Un*h*oly of werkes,
*W*ente *w*ide in this *w*orld
  *W*ondres to here ;
Ac on a *M*ay *m*orwenynge
  On *m*alverne hilles
Me bi*f*el a *f*erly
  Of *f*airye me thoghte.

THE END OF THE CREED OF PIERS PLOWMAN

Although this *f*latterynge *f*reres
  Wyln *f*or her pryde,
*D*isputen of Godes *d*eyté,
  As *d*otardes shulden,
The *m*ore the *m*atere is *m*oved
  The *m*asedere hi worthen.
*L*at the *l*oseles alone,
  And *l*eve thou the trewthe
For *t*hese mays*t*res of dyvyni*t*é
  Many, als I *t*rowe,
*F*olwen nought *f*ully the *f*eith,
  as fele of the lewede.

Whough may *m*annes viit,
Through werk of hi*m*selve,
*K*nowen Christes privité,
That alle *k*ynde passeth ?
It *m*ot ben a *m*an
Of also *m*ek an herte,
That my*g*ht with his *g*ood liif
The holy *G*ost fongen ;
And thanne *n*edeth him *n*ought
*N*ever for to studyen ;
He *m*yght no *m*aistre ben cald,
For Christ that defended,
Ne *p*uten no *p*ylion
On his *p*ild pate,
But *p*rechen in *p*arfit liif,
And no *p*ryde usen.
But al that evere I have *s*eyd,
*S*oth it me *s*emeth ;
And al *t*hat ever I have wry*t*en
Is soth, as I trowe ;
And for a*m*endyng of thise *m*en
Is *m*ost that I write.
God *w*olde hy *w*oldeu ben war,
And *w*erchen the betere.
But for I a*m* a lewed *m*an,
Paraunter I *m*yghte
*P*assen *p*ar adventure,
And in some *p*oynt erren.
I wil nough*t* this ma*t*ere
Maistrely avowen,
But gif ich have *m*ys-said,
*M*ercy ich aske,
And pray al *m*annere *m*en
This *m*atere a*m*ende,
Ich a word by himself
And al, gif it nedeth.
*G*od of his *g*rete myght,
And his *g*ood *g*race,
Save alle *f*reres

That *f*eith *f*ulli lybben !
And alle tho that ben *f*als,
*F*ayre hem amende
And *g*yve hem *w*iit and good *w*il
S*w*iche dedes to *w*erch
*T*hat *t*hei may wnnen *t*he liif
*T*hat ever shal lesten.
Amen [1].

On a supposé, avec quelque raison, que l'auteur de ce poème appartenait à l'Eglise [2]. C'était certainement un homme d'une éducation peu ordinaire. Son affectation d'archaïsme ne doit pas nous donner le change; les innombrables satires contre l'Eglise, qui parurent en latin, vers cette époque, et qui ont été mises sur le compte de Walter Mapes, démontrent jusqu'à l'évidence que les lettrés et les nobles étaient à la tête du mouvement contre l'église de Rome. Nous sommes donc autorisé à rattacher les auteurs anonymes de ces œuvres populaires à cette sorte de ligue nationale, à la fois religieuse et intellectuelle, dont Edouard III et Jean de Gand furent les chefs. Tous ces efforts produisirent des résultats rapides; quelques années après le décret qui rendait officielle la langue vulgaire, la bourgeoisie tout entière et une grande partie de l'aristocratie en faisaient un usage à peu près exclusif.

[1] *The Vision and Creed of Piers Plowman*; *edited by Th. Wright*, London, Pickering, 1842, vol. II, p. 499.

[2] Le poème populaire de *Piers Plowman* a une sorte de continuation dans le poème *On the deposition of Richard II*, dont l'unique ms. est conservé dans la Bibliothèque publique de l'Université de Cambridge, sous la désignation LI. 4. 14. L'auteur de ce poème et celui de la *Vision* et du *Creed* pourraient bien ne faire qu'une seule personne.

CHAPITRE V

ÉCRIVAINS ARISTOCRATIQUES EN LANGUE VULGAIRE

John Gower. — Sa biographie; son caractère. — Ses trois poèmes. — Préface explicative de ses ouvrages avec ses variantes. — Valeur de son poème en langue anglaise; causes de son infériorité. — Extraits de ce poème. — Sir John Mandeville. — Sa biographie ; ses voyages. — Son ouvrage en prose successivement traduit en latin et en anglais. — Pamphlets politiques du temps. — Spécimens de la langue de la noblesse et de celle de la bourgeoisie. — Comparaison entre la langue des écrivains populaires et celle des écrivains aristocratiques.

Pendant que, sous des plumes plus ou moins habiles, la langue vulgaire se développait ainsi parmi le peuple et même à la cour, certains écrivains, s'adressant à un public spécial, continuaient d'écrire en français et en latin. Leurs préjugés aristocratiques les empêchaient de croire que le dialecte des vaincus fût réellement susceptible d'exprimer jamais une pensée élevée sous une forme littéraire. Leur résistance fut énergique; l'on peut même constater qu'en adoptant enfin la langue nationale, ils cédèrent à une nécessité politique plutôt qu'à la conviction. Le plus célèbre de ces représentants des idées normandes est sans contredit John Gower [1].

[1] Dr R. Pauli's *Confessio amantis,* avec une préface, *Bell and Daldy,* 1857.

Né vers l'an 1326, il eut une enfance obscure. On ne sait rien de sa famille, et l'on ne peut juger de son éducation que par l'œuvre considérable qu'il a laissée. Gower fut un de ces esprits prudents et timides que le changement inquiète et, parfois, épouvante. Il était peu fait pour l'époque troublée où le hasard l'avait fait naître. Honnête et toujours désireux de faire le bien, ou du moins de le conseiller, il manquait de l'énergie nécessaire pour s'élever aux grandes vertus.

Lorsque des contemporains, mieux faits que lui pour cette époque de transition, essayèrent d'introduire la langue des vaincus dans cette cour si profondément antipathique jusqu'alors à tout ce qui était anglais, le prudent Gower ne manifesta que dédain pour cette innovation. Il se garda bien de la contagion et écrivit de plus belle en cet idiome épuisé et flétri qui n'était déjà plus qu'une langue morte. Comme tous ceux qui se croient solidement établis sur une vérité inébranlable, il éprouvait le besoin de répandre à longs flots les bienfaits de son expérience banale et de sa sagesse surannée. Bientôt même, lorsque les progrès de la langue vulgaire lui parurent menaçants, le français de la cour ne lui sembla plus assez sûr et, par une réaction bien naturelle à un caractère comme le sien, il recula jusqu'au latin.

Son poème français, *Speculum meditantis,* a été perdu. Ce que Wharton désigne sous ce nom [1] est un autre poème français portant pour titre : « Un traictée selonc les aucteurs pour ensamplier les amants marietz au fin q'ils la foy de lour seintz espousaillez pourront pur fine loyalte guarder et à honeur de Dieu salvement tener. »

Ce curieux ouvrage, qui n'est pas très rare en manus-

[1] Wharton, *History of English poetry*, II, p. 226, édit. de 1840.

crit, a été imprimé en partie pour le Roxburghe club [1]. Cette publication, dont le manuscrit appartient au duc de Sutherland, contient cinquante ballades, qui sont évidemment une œuvre de jeunesse. Elles expriment des sentiments tendres dans une langue qui n'est pas dépourvue d'élégance.

Après la grande insurrection des paysans d'Angleterre en 1382, évènement qui fit sur son esprit timide une impression durable, — alors que l'idiome de Minot et de Wiclef triomphait de tous côtés, — Gower écrivit en vers latins le singulier ouvrage connu sous le nom de *Vox clamantis*. Ce titre est une allusion transparente à la situation des esprits et au rôle que l'auteur se croyait appelé à remplir auprès de ses contemporains [2].

Mais cette voix qui s'exprimait en langue étrangère ne fut pas écoutée. Le temps avait marché à l'insu de Gower; l'Angleterre avait repris possession d'elle-même, par les soins de ceux qui l'avaient jadis dépossédée. Les successeurs de Guillaume n'avaient plus rien de normand, et le signal d'une réaction favorable aux vaincus était parti du trône élevé par la conquête. Comprenant enfin que sa voix n'avait plus aucune chance de se faire écouter, même en latin, notre poète se décida à faire le tardif sacrifice de ses préférences personnelles. Il écrivit son troisième grand poème en cet idiome qu'il avait si longtemps dédaigné. Il est vrai que, par un dernier et singulier effort de résistance, il affubla son œuvre anglaise d'un nom latin, *Confessio amantis*.

On ne connaît pas la date exacte de ce poème ; mais par certains faits qui s'y trouvent relatés, on sait d'une manière

[1] *Balades and other poems by John Gower*, 1818.

[2] Voir l'édition du *Rev.-Coxe*, imprimée pour le *Roxburghe Club*, en 1850.

positive qu'il existait en 1392-93. Gower avait alors près de soixante-dix ans. Il est difficile, à un tel âge, de changer ses idées et ses habitudes, et, en s'y résignant, Gower nous montre d'une manière évidente que la résistance n'était plus possible.

Cette concession tardive faite à l'esprit du temps ne laisse pas, d'ailleurs, de lui inspirer quelque honte; il éprouve le besoin de s'en excuser et d'en rejeter la responsabilité tout entière sur Richard II lui-même. Il raconte, en effet, dans la première édition de son poème, qui est dédiée au roi, comment un jour, qu'il descendait à Londres à la rame, il rencontra sur la Tamise la berge royale suivant le même chemin. Richard II, l'ayant aperçu, le fit monter sur son embarcation et, après quelques paroles gracieuses, lui *ordonna* d'écrire un livre *en anglais* sur un sujet nouveau. Cette édition est remplie des preuves les moins équivoques de son attachement au souverain; et c'est simplement pour « l'amour de lui » qu'il se décide à écrire en anglais [1].

Mais à cette époque de brusques changements politiques, le langage des dédicaces était soumis à d'étranges variations, et la seconde édition de ce poème parle d'un tout autre ton. Ce n'est plus pour « l'amour du roi » que l'on veut bien écrire en langue vulgaire, mais bien pour « l'amour de l'Angleterre [2] ». Changement remarquable qui indique, peut-être mieux que tout autre, le chemin qu'avait fait, en quelques années, le sentiment national. Cette seconde édition est, d'ailleurs, dédiée à Henry de Lancastre, en

« The yere sixteenthe of king Richard. »

[1] « For whose sake he intends to write some new thing in English ».
[2] « He purports to appear in *English* for England's sake ».

Cette date, fournie par l'auteur lui-même, est importante, car elle répond victorieusement à ceux qui accusent le poète d'ingratitude envers son souverain légitime et de basse complaisance à l'égard de l'usurpateur de son trône [1]. Quand Gower lui adressa cette dédicace, Henry de Lancastre n'était pas même encore duc de Hereford, car il ne lui donne jamais ce titre, et le désigne simplement sous le nom de Henry de Lancastre. Sa démarche semble prouver qu'il avait compris que la politique de Richard était funeste aux intérêts du pays, et que le fils de Jean de Gand lui paraissait être l'homme du moment [2]. On se méprendrait, d'ailleurs, sur la gravité de ce fait, si l'on oubliait que les lois de la succession au trône n'étaient pas alors réglées d'une manière aussi indiscutable qu'elles le sont devenues depuis par une longue pratique.

Le changement des idées politiques de Gower se manifeste d'une façon très nette dans une sorte de préface explicative de ses ouvrages, que nous retrouvons dans plusieurs manuscrits et même dans l'édition de Caxton.

Voici les deux formes de cette instructive préface, écrite en latin :

« Quia unusquisque prout a Deo accepit aliis *impartire* tenetur, Johannes Gower super hiis que *Deus sibi intellectualiter* donavit, villicacionis sue racionem dum tempus instat secundum

« Quia unusquisque prout a Deo accepit aliis *impartiri* tenetur, Johannes Gower super hiis que Deus sibi *sensualiter* donavit, villicacionis sue rationem dum tempus instat secundum

[1] « An ingrate to his lawful sovereign and a sycophant to the usurper of his throne », Ritson, *Bibliograph. poet.*, p. 25.

[2] « His writings were *Ostentatiously* designed for the most educated class of society. He was no advocate of the populous cause ; but was evidently guided by his personal partialities to the nobles who led the opposition to the court ; yet the changes in his political views were coincident with those which agitated society during Richard's reign », Th. Wright, *Polit. poems and songs*, introd., vol. II, p. 1.

aliquid alleviare cupiens, inter labores et ocia ad aliorum noticiam tres libros doctrine causa forma subsequenti propterea composuit. »

« Primus liber Gallico sermone editus in decem dividitur partes et tractans de viciis et virtutibus nec non de variis huius seculi gradibus viam, qua peccator transgressus ad sui creatoris agnicionem redire debet, recto tramite docere conatur. Titulus libelli istius *Speculum* hominis nuncupatus est. »

« Secundus enim liber sermone latino *versibus exametri compositus tractat super illo mirabili eventu, qui in Anglia temporis Ricardi secundi, anno regni sui quarto, contigit, quando serviles rustici impetuose contra nobiles et ingenuos regni insurrexerunt, innocenciam tamen dicti domini regis tunc junioris etatis causam inde excusabilem pronuncians culpas aliunde et quibus etnon a fortuna talia inter homines contingunt enormia, evidencius declarat. Titulusque voluminis huius, cuius ordo septem continet pagas, Vox clamantis nominatur.* »

« Tercius iste liber *anglico sermone in octo partes divisus, qui ad instanciam serenissimi principis dicti Domini Regis Angliæ Ricardi secundi*, conficitur secundum Danielis propheciam super huius mundi regnorum muta-

aliquid alleviare cupiens, inter labores et ocia ad aliorum noticiam tres libros doctrine causa forma subsequenti composuit. »

« Primus liber Gallico sermone editus in decem dividitur partes et tractans de viciis et virtutibus nec non de variis huius seculi gradibus viam, qua peccator transgressus ad sui creatoris agnicionem redire debet, recto tramite docere conatur. Titulus libelli istius *Speculum meditantis* nuncupatus est. »

« Secundus enim liber sermone latino *metrice compositus* tractat *de variis infortuniis tempore regis Ricardi secundi in Anglia contingentibus, unde non solum regni prorceres et communes tormento passi sunt, sed et ipse crudelissimus rex, suis ex demeritis, ab alto corruens in foveam quam fecit finaliter proiectus est nomenque voluminis huius Vox clamantis* intitulatur. »

« *Tercius est liber qui, ob reverenciam strenuissimi domini sui Domini Henrici de Lancastria tunc Derbie comitis, anglico sermone* conficitur secundum Danielis propheciam super huius mundi regnorum mutacione a

cione a tempore regis Nabugodonosor usque nunc tempora distinguit. Tractat eciam secundum *Nectanabum et Aristotelem super hiis, quibus rex Alexander tam in sui regimine quam aliter amorem et amantum condiciones fundamentum habet, ubi variarum cronicarum historiarumque finem nec non poetarum philosophorumque scripture ad exemplum distinctius inseruntur. Nomenque presentis opusculi Confessio amantis specialiter nuncupatur.* »

tempore regis Nabugodonosor usque nunc tempora distinguit. Tractat eciam secundum *Aristotelem* super hiis, quibus rex Alexander tam in sui regimine quam aliter *eius discipline edoctus fuit. Principale tamen huius operis materia super amorem et infatuatas amantum passiones fundamentum habet, nomenque sibi appropriatum confessio amantis specialiter sortitus est* [1].

Le poème anglais de Gower, le seul qui intéresse cette étude, n'est qu'un pastiche assez gauche de l'art d'aimer d'Ovide, accommodé à la manière du moyen-âge, selon les idées religieuses du temps. Ce poème, qui ne contient pas moins de trente mille vers, est beaucoup plus édifiant qu'instructif. L'intérêt n'est pas sa qualité dominante. M. Ellis veut bien reconnaître que tant qu'il plaît au « moral Gower » de s'en tenir à sa moralité, il est sage, touchant et parfois même s'élève à une certaine hauteur. Mais il ne craint pas d'avouer que ses récits sont « stupéfiants », et que lorsque nous retrouvons dans son poème les histoires qu'Ovide nous a rendues familières, nous ne pouvons que déplorer l'art funeste qui les a scrupuleusement dépouillées de tout ce qui faisait leur charme. Gower ne veut voir en Ovide qu'un simple annaliste ; il repousse le poète. Il se contente donc de reproduire les faits et d'en tirer toute la *moralité* qu'ils peuvent contenir. Ce n'est réellement pas là œuvre de poète, et si on persiste à honorer Gower d'un

[1] Ms. Harle, 3869, fol. 366, *and Caxton*, fol. 210*b*.

nom qu'il mérite si peu, ce n'est que parce qu'il a versifié une prose qu'aucun artifice ne saurait faire prendre pour de la poésie. L'imagination du poète est absente, ou plutôt elle gît écrasée sous la masse indigeste de ses connaissances d'érudit. Son style, lourd et diffus, ne s'égaie jamais de cette *humour* qui perce même au milieu des passages les plus arides de la poésie de Chaucer ; Gower est absolument dépourvu de cet amour sincère de la nature qui fait un des charmes les plus pénétrants des œuvres de son illustre contemporain.

Sa langue est aussi, comme nous le verrons, bien inférieure à celle de Chaucer. Elle manque de souplesse et d'abondance et contient un nombre considérable de formes latines et françaises. Ces défauts n'ont rien de surprenant ; Gower ne pouvait posséder une langue qui n'existait réellement pas encore, et pour bien mettre en œuvre les éléments qui étaient à sa disposition, il lui manquait deux forces, le talent et la foi ; il ne croyait pas à l'avenir de cet idiome vulgaire. L'aversion insurmontable qu'il lui inspirait se manifeste dans les plus petits détails. Il affecte, par exemple, de conserver aux mots français qu'il emploie une orthographe purement française, au lieu de les modifier comme le fait Chaucer. Les manuscrits en font foi. Dans les termes anglais qu'il adopte à regret se manifeste, au contraire, un singulier dédain des habitudes orthographiques du temps. Au lieu de I *saw*, il écrit toujours I *sih* ; au lieu de *not*, il emploie *nought*. Il ne respecte pas mieux la syntaxe. Les modes et les temps sont soumis à tous ses caprices. Il ne peut se dérober aux traditions aristocratiques qu'il doit à son éducation, et il en use librement avec la partie vulgaire de l'idiome qu'il écrit ; il réserve tous ses soins pour celle qui lui vient des vainqueurs. Il renonce même volontairement à tous les procédés prosodiques des Anglo-Saxons et

dédaigne l'allitération que plusieurs de ses contemporains employaient avec tant de succès.

Voici, comme preuve, la première partie de son prologue :

PROLOGUS.

Of hem, that writen us to-fore,
The bokes dwelle and we therefore
Ben taught of that was writen tho.
Forthy good is, that we also
In oure time amonge us here
Do writ of newe some matere
Ensampled of the old wise,
So that it might in suche a wise,
Whan we be dede and elles where,
Beleve to the worldes ere
In time comend after this.
But for men sain and sothe it is
That who that al of wisdom writ
It dulleth ofte a mannes wit
To hem that shall it alday rede,
For thilke cause if that ye rede
I wolde go the middel wey
And write a boke, betwene the twey,
Somwhat of lust, somwhat of lore,
That of the lasse or of the more
Som man may like of that I write,
And for that fewe men endite
In oure Englishe, I thenke make
A boke for Englondes sake
The yere sixtenthe of king Richard,
What shall befalle here afterward,
God wote, for nowe upon this side
Men seen the worlde on every side
In sondry wise so diversed,
That it wel nigh stand all reversed.
As for to speke of time ago
The cause why it chaungeth so

It nedeth nought to specifie,
The thing so open is at eye,
That every man it may beholde.
. . . . . .
But for my wittes ben to smale
To tellen every man his tale,
This boke upon amendement
To stonde at his commaundement,
With whom min herte is of acorde,
I sende unto min owne lorde
Which of Lancastre is Henry named.
The highe god him hath proclamed
Full of knighthod and alle grace,
So wol I now this werke embrace
With hol truste and with hol belève
God graunte I mote it well achève.

Mais l'édition Pauli, fondée sur la première édition Berthelette (1532) ne satisfait pas pleinement M. Ellis, et nous ajoutons, d'après lui, le morceau suivant, copié sur plusieurs manuscrits et, particulièrement, sur celui de la bibliothèque harleienne (3869), qui lui paraît le meilleur.

THE PUNISHMENT OF NEBUCHADNEZZAR.

Harl. MS. 3869. fol. 496.

i. 136.

Ther was a kinge that mochel myhte
Which Nabugodonosor hihte
Of whom that I spak hier tofore
Zit in the bible his name is bore
For al the world in Orient
Was hol at his comandement
As thanne of kinges to his liche
Was non so myhty ne so riche
To his empire and to his lawes
As who seith al in thilke dawes

Were obeissant and tribut bere
As thogh he godd of erthe were
With strengthe he putte kynges under
And wroghte of pride many a wonder.
He was so full of veine gloire
That he ne hadde no memoire
That ther was eny good bot he
For pride of his prosperite
Til that the hihe king of kinges
Which seth and knoweth alle thinges
Whos yhe may nothing asterte
The privetes of mannes herte.

i. 137.

The speke and sounen in his ere
As thogh thei lowde wyndes were
He tok vengance upon this pride
Bot for he wolde a while abide
To loke if he him wolde amende
To him a foretokne he sende
And that was in his slep be nyhte
This proude kyng a wonder syhte
Hadde in his sweuene ther he lay
Him thoghte upon a merie day
As he behield the world a boute
A tree fulgrowe he syh theroute
Whiche stod the world amiddes euene
Whose heighte straghte up to heuene
The leves weren faire and large (fol. 50)
Of fruit it bar so ripe a charge
That alle men it mihte sede
He sih also thbwes spriede
A bove al erthe in which were
The kynde of alle briddes there
And eke him thoght he sih also
The kynde of alle bestes go
Under this tree aboute round
Aud sedden hem upon the ground
As he this wonder stod and sih

Him thoghte he herde a vois on high
Criende and seide a bouen alle
Hew doun this tree and let it falle
The leves let defoule in haste
And do the fruit destruie and waste [1].

Les écrits du fameux voyageur Sir John Mandevil ne sont pas moins intéressants, au point de vue de la langue, que ceux de son contemporain Gower,

Né à Saint-Albans vers 1300, Sir John Mandevil quitta son pays à l'âge de vingt-deux ans, pour aller se mettre au service des rois orientaux. Il parcourut successivement l'Egypte, la Perse, une partie de l'Inde, la Tartarie, la Chine, et résida même pendant trois ans à Pékin. Il ne rentra en Angleterre qu'en 1356. Il retrouva son pays bien changé. Il l'avait laissé humilié et vaincu, en proie aux coupables entreprises des favoris et des étrangers, entre les mains d'un roi qui n'avait rien d'Anglais. Il le revoyait victorieux et uni, sous un roi habile et soucieux de sa grandeur. Les fanfares de la victoire de Poitiers, qui accueillirent son retour, annonçaient la gloire de l'avenir, en confirmant celle du présent.

Les idées et la langue n'avaient pas moins changé que la situation politique, et de toutes les merveilles que Sir John avait admirées pendant son long voyage, la plus étonnante, à coup sûr, l'attendait au retour. Mais, habitué comme il l'était, par le voyage, aux brusques changements, il n'éprouva aucune des terreurs qui avaient assailli Gower, et se trouva bientôt au niveau de la civilisation nouvelle de son pays natal.

Il avait écrit un long récit de ses aventures; il y avait même ajouté mainte anecdote d'emprunt, de nature à frap-

[1] Ellis, *Early English pronunciation*, part. III, p. 728.

per vivement l'imagination de ses lecteurs. Selon la mode du temps, il avait composé deux versions de son ouvrage : l'une en latin, afin de lui ouvrir la porte de toutes les cours civilisées de l'Europe ; l'autre en français, pour lui assurer les sympathies de la noblesse de son propre pays. Mais au lieu de trouvères normands, il ne vit à la Cour d'Edouard III qu'une pléiade de jeunes écrivains en langue vulgaire, à la tête desquels brillait Chaucer, préludant alors à ses glorieux poèmes par des imitations et des essais[1]. L'Angleterre reprenait possession d'elle-même.

Le voyageur n'hésita pas longtemps ; aussitôt qu'il eut compris la nouvelle situation de son pays, il se mit à l'œuvre et traduisit en anglais son merveilleux récit, qu'il dédia au roi sous sa forme nouvelle.

Ses connaissances en anglais se ressentent quelque peu de leur nouveauté ; son style n'est guère qu'un calque raide et anguleux de l'œuvre primitive ; mais on y sent la bonne volonté d'être clair, et le récit y gagne une certaine naïveté qui en fait plus facilement accepter la rudesse. En voici un exemple :

We oughte for to chalenge the heritage that our fadre lafte us, and do it out of hethene mennes hondes. But nowe pride, covetyse and envye han so enflawmed the hertes of lordes of the world, that thei are more besy for to disherite here neyghbores, more than for to chalenge or conquere here righte heritage before seyd. And the comoun peple that wolde putte here bodyes and here catelle fot to conquere our heritage, they may not don it withouten the lordes. For a semblee of people withouten a schepperde, the which departeth and desparpleth and wyten never whedre to go. But wolde god that the temporel lordes and alle wordly lordes weren al gode ac-

[1] D'après la savante chronologie des œuvres de Chaucer établie par M. Fleay, la traduction du *Roman de la Rose* serait de 1353, le *Dream* serait de 1359 et le *Book of the Duchess* de 1369. Or la traduction des *Voyages de sir John Mandeville* parut entre 1356 et 1371.

cord, and with the comen peple, woulden taken this holy viage over the see. Thanne I trowe wel that wilhin a lityl time, our righte heritage before seyde scholde be reconsyled and put in the hondes of the right heires of Jesu Crist.

And, for als moch as it is longe tyme passed that ther was no generalle passage ne vyage over the see; and many men desiren for to here speke of the Holy lond and than thereof gret solace and comfort; I John Maundeville, knyght, alle be it I be not worthi, that was born in England, in the town of St. Albans, passed the see in the yere of our Lord 1322, in the day of seynt Michelle; and hidreto have ben longe tyme over the see, and have seyn, and gon thorghe manye diverse londes, and many provynces, Kingdoms and isles, and have passed thorghe Tartarye, Percye, Ermonye, the Litylle and the Gret, thorghe Lybye, Caldee, and a gret partie of Ethiope; thorghe Amazoyne, Inde the lesse and the more, a gret partie; and thorghe out many othere iles that ben abouten Inde, where dwellen many dyverse folkes and of dyverse maneres and lawes, and of dyverse schappes of men...

And yee schulle understonde that I have put this boke out of latyn into Frensche and translated it agen out of Frensche into Englyssche, that every man of my nacioun may undirstonde it[1].

Lorsque la brillante époque des succès militaires d'Edouard III fut passée, et que la gloire ne déguisa plus les fautes de son gouvernement, une opposition se forma peu à peu dans les rangs mêmes de la noblesse. Les dernières années d'Edouard et l'avènement de Richard ne firent qu'augmenter les forces de cette opposition, en la justifiant par des fautes toujours plus grandes. Dans les luttes politiques qui en sortirent l'arme du pamphlet ne fut pas négligée. Il y en eut un grand nombre écrits en latin, ce qui prouve qu'ils ne s'adressaient pas au peuple. Le plus connu de ces pamphlets est un long poème latin qui porte le nom de Prophétie de John of Bridlington. Mais tous ces écrivains de parti ne dédaignèrent pas la langue anglaise; certains la

[1] *Voiage and travaile*, p. 4-7; *Printed from the Cotton*, ms., 1725, 1727.

mêlèrent d'une manière bizarre à leurs poèmes latins; d'autres enfin l'adoptèrent complètement. Nous en citerons certains passages, pour donner une idée du langage de la haute société et de la polémique du temps.

ON THE TIMES.

(1388 [1].)

Syngyn y wolde, but, alas!
Descendunt prospera grata;
England sum tyme was
Regnorum gemma vocata;
Of manhod the flowre
Ibi quondam floruit omnis;
Now gon ys that honowr,
Traduntur talia somnis.
Lechery, lust and pride
hæc sunt quibus anglia paret,
Sone Trowyth ys set asyde,
Dic qualiter anglia staret.

. . . . . .

Here mych more myght I say,
Cum ordo vetat seriarum
Of swche more se he may
In libris ecclesiarum
The lanterne of lyghtte
Non fulget luce serena;
yt ys not alle aryght,
Populus bibit ecce venena.
Ouer kynge and his lond
Servet, regat et teneatur;
Oo god with ys hond
Cœlum, terram moderatur.

[1] Cette pièce curieuse se trouve dans deux mss. du *British museum*, ms. Harl, n° 536, fol. 34 recto (A), et ms. Harl, n° 941, fol. 2, recto (B), et dans un troisième de *Trinity College*, Dublin, E, 5, 10 (C).

In age as he growyt
Sua crescat gratia fructu ;
Ful welle that he knowe
Quanto dolet Anglia luctu.

O rex, si rex es, rege te, vel eris sine re rex ;
Nomen habes sine re, nisi te recteque regas rex.

(Explicit autem scriptum. Nunc finem feci, da mihi quod merui.)

DISTICH ON THE YEAR 1391.

The ax was sharpe, the stokke was harde
In the xiiij yere of kyng Richarde !

Ajoutons encore une très curieuse chanson, pleine de jeux de mots et d'allusions, sur trois ministres de Richard II, dont les noms étaient Bushey, Greene, Bagot (Bush, grass, bag.).

ON KING RICHARD'S MINISTERS.

(1399.)

There is a *busch* that is forgrowe ;
Crop hit welle, and hold hit lowe,
Or elles hit wolle be wilde.
The long gr*ass* that is so g*rene*
Hit most be mowe and raked clene ;
Forgrowen hit hath the fellde.

The grete *bagge*, that is so mykille,
Hit schal be kettord (diminished) and maked litelle;
The bothom is ny ouzt.
Hit is so roton on ych side,
Ther nul no stych with odur abyde
To set theron a clout.

Thorw the busch a swan[1] was sclayn ;
Of that sclawtur fewe vere fayne ;
Alas ! that hit betydde !
Hit was a eyrer good and able,
To his lord ryzt profitable ;
Hit was a gentel bryde.

The grene gras that was so long,
Hit hath sclayn a stede strong[2],
That worthy was and wyth.
Wat kyng had that stede on holde,
To juste on hym he myht be bold,
Als schulde he go to fyth.

A bereward[3] fond a rag ;
Of the rag be made a bag
He dude in good entent,
Thorwe the bag the bereward is taken ;
Alle his beres han hym forsaken,
Thus is the bereward schent.

The swan is ded ; his make is woo
Her eldest bryd[4] is taken her fro,
Into an uncod place.
The stedes colt[5] is ronnon away
An eron[6] hath taken him to his praye,
Hit is a wondur casse.

. . . . . .

A eron is up and toke his flyt ;
In the noth contre he is lizt ;
Thus here ye alle men saye.

[1] Thomas of Woodstock duke de Gloucester.
[2] A horse was the crest of the earl of Arundel, beheaded in the 21st of Ric. II.
[3] The earl of Warwick banished to the isle of Man.
[4] Humphrey, Gloucester's only son, was after his father's death, carried to Ireland and imprisoned in a castle.
[5] Thomas, earl of Arundel, son of the earl aforesaid.
[6] Henry duke of Lancaster.

The stede colt with hym he brynges
These buth wonder and y thinges
To se hem thus to playe

The gees han mad a parlement,
Toward the eron are they went.
mo then I con telle.
The pecokes, that buth so fayr in syzt,
To hym ben comen with alle hur myzt
They thenke with hym to dwelle.

Upon the busch the eron wolle reste,
Of alle places it liketh hym beste,
To loke aftur his pray.
He wolle falle upon the grene ;
There he falleth, hit wille be sene,
They wille not well away.

The bag is ful of roton corne,
So long ykep, hit is forlorne,
Hit will stonde no stalle.
The pecokes and the ges alleso,
And oder fowles mony on mo,
Schuld be fed withalle.

The busch is bare and waxen sere,
Hit may no lengur leves bere ;
Now stout hit in no styde
Ywis I con no nodur bote,
But hewe hit downe crop and rote,
And to the toun hit lede.

The long gras that semeth grene,
Hit is roton alle bydene,
Hit is non best mete.
Till the roton be dynged ouzt,
Our lene bestes schul not rouzt
Hur fyllode to gete.

The grete bage is so ytoron,
Hit nyl holde neyther mele nor corne ;
Hong hit up to drye.
Wen hit is drye, then schalt thou se
zyf hit wil amended be
A beger for to bye, etc.

. . . . . .

En 1397, la confession écrite du duc de Glocester nous offre un spécimen du langage le plus élégant de cette époque :

I Thomas of Wodestok, the VIII day of septembre the zeer of my lord the kyng on and twenty, bi the vertue of a commission of my lord the kyng the same zeer directed to William Rykhill Justice, the which is comprehended more pleynly in the foreseid commission, knowleche, that I was on wyth steryng of other men to assente to the makyng of a commission ; in the which commission I amonges other restreyned my lord of his freedom, and toke upon me amonge other, Power Reall, trewly naght knowyng ne wytyng that tyme that I dede azeyns his estate ne his realte, as I dede after and do now. And forasmuche as I knew afterward that I hadde do wronge, and taken upon me more than me owyght to do, I submettede me to mylord, and cryed hym mercy and grace, and zet do als lowlych and as mekely as any man may, and putte me heygh and lowe in his mercy and in his grace, as he that always hath ben ful of mercy and of grace to al other... etc [1].

Nous mettrons en regard, comme terme de comparaison, une pétition adressée au roi par la compagnie des merciers de Londres. C'est le plus ancien document de cette espèce que l'histoire ait conservé. Il prouve que la bourgeoisie elle-même commençait à se former au beau style :

To the moost noble and worthiest Lordes, moost ryghtful and wysest conseille to owre lige Lorde the kynge, compleynen, if it like to yow, the folk of the mercerye of London, as a membre of

[1] Plac., *Parl.*, vol. III, p. 379.

the same citee, of many wronges subtiles, and also open oppression, ydo to hem by longe tyme her before passed — of which oon was, where the eleccion of mairaltie is to be to the fre men of the citee, bi gode and paisible avys of the wysest and trewest, at o day in the yere frelich, there noughtwithstondyng the same fredam or fraunchise, Nichol Brembre wyth his upberers prposed hym the yere next after John Northampton mair of the same citee, with stronge honde as it is ful knowen, and thourgh debate and strenger partye ageins the pees bifore purveyde was chosen mair in destruccion of many right. For in the same yere, the forsaid Nichol, withouten nede, ayein the pees, made dyvse enarmynges by day and eke by nyght and destruyd the kynges trewe lyges, som with open slaughtre, some bi false emprisonement and some fledde the citee for feere, as it is openlich knowen [1].

Le roi Henri IV, dans sa proclamation au parlement, ne parle pas une langue sensiblement plus pure :

In the name of Fadir, son and Holy Ghost, I Henry of Lancastre, chalenge this rewme of Yngland, and the corone with all the membres and the appurtenances, als I that am disendit be right lyne of the blode comyng fro the gude Lord kyng Henry therde, and thorghe that ryght that god of his grace hath sent me, with helpe of my kyn and of my frendes to recover it : The which rewme was in poynt to be undone for defaut of governance and undoyng of the gode lawes [2].

Les différences qui existaient entre le langage de l'aristocratie et celui du peuple ressortent clairement des exemples que nous venons de lire. Dans celui-ci, les termes français sont rares et maladroitement ajoutés au vocabulaire saxon ; dans l'autre, ils sont, au contraire, trop visiblement préférés. L'ignorance, au moins autant que l'orgueil, empêche encore, des deux côtés, cette fusion parfaite des deux éléments, dont nous allons trouver un premier exemple dans l'idiome façonné par Chaucer.

[1] Plac., *Parl.*, vol. III, p. 225.
[2] Plac., *Parl.*, vol. III, p. 422.

CHAPITRE VI

GEOFFREY CHAUCER

Chaucer, — son enfance, — ses études. — Chaucer à la cour; ses patrons : — causes de sa faveur. — Chaucer homme politique. — Chaucer à la Chambre des Communes. — Richard II, sa politique. — Vieillesse de Chaucer, — sa mort. — Causes de son influence prépondérante sur la formation de l'idiome anglais. — Il préfère la langue vulgaire à celle de la cour; — son inquiétude à ce sujet. — Causes de son choix. — Il est à tort accusé de gallicisme. — Ses emprunts au français. — Il est secondé par Wiclef. — Effet de la traduction de la Bible en langue vulgaire.

Geoffrey Chaucer, fils de John Chaucer, marchand de vin dans Thames street, à Londres, naquit selon toute probabilité en 1328 [1]. On ne sait rien de son enfance ; on

[1] Cette date, adoptée par Spegt, a été mise en doute par Godwin (vol. I, p. 21), sur la foi d'une disposition faite en octobre 1386, à l'occasion d'un procès entre Lord Scrope et Sir Rich. Grosvernor. Chaucer, en qualité de témoin, y déclare qu'il avait alors quarante ans et qu'il était sous les armes depuis vingt-sept ans. Sir Harris Nicolas conteste avec raison l'autorité de ce document. Des erreurs manifestes ont été découvertes dans des dépositions de ce genre. Gower déclare, d'ailleurs, en 1392, que Chaucer est dans ses vieux jours « in his days old » ; Occleve le traite de « Father reverend », et lui-même se qualifie de « old and unlusty ». Pour ces motifs, la date de 1328 nous paraît préférable à celle de 1345, choisie par Godwin sans doute pour justifier le rejet de plusieurs poésies de jeunesse, qu'il déclare apocryphes, parce qu'il ne peut pas les faire entrer dans son système de métrique chaucérienne.

ignore même s'il étudia à Oxford ou à Cambridge, et certains biographes, pour sortir d'embarras, affirment qu'il fréquenta successivement les deux universités, bien qu'il soit impossible de prouver qu'il ait appartenu à aucune. Quoi qu'il en soit, l'examen le plus superficiel de ses œuvres suffit à établir qu'aucune branche des connaissances de son temps ne lui était étrangère. A une intelligence remarquable des auteurs anciens, il joignait des notions très étendues de théologie, de droit et même d'astronomie. On peut en conclure qu'il ne se destina pas tout d'abord à la carrière des armes, et qu'il voulait embrasser une profession libérale ; car on n'étudiait guère alors pour le seul plaisir de l'étude. Etait-ce l'église ou le barreau qui avait tenté sa jeune ambition ? Speght et Leland pensent que c'était le barreau. Le premier veut, en effet, que Chaucer ait fait partie du « *inner Temple* », et que même, pendant son séjour à l'école de droit, il ait été puni de deux shillings d'amende pour avoir battu un frère franciscain dans Fleet street. Leland, de son côté, affirme que Chaucer, après son voyage en France, fréquenta les écoles de droit : « collegia leguleiorum frequentavit. » Malheureusement les récits de ces deux biographes contiennent trop d'erreurs constatées pour qu'ils puissent être cités comme autorités [1].

Il faut se hâter de prendre pied sur un terrain plus ferme. Le premier fait positif que l'on connaisse sur Chaucer date de 1357. C'est une inscription sur le *household book* d'Elisabeth comtesse d'Ulster, femme de Lionel, fils d'Edouard III [2]. Il est impossible d'ajouter en quelle qualité Chaucer fit partie de cette maison, mais on sait qu'il n'y

[1] Sir Harris Nicolas, *Life of Chaucer*, p. 4.
[2] F.-G. Fleay, *Guide to Chaucer*, p. 11.

demeura pas longtemps. Il déclare lui-même avoir suivi l'armée d'Edouard qui envahit la France à cette époque, et y avoir porté les armes pour la première fois.

Cette première expédition ne fut pas heureuse pour le futur poète. L'ennemi ne risquait aucune bataille et laissait les Anglais, encombrés d'un lourd bagage, s'épuiser dans l'inaction. Six mois de marches et de contre-marches sans résultat, dans un pays déjà ruiné par la guerre, furent plus funestes à l'armée d'Edouard qu'une défaite décisive. Arrivés à Chartres, les Anglais se virent forcés de signer le traité de Brétigny. Quant à Chaucer, imprudent comme un poète, mais plus brave qu'Horace, il se fit prendre dans une escarmouche et resta prisonnier. Le roi ne l'abandonna pas ; il paya pour lui, au premier mars de cette même année, une rançon de seize livres, et Chaucer put rentrer dans sa patrie à la conclusion de la paix de Chartres. Il faut se résoudre à constater ici, comme sir Harris Nicolas, un vide de sept années que la légende seule pourrait combler.

En 1367, nous retrouvons notre poète au nombre des *valets of the king's chamber*[1], fonctions ordinairement remplies par des gentilshommes, ce qui, à défaut d'autre preuve, a pu, faire croire que Chaucer était noble. Le 20 juin de la même année, le roi lui alloua, sous la désignation de *dilectus valettus noster*, une rente de vingt marcs, en considération des services *qu'il avait déjà rendus* et de ceux qu'il pourrait être appelé à rendre dans la suite.

Voici donc Chaucer à la cour, jouissant de la faveur royale et en position de faire une brillante fortune. Il avait

[1] Ce titre, d'après Selden, était exclusivement réservé aux jeunes héritiers, candidats au titre de chevalier, et aux jeunes gentilshommes de grande famille.

déjà trente-neuf ans, si nous acceptons 1328 comme date de sa naissance. Ses brillantes études, sa campagne militaire peuvent, jusqu'à un certain point, nous faire admettre qu'il ait pu rendre des services au roi; mais comment savoir qui lui avait ouvert l'entrée de la cour et quels services avaient pu lui valoir une récompense spéciale? Nous en sommes sur ce point réduits aux conjectures. Nous savons toutefois que la protection de Jean de Gand, duc de Lancastre, troisième fils d'Edouard III, ne fit jamais défaut à Chaucer[1], et que celui-ci se montra, en revanche, toujours dévoué à la personne et à la politique de son protecteur. On peut donc admettre que ce prince fut l'introducteur du poète à la cour, mais on ne peut que soupçonner les causes de leur liaison qui devint assez étroite pour aboutir à une alliance. Chaucer épousa, vers 1366, Philippa, fille de sir Payne Roët du Hainault, qui fit partie de la suite de la reine Philippa. Le mariage se fit avec l'approbation de la reine, car elle accorda une pension de dix marcs à la fiancée. Après la mort de sa femme, en 1369, le roi garantit cette pension à Philippa Chaucer, qui entra au service de Constance, seconde femme de Jean de Gand. Elle s'y trouva en compagnie de sa propre sœur Catherine, veuve de sir Hugh Swynford, gouvernante des enfants de la première duchesse de Lancastre. Catherine devint la maîtresse du duc et, plus tard, sa femme. C'est ainsi que le prince devint le beau-frère du poète[2].

Cette mésalliance irrita la cour, et il semble même qu'elle aurait dû amener la disgrâce de Chaucer. Il n'en

[1] Chaucer fut le précepteur de Jean de Gand; on a de celui-ci un sonnet en langue vulgaire, composé en 1358. — Voir Godwin, vol. II, p. 96 et suiv.

[2] Voir pour tous ces détails les différentes biographies de Chaucer et, en particulier, le travail récent (1877) de M. F.-G. Fleay (*Guide to Chaucer*), qui en est un excellent résumé.

fut rien. Cela prouve que la faveur dont il jouissait avait une source plus élevée et plus pure que l'influence de sa belle-sœur. Ses exploits militaires ne suffisent pourtant pas à expliquer cette faveur, ni la notoriété évidente qui était attachée à son nom. D'un autre côté, sa naissance n'était pas assez illustre pour suppléer à tout mérite. Il faut donc chercher ailleurs les causes de la haute situation qu'il occupait à la cour.

Nous croyons que ce furent les premiers écrits de Chaucer, bien plus que ses relations avec la famille de Lancastre, qui lui valurent la faveur royale. Les premières productions de son génie donnaient, en effet, les plus brillantes espérances. Ce n'étaient encore que des traductions et des imitations, mais le style, grâce à l'éducation classique de l'écrivain, en semblait moins gauche et moins grossier que celui des autres poètes en langue vulgaire. Les oreilles délicates de la cour crurent entendre du français, tant ce nouveau langage leur parut d'abord élégant et clair. Le roi comprit bien vite le service que le jeune écrivain pouvait lui rendre, et il seconda de son mieux la formation savante d'un dialecte assez anglais pour rester national, assez français pour n'être plus vulgaire.

Edouard était heureusement en état d'apprécier un poète qui servait ses vues politiques, en ajoutant à la gloire de son règne. Il faut même avouer qu'il fit autant de cas de l'homme politique que de l'écrivain. Il lui confia souvent des missions diplomatiques d'une grande importance. En 1372, par exemple, désirant éloigner les Génois de l'alliance française, il les autorisa à établir un comptoir dans un port anglais, pour flatter leur génie commercial. Il fallait un homme habile et sûr pour traiter adroitement cette affaire, dont le succès pouvait être si préjudiciable à la France. Chaucer fut chargé de cette mission délicate en qualité de

scutifer regis [1]. Le voyage qu'il fit à cette occasion a donné lieu à de vives discussions sur le plus ou moins de probabilité de son entrevue avec Pétrarque. Le fait est, en lui-même, peu important. Il nous suffira de constater que ce voyage diplomatique ne fut pas perdu pour les lettres; Chaucer rentra en Angleterre chargé de notes et de souvenirs. Une récompense l'y attendait: un *writ* royal, donné à Windsor, le 23 avril 1374, accordait une provision quotidienne de vin *dilecto armigero nostro Galfrido* Chaucer. Le 8 juin de la même année, il était, en outre, nommé à un emploi lucratif [2].

Le duc de Lancastre, de son côté, n'oubliait pas son protégé. Le 13 juin 1374, il lui donna une pension viagère de dix livres, pour les services rendus *par lui* et *par sa femme* au duc, à *son épouse* et *à sa mère, la reine Philippa*.

En décembre 1376, Chaucer remplit une autre mission secrète en compagnie de Sir John Burleigh. L'année suivante, au mois de février, il accompagna Sir Thomas Percy en Flandre pour une nouvelle mission. A peine de retour, en avril, il quitta Londres de nouveau pour le service du roi. Il toucha à cette occasion 26 £. 12 sh. 4d. Cette mission *versus partes Francie* [3] avait pour but de négocier la trêve de Montreuil-sur-Mer avec la France. Tout ceci prouve surabondamment que jusqu'en 1377, dernière année de son règne, Edouard ne cessa pas d'honorer Chaucer de sa confiance.

[1] F.-G. Fleay, *Guide to Chaucer*, p. 12.

[2] Comptroller of the customs and subsidy of wools, skins, and tanned hides in the port of London.

[3] Froissard place cette entrevue en 1376. Il se trompe certainement, car parmi les négociateurs il compte, outre Joffroy Chaucier, le chancelier évêque de saint David qui ne fut nommé chancelier qu'en janvier 1377. Foss., *Lives of the judges*, III, p. 326.

Sous Richard II, la fortune de notre poète ne se démentit pas tout d'abord. En 1386, il fut choisi pour représenter le comté de Kent à la Chambre des Communes. Le parlement dont il fit partie avait été convoqué par le jeune roi, en l'absence de son oncle, alors en route vers le Portugal. Richard voulait obtenir des levées contre la France qui, voyant l'Angleterre privée de la meilleure partie de son armée, songeait sérieusement à une descente. Le duc de Gloster, jaloux de son frère, comme celui-ci l'avait été du Prince Noir, profita de cette occasion pour flatter les passions populaires et ruiner l'administration des *Favoris du roi*. Il osa accuser le duc absent d'imprévoyance et peut-être de trahison, pour avoir éloigné des côtes d'Angleterre une armée si nécessaire à leur protection[1].

En l'absence de son patron, Chaucer protesta contre une telle accusation. Il ne reste malheureusement d'autre trace de ses paroles que l'effet qu'elles produisirent : l'orateur fut disgracié. Une enquête fut ordonnée pour constater certains abus dans le contrôle des douanes dont il était chargé, et, quelques jours plus tard, 4 décembre, il fut remplacé dans ce poste lucratif par un certains Thomas Yerdeley[2].

Mais bientôt le duc de Gloster, à bout d'influence, dut céder la direction des affaires au duc d'York, son jeune frère et à son neveu, le comte de Derby, fils de Jean de Gand lui-même. Chaucer reçut alors la récompense de son dévouement et de sa fidélité; il fut nommé « *clerk of the king's works* » pour les plus importants domaines de la couronne. Chaucer, il faut bien l'avouer, semblait peu préparé à des fonctions de cette nature ; malgré la variété de

[1] Lingard, *Hist. d'Angl.*, III, p. 378.
[2] Fleay, *Guide to Chaucer*, p. 14.

ses connaissances, il est au moins permis de douter qu'il eût des notions d'architecture suffisantes pour remplir convenablement son nouvel emploi. Mais il avait déjà plus de soixante ans, et on avait sans doute voulu lui procurer une sinécure. Son avenir, quelque court qu'il fût, n'était pourtant pas assuré, car il ne conserva ce poste que deux ans. De 1391 à 1394, il ne toucha d'autre pension que celle que lui servait le duc de Lancastre, et ses honoraires d'écuyer du roi. Son biographe Godwin suppose qu'il passa ces trois années à Woodstock, où il se serait retiré, loin de la politique et du monde, pour compléter ses contes de Canterbury.

Le 28 février 1394, Richard lui accorda une nouvelle pension viagère de vingt livres, preuve qu'il n'était pas complètement oublié. Mais soit que l'influence de ses protecteurs fût moins efficace, soit que le souvenir des services qu'il avait rendus fût déjà effacé, il est malheureusement certain que les dernières années de ce règne furent pour le vieux poète une période d'inquiétude et de gêne. Les registres de l'échiquier nous prouvent qu'il se vit plusieurs fois réduit à solliciter des avances pour subvenir à ses besoins.

Wiclef n'avait pas eu à se louer davantage de Richard II. Après sa condamnation par le synode de Londres en 1382, il fut persécuté par le roi, malgré l'intervention de la Chambre des communes. Mais son œuvre était dès lors à peu près terminée, et il put mourir paisiblement dans sa retraite de Lutterworth, en 1384.

Pendant ce temps la lutte entre les deux oncles du roi se poursuivait avec les mêmes alternatives. Un instant éloigné, le duc de Gloster fut rappelé au retour de Jean de Gand, comme si Richard eût voulu contrebalancer, l'une par l'autre, l'influence de ses deux tuteurs, pour en

neutraliser les effets. L'opposition du duc de Gloster n'en continua pas moins. Il se plaisait à irriter l'amour-propre national, indigné d'une si longue trêve avec la France. Il triompha surtout lorsque Richard manifesta l'intention de solliciter la main d'Isabelle, fille de Charles VI, avec l'approbation du duc de Lancastre et du duc d'York. Son influence fut même assez forte pour retarder cette alliance de plusieurs mois ; et il fallut acheter son consentement. Le mariage fut enfin célébré le 9 mars 1396 [1].

Aussitôt que le jeune roi se fut ainsi assuré l'appui de la France, il se hâta de se venger. Il n'avait pas oublié le meurtre de ses favoris, ni les insultes faites à sa dignité. Le duc de Gloster fut arrêté, envoyé à Calais et impitoyablement mis à mort. Richard le fit même déclarer traître, afin de pouvoir confisquer légalement ses immenses propriétés [2].

On comprendra sans peine que Chaucer fut oublié au milieu des intrigues tragiques d'une pareille cour. Bien qu'il ne lui restât plus que trois années à vivre, il allait cependant assister encore à plusieurs changements politiques et en subir le contrecoup.

La mésintelligence se glissa bientôt parmi les vainqueurs du duc de Gloster, et le roi n'eut pas assez d'autorité pour la prévenir, ni pour la faire cesser. Il dut recourir au bannissement pour se débarrasser du duc de Norfolk et surtout de son cousin, devenu duc de Hereford, 1398. Dès que le jeune exilé eut quitté l'Angleterre, la popularité de sa famille ne fit que grandir, et Richard put alors voir clairement combien sa vengeance avait été impolitique : la mort de son oncle de Gloster l'avait privé du seul contrepoids

[1] *Histoire d'Angleterre*, par Lingard, vol. IV, p. 366.

[2] *Histoire d'Angleterre*, par D. Hume, vol. II, chap. XVIII et *Histoire d'Angleterre*, de Lingard, vol. IV, p. 378.

qu'il pût opposer à la famille de Lancastre, plus puissante que jamais depuis qu'elle était persécutée.

Le vieux Jean de Gand ne survécut pas longtemps à l'exil de son fils. Il est juste de dire qu'il avait profité des derniers efforts de son influence pour faire allouer à son malheureux beau-frère une rente viagère d'une tonne de vin (15 octobre 1398), ce qui était environ l'équivalent d'une pension de cinq livres.

La nouvelle de la mort de son père vint surprendre le duc de Hereford pendant qu'il négociait son mariage avec la fille du duc de Berry. Richard, redoutant l'influence que cette union donnerait à son ennemi, résolut de l'empêcher à tout prix. La mort de son oncle lui fournit l'occasion qu'il cherchait ; il déclara son cousin traître à son pays et confisqua les biens du défunt.

Cette maladroite injustice eut de terribles conséquences. Richard, aveuglé par les quelques années de pouvoir absolu dont il venait de jouir, et négligeant les conseils de la plus vulgaire prudence, venait de passer en Irlande, pour y venger la mort de son cousin Roger, comte de March. L'Angleterre demeurait donc abandonnée aux entreprises d'un ennemi populaire. Celui-ci ne perdit pas l'excellente occasion qui lui était offerte. Sous prétexte de réclamer son héritage, il aborda en Angleterre avec quelques amis, et, en peu de jours, sa popularité et l'adhésion de son oncle d'York lui livraient l'héritage de son père avec la couronne d'Angleterre par surcroît, 1399.

Cette brusque révolution fut naturellement très favorable à Chaucer. Dès le 3 octobre de la même année, le nouveau roi récompensait le fidèle serviteur de sa famille, en ajoutant une pension de quarante marcs à celle qui lui avait été allouée par Richard II.

Gower accueillit l'usurpateur par de nombreuses pièces

de vers et des louanges hyperboliques. Peut-être était-il satisfait de voir l'assassinat de son protecteur, le duc de Gloster, si rapidement vengé[1]. Chaucer, au contraire, d'après Godwin, n'approuva pas le fait accompli, n'adressa pas au nouveau roi le moindre hommage, — si bien que ses vers « *to his emptie purse* » seraient apocryphes, — et accepta pourtant le don que lui fit Henri IV, quatre jours après son avènement.

L'opinion de Godwin ne nous paraît pas mieux justifiée que celle de Chateaubriand[2], qui accuse notre poète d'ingratitude à l'égard du roi déchu et presque de trahison. La situation de Chaucer nous semble pourtant parfaitement nette et sa conduite à l'abri de toute interprétation fâcheuse. Il était entré à la cour, nous l'avons vu, sous le patronage de Jean de Gand ; il était devenu son parent et n'avait jamais abandonné sa cause. Peut-être, dira-t-on, n'aurait-il pas dû accepter les faveurs d'un roi dont il ne servait plus les intérêts? Quelles faveurs avait-il donc reçues de Richard? Ses emplois les plus lucratifs lui avaient été retirés tour à tour, selon les fluctuations de l'influence Lancastrienne. La seule rente qui lui fut laissée était une rente viagère, et, d'ailleurs, il la devait bien moins à la générosité du roi qu'au crédit de son protecteur. En quoi Richard méritait-il donc sa reconnaissance? N'était-il pas le fils du Prince Noir, ce cruel ennemi des Lancastre? Ne ruinait-il pas, par une administration funeste, les glorieuses espérances qu'avait fait naître le règne de son aïeul? La joie que Chaucer ressentit à l'avénement de son cher exilé était bien légitime. Il y voyait le salut de son pays en même temps que le triomphe de

[1] Godwin, *Life of Chaucer*, IV, p. 144.

[2] Chateaubriand, *Essai sur la littérat. anglaise*, vol. I, p. 110.

son parti. D'ailleurs, nul prince ne semblait mieux fait que Henri IV pour réparer les fautes de son prédécesseur; et, s'il déchaîna sur l'Angleterre l'une des guerres les plus funestes de son histoire, Chaucer du moins ne put pas le prévoir avant sa mort. Il expira le 25 octobre 1400, à l'aurore du nouveau siècle, à l'âge de soixante-douze ans. Ses restes furent déposés dans la chapelle de Westminster-Abbey, destinée désormais à être le Panthéon anglais.

Cette esquisse biographique, si incomplète qu'elle soit, était nécessaire pour établir un fait d'une importance prépondérante dans cette étude : Chaucer fut un homme politique, en même temps qu'un grand écrivain. Nous pourrons maintenant nous occuper à loisir de ses innovations littéraires; les manifestations de son génie et son influence politique nous livreront, tour à tour, le secret de son rôle dans la formation de l'idiome anglais.

Si, contrairement à l'opinion de M. Bradshaw[1], la traduction du *Roman de la Rose* est bien de Chaucer, il est évident que ce fut un de ses premiers ouvrages. C'était,

[1] Voir la préface de la *six-text edition* des contes de Canterbury, p. 107. M. Bradshaw, bibliothécaire de l'Université de Cambridge, M. A, agrégé de King's College, n'a pas encore démontré la vérité de l'opinion qu'il a émise sur le compte du roman de la *Rose*. Il s'est décidé à devenir le collaborateur de la *Chaucer society*, fondée par M. Furnivall. Sous cet habile directeur, la société se propose de publier une édition définitive des *Canterbury Tales*, d'après les six meilleurs manuscrits qui existent. De ces six précieux manuscrits, trois sont empruntés à des bibliothèques publiques, trois à des bibliothèques particulières :

I. { 1° *The Landsdowne* ms. (British museum),
2° *The corpus*, ms. (Oxford),
3° *The Cambridge University*, ms.,

II. { 1° *The Ellesmere*, ms. (avec autorisation du comte d'Ellesmere),
2° *The Hengwrt*, ms. (avec autorisation de W.-E. Wynne Esq.),
3° *The Petworth*, ms. (avec autorisation de lord Leconfield).

Le *Ellesmere* ms. est le plus estimé par M. Furnival.

d'ailleurs, un excellent choix; nul livre ne convenait mieux à une noblesse à qui la paix laissait déjà de longs loisirs et qui commençait à s'habituer aux charmes de la vie des cours. Il est permis de s'étonner pourtant que cette noblesse eût besoin d'une traduction pour goûter une pareille œuvre, car il est incontestable que le roi et l'aristocratie parlaient encore français à cette époque; les preuves abondent[1]. D'un autre côté, nous voyons que Gower et les autres poètes de la Cour écrivaient encore en français ou en latin; pourquoi donc Chaucer songea-t-il à traduire un roman destiné à la haute société en un idiome grossier qu'elle dédaignait de parler? et s'il est vrai que cette traduction lui ait été attribuée à tort, ce que nous ne pensons pas[2], pourquoi se servit-il plus tard de cet idiome dans ses compositions originales?

Les nobles anglo-normands qui continuaient à parler la langue française n'étaient pas étrangers au dialecte de leurs vassaux, tandis que ceux-ci demeuraient encore plongés dans la même ignorance, de sorte que Chaucer, en adoptant le dialecte vulgaire, pouvait espérer étendre le cercle de ses lecteurs. La moindre réflexion montre que ce motif ne saurait suffire à expliquer son choix.

Nous avons vu combien étaient considérables les différences dialectiques, et combien le mélange des mots français s'opérait inégalement dans les provinces. Les Bardes anglais pouvaient, il est vrai, se servir sans danger de ces dialectes provinciaux, car ils limitaient leurs chants aux exploits d'un seul baron, et se contentaient d'une gloire qui ne dépassait pas les bornes de son domaine. Mais un jeune poète, épris de renommée et d'harmonie,

[1] Rob. de Avesbury, *De mirab. gestis Ed. III*, p. 130 (Ed. Hearne) et sir Harris Nicolas, *Essay on the lang. of Chaucer*, p. 137.
[2] Voir F.-G. Fleay, *Guide to Chaucer*, p. 32.

écrivant à la cour et pour la cour, ne pouvait raisonnablement se servir que de la seule langue qui y fût comprise et estimée. Cette langue s'était altérée sensiblement, il faut bien l'avouer; mais elle n'en avait pas moins l'incontestable avantage d'être fixée, c'est-à-dire prononcée et écrite partout d'une manière uniforme. Hygden, dans son Polychronicon, l'affirme nettement : « Cum mirandum videtur quomodo propria lingua Anglorum, pronuntiatione ipsâ, sit tam diversa, cum tamen *normannica lingua, quæ adventitia est, universa maneat penes cunctos.* »

Aussi bien il n'est pas même permis de supposer que Chaucer ignorât le danger auquel il s'exposait en écrivant en langue vulgaire, car il s'écrie, avec une émotion bien caractéristique, en livrant un de ses poèmes au hasard de la publicité :

« Go, litel boke, go, litel myn tregedie !
Ther God, my maker, yet er that I dye,
So sende me myght to maken som comedye !
But litel boke, no makynge thow nenvye,
But subgit be to alle poesie,
And kysse the steppes, wheras thow seest space,
Of Virgile, Ovyde, Omer, Lucan and Stace. »

« And, for ther is so grete dyversité
In Englissh, and in writynge of our tonge,
So preye I to God, that non myswrite the,
Ne the mys-metere, for defaute of tonge !
And red wher so thow be, or elles songe,
That thow be undertonde, God I beseche !
But yet to purpos of my rather speche [1]. »

[1] « Va, petit livre; va, ma petite tragédie ! — Puisse Dieu, mon créateur, m'accorder, avant ma mort, — la force de faire quelque comédie ! — Mais toi, petit livre, n'envie aucune forme littéraire, — sois soumis à toute poésie, — et baise en toute circonstance opportune les traces des pas — de Virgile, d'Ovide, d'Homère, de Lucain et de Stace. »

» Et pusqu'il y a, en Angleterre, une si grande diversité — dans la

Si, d'un autre côté, nous considérons l'amour de l'antiquité classique développé chez Chaucer par de fortes études, son goût déjà formé, sa connaissance parfaite du latin et du français qui, dans quelques-uns de ses dialectes, était riche de chefs-d'œuvre, nous serons obligés d'attribuer une grande importance au motif inconnu qui lui fit préférer un dialecte informe à deux langues polies par une longue culture littéraire.

Pour braver des difficultés si grandes, pour renoncer à des avantages si sérieux, pour résister à une sympathie si vive, il ne fallait rien moins que l'influence toute puissante d'un patriotisme éclairé. Comme tous les esprits supérieurs, Chaucer avait devancé son siècle; le sentiment national s'était éveillé en lui de bonne heure, au bruit des victoires d'Edouard. L'enthousiasme lui avait donné une sorte d'intuition de l'avenir avec l'intelligence nette du présent. Il avait compris, lui aussi, que, pour être réellement un peuple, les vainqueurs de Crécy devaient s'affirmer par leur langue autant que par leurs armes, et que cette langue devait être digne de leur grandeur nouvelle. Or, Chaucer n'était pas un rêveur : homme d'action au moins autant que poète, il mit aussitôt toutes les ressources de son esprit et toute son influence politique au service de l'idée qu'il venait de concevoir, afin de la réaliser.

Sa pensée sur l'importance d'une langue nationale nous semble vivement éclairée par le passage suivant de son

manière d'écrire notre langue, — je prie Dieu que nul n'altère ton orthographe, — ni tes mètres par la faute de cette diversité de formes ! — et quel que soit le lieu où tu seras lu ou chanté, — je prie Dieu de faire que tu sois compris ! — Mais revenons à mon premier sujet ». Troylus et Cresseyde, *Stroph.*, 257, 258, vol. V.

introduction au traité de l'Astrolabe. Il s'adresse en ces termes à son fils Louis :

And Lowis if it so be that I shew the in my lithe English as true conclusions touching this matter, and not only as true, but as many and subtill conclusions as ben yshewed in latine, in any common treatise of the Astrolabie, conne the more thanke and pray God save the king that is *Lord of this langage* and all that him faith beareth and obeyeth, everiche in his degree, the more and the lasse[1].

Il pouvait bien, avec une certaine fierté, appeler Edouard *le maître de cette langue,* car il avait, plus que tout autre, contribué à lui assurer cette conquête, la plus légitime de toutes et la seule durable.

Aussi bien, la tâche de former un idiome capable de satisfaire également les descendants des vainqueurs et des vaincus de Hastings était encore si délicate et si difficile que, malgré l'appui du roi, malgré tous les efforts de son patriotisme et de son génie, Chaucer n'a pu échapper au reproche de *gallicisme* et d'amour exagéré du français. Skinner ne craint pas de dire de lui : « Chaucerus poeta, » pessimo exemplo, integris vocum plaustris ex Galliâ in » nostram linguam invectis, eam nimis anteà a Norman- » norum victoriâ adulteratam, omni ferè nativâ gratiâ et » nitore spoliavit[2] ».

Verstegan, de son côté, le traite de « great mingler of

[1] « Et Louis, si je parviens à te montrer, dans mon doux anglais, des conclusions aussi évidentes sur ce sujet, et non seulement aussi évidentes, mais encore aussi nombreuses et aussi précises que toutes celles qui ont été données en latin dans n'importe quel traité sur l'*Astrolabe*, sache que tu dois d'autant plus remercier Dieu, et le prier de protéger le roi, qui est *le maître de cette langue*, et tous ceux qui lui doivent fidélité et obéissance, chacun selon son rang, les grands et les petits. »

[2] Skinner, *Etymol., Ling. angl., Præf.*

English with French », et attribue cette prédilection pour le français à son origine [1].

Chaucer a, il est vrai, emprunté au français du temps un nombre considérable de termes et de tournures; mais est-ce là une preuve de sa trop vive affection pour notre langue?

Trop aimer le français ! c'est évidemment là le moindre défaut de Chaucer, même à ses débuts. Nul peut-être, à la cour, n'avait un sentiment plus vif d'une nationalité distincte, nul n'était plus Anglais que lui. Tandis que les poètes de cour écrivent encore en français, tandis que la plupart des bourgeois, pour se donner ce vernis de distinction démodée qui s'attachait naguère à la culture de cette langue, s'efforcent de la balbutier, Chaucer comprend avant tous que l'Angleterre n'est plus ni normande ni saxonne, mais anglaise. Aussi écoutez-le se moquer de ces maladroits continuateurs de la génération passée :

In Latin and French hath many soueraine wits had great delyte to endyte, and have many noble thinges fulfilde, but certes there been some that speaken their poisie-matter in French, of which spech the French men have as good a fantasie, as we have in hearing of French mens English. And many terms ther ben in English, which unneath we English men connen declare the knowledginge: how should than a Frenchman borne soche termes conne iumpere in his matter, but as the jay chatereth English : right so truly the understanding of Englishmen wol not stretch to the priuie termes in Frenche, what so euer wee bosten of straunge langage. Let then clerkes enditen in latin, for they haue the propertie of science and the knowing in that facultie. And lette Frenchmen in their French also enditen their queint terms, for it is kindely to their mouthes, and let us shewe our fantasies in such wordes as wee learneden of our dames tongue [2]. »

[1] « For that he was descended of French or rather Wallon race ». Voir sir Harris Nicolas, *An Essay on the lang. of. Chaucer*, p. 121, note 2.

[2] « Plus d'un grand esprit a aimé à composer en latin et en français, et

Mais Chaucer avait beau ne pas aimer la France, il lui était impossible de se dérober à l'influence de sa civilisation plus avancée, de sa littérature plus polie. Au collège, il avait été, dès l'enfance, nourri de grec et de latin, et nous savons que cet enseignement n'était encore donné qu'en français [1]. Comment, d'ailleurs, aurait-il pu trouver dans le vocabulaire saxon de quoi traduire des idées sorties de la civilisation normande et de la culture latine? Les termes abstraits n'y abondaient pas, et sa pensée, déjà philosophique, y aurait en vain cherché sa complète expression. Il était Anglais par le cœur, mais Français par l'esprit. Il nous appartenait, à son insu sans doute, par la finesse satirique de son esprit, la multiplicité de ses aptitudes et la forme classique de ses conceptions.

Comme Chaucer, Wiclef avait eu de bonne heure le sentiment de la patrie. Les deux protégés de Jean de Gand furent deux remarquables exemples de ce patriotisme exclusif, mais puissant, dont il est aisé de constater l'influence sur la religion, la littérature et la politique de l'Angleterre, à toutes les époques de son histoire.

Wiclef rêva une église anglaise, au moment où Chaucer travaillait à constituer une nation anglaise ; et l'indépen-

a produit ainsi de nobles œuvres. Mais certes il en est qui écrivent leurs poèmes en un français qui charme autant l'oreille d'un homme de France, que l'anglais d'un français charme la nôtre. Il y a, dans notre langue, bien des termes que nous, Anglais, comprenons à peine ; comment donc un homme, né en France, pourrait-il se servir de ces termes dans son langage autrement que comme le geai qui babille en anglais ? Il est tout aussi évident que l'intelligence des Anglais ne s'étendra jamais aux termes particuliers du français, quelle que soit notre connaissance des langues étrangères. Que les clercs écrivent en latin, puisqu'ils ont la propriété de la science et les connaissances nécessaires pour la pratiquer, et que les Français se servent de leurs termes étranges, car ils vont bien à leur bouche. Quant à nous, exprimons nos pensées dans les termes que nous avons appris de la bouche de notre mère. » (Prologue du *Testament of Love*).

[1] Sir Harris Nicolas, *Essay on the lang. of. Chaucer*, p. 135.

dance religieuse de son pays lui sembla une conséquence naturelle de son indépendance politique.

Avec une singulière sûreté d'instinct, le réformateur et le poète cherchèrent dans l'idiome national une arme efficace contre la domination étrangère, et la langue anglaise reçut ainsi tout le bénéfice des efforts tentés pour le succès d'une idée politique et d'une idée religieuse.

Wiclef, par ses écrits en langue vulgaire, et surtout par sa traduction de la Bible (1380), seconda merveilleusement l'œuvre d'unification de la langue, entreprise par Chaucer. Les vers du poète ne pouvaient guère s'adresser qu'à la noblesse et à la bourgeoisie ; il aurait pu chanter longtemps encore sans que les paysans, plongés dans la plus profonde ignorance, fussent initiés à la nouvelle langue de leur pays. Mais ce que la poésie n'aurait pu faire, la prédication le fit. La parole ardente des Lollards pénétra jusqu'aux dernières couches de la société. Tous lurent bientôt ou écoutèrent lire la parole de Dieu. Les puissantes images du style biblique, si bien reproduites par la langue anglaise, surtout à l'origine, laissèrent une trace désormais ineffaçable dans ces esprits incultes, il est vrai, mais naturellement contemplatifs. La mémoire de ces ignorants conserva fidèlement tous les mots dont la foi religieuse avait fait pénétrer le sens jusqu'au fond de leurs âmes.

Le nombre toujours croissant de ses sectateurs [1] permit à Wiclef de multiplier autant qu'il le voulut les copies de sa version, et la parole de Dieu, sous cette forme intelligible à tous, fut lue ou entendue, chaque jour, jusque dans la plus humble chaumière. C'est ainsi que la base solide d'une langue uniforme s'établit en peu de temps, et presque simultanément, dans toutes les provinces du royaume.

[1] Thom. Walsingham, *Hist. angl.*, p. 188.

CHAPITRE VII

THE KING'S ENGLISH

L'anglais, langue officielle. — Situation respective des deux idiomes au moment de leur mélange. — Conditions que devait remplir la nouvelle langue. — Pourquoi l'idiome de Chaucer l'emporta sur les autres. — Caractères distinctifs du King's English. — La langue de Chaucer : il emprunte aux Français non seulement des mots, mais encore un grand nombre de locutions idiomatiques ; — exemples. — Liste des mots français défigurés par l'orthographe ; — liste des mots français tombés en désuétude depuis Chaucer et de ceux qui sont parvenus jusqu'à l'anglais moderne. — Adaptation des mots français au cadre grammatical anglais. — Proportions du mélange des deux idiomes.

« Dieu merci ! je pourrai donc maintenant me faire protestant, si cela me fait plaisir ! » s'écria le héros de Moore [1], le soir du 16 avril 1829, en apprenant que le catholic-belief bill avait enfin reçu l'assentiment royal.

Ce fut sans doute une impression analogue que durent éprouver les écrivains en langue vulgaire, lorsque Edouard III sanctionna, par l'ordonnance du 13 octobre 1362, la victoire définitive de la langue anglaise. Dès lors, en effet, l'exclusion jalouse des termes français perdait sa raison d'être, et l'on pouvait, sans cesser d'être populaire,

[1] *Travels of an Irish gentleman in search of a religion*, by Thom. Moore, chap. I.

faire usage du *doulx parler*, gardien de tant de trésors littéraires.

Depuis cette époque, l'introduction des mots français s'était opérée rapidement; mais cette augmentation du vocabulaire n'avait en rien modifié la grammaire. Il était naturel qu'il en fût ainsi, car l'idiome Franco-Normand était beaucoup plus près de son origine synthétique que les dialectes anglais de la même époque. La syntaxe anglaise devait donc prévaloir, puisqu'elle était plus simple. Une langue, en effet, ne saurait remonter son propre cours, non plus qu'une rivière, et renoncer à la simplification analytique pour reprendre une forme synthétique.

Un petit tableau synoptique nous donnera une idée exacte de la situation respective des deux idiomes, au moment de leur mélange, et nous expliquera ainsi la manière dont il se produisit :

ANGLAIS.	FRANÇAIS [1].
I. Article.	
De ses trois formes anglo-saxonnes, l'anglais dialectique n'a conservé que la forme unique et invariable *the*. L'article indéfini est aussi déjà réduit à sa forme moderne *a*.	Il a encore quatre cas et deux genres, le masculin et le féminin, à chacun des deux nombres. La préposition ne se sépare de l'article qu'au féminin singulier (M. del, du, dou ; F. de la, de le, etc.) L'article indéfini n'a pourtant que deux cas et deux nombres. Le nom. sing. a conservé l'*s* du latin *unus* (uns).

[1] Karl Bartsch, *Chrestomathie de l'ancien français*, accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire, p. 499 et suiv. (4e édit., 1880).

II. Substantifs.

Les six déclinaisons anglo-saxonnes se trouvent déjà réduites à une seule qui ne conserve guère qu'un cas oblique formé du nominatif par l'addition de *es* ou *is*. *S* est, en même temps, la caractéristique du pluriel. Les traces de l'ancienne forme en *en* sont déjà fort rares.

Le français possède encore trois déclinaisons qui correspondent aux déclin. latines. On y retrouve *s* aux cas qui correspondent à ceux qui ont, en latin, la même terminaison. Ces déclinaisons n'ont plus que deux cas.

Tous les mots dont le radical est terminé par une sifflante sont indéclinables. Il en est de même de ceux qui sont formés du latin neutre en *us*.

Il n'y a que deux genres et deux nombres.

III. Adjectifs.

L'adjectif anglais ne conserve que des terminaisons indécises en *e* comme dernière trace de ses déclinaisons. Le pluriel se distingue si peu du singulier que l'on peut déjà les considérer comme invariables.

Les degrés de signification y sont exprimés par des suffixes. L'emploi de *moo* (more), *most* est encore peu fréquent.

L'adjectif français a deux déclinaisons : l'une pour les adjectifs à deux genres, l'autre pour ceux qui n'en ont qu'un. Ces deux déclinaisons ont encore deux cas à chaque nombre.

La plupart des comparatifs sont organiques ; ils commencent à peine à se former avec le secours de *plus* : *li plus*, *la plus*, Ceux qui sont organiques ont un nominatif et un cas oblique. Bon, *mialdre*, nom. *meillor*, obl. On trouve aussi quelques superl. isolés : *grancesme*, *grandisme*, *saintisme*.

IV. Pronoms.

1° *Personnel.*

Il est pourvu de trois personnes au singulier et au pluriel. La troisième du singulier a seule trois formes ; mais chacune de ces personnes a perdu son ancienne déclinaison particulière et ne conserve qu'un cas oblique.

Il a trois personnes au singulier et au pluriel.

La troisième des deux nombres a seule deux formes (masculin et féminin) ; elle a aussi un cas oblique au singulier et au pluriel. Les deux premières personnes ne l'ont conservé qu'au singulier.

2° *Possessif.*

Ce pronom n'est autre chose que l'ancien génitif des pronoms personnels. Pour ce motif, il s'accorde avec le nom du possesseur ; il n'a point de pluriel.

Il a deux genres et deux nombres, et se décline avec un cas oblique à chaque personne. S'il n'est pas suivi d'un nom, le possessif perd son cas oblique. La distinction du pluriel n'est pas partout établie. Il a perdu la forme qui correspondait à *illius.*

3° *Démonstratif.*

Il a un pluriel commun aux trois genres.

Celui qui distingue les objets éloignés a une valeur à peu près égale à celle de l'article défini *the.*

Comme le précédent, il a un cas oblique ; mais il s'en distingue par une forme neutre d'où est tiré notre pronom *ce* (ceo, çou, ceu, ce.)

4° *Relatif et interrogatif.*

Il a conservé trois cas, il est vrai ; mais il n'a qu'une forme pour le masculin et le féminin. Il n'a pas de pluriel.

Le relatif conserve encore le datif latin (*cui, coi*) et l'accusatif. L'interrogatif *quels* n'a qu'une autre forme pour le féminin : *quièle.*

V. Nombres.

Les adjectifs numéraux ont perdu leur déclinaison anglo-saxonne et, comme les autres adjectifs, ils sont désormais invariables.

Les trois premiers adjectifs numéraux cardinaux conservent encore une flexion ; les autres sont invariables : *uns*, obl. *un*, *ung*, *unt* ; *Dui*, *doi*, obl. *dos*, *duos* ; *troi*, *trei*, obl. *trois*, *treis*, *trais*.

VI. Verbes.

La conjugaison, déjà si simple, de l'anglo-saxon est réduite à une seule forme avec quatre modes : indicatif, impératif, subjonctif, infinitif ; mais elle n'a que deux temps, le présent et le passé. Toutes les autres formes de modes ou de temps sont rendues par des auxiliaires.

Le participe présent hésite encore entre la vieille terminaison en *ande, ende,* et la nouvelle en *ing*.

Il n'y a qu'une seule conjugaison dont s'éloignent à peine quelques verbes irréguliers. Tous les temps se forment de l'infinitif, qui est le radical du verbe.

On ne trouve plus que rarement des infinitifs en *e*, *en*, reste de la terminaison anglo-saxonne *an*.

Le parfait et le participe passé ont le *d* pour lettre caractéristique. La disparition de cette lettre, dans l'un ou l'autre temps, constitue l'irrégularité du verbe.

La conjugaison française est modelée sur la conjugaison latine. Le pronom n'y est pas encore employé ; la terminaison particulière à chaque personne en tient lieu.

On peut diviser les verbes en *faibles* et en *forts*. Ce qui caractérise les premiers, c'est que l'accent est sur la terminaison au lieu d'être sur le radical à la 1re et à la 3e personne du parf. sing. (chant*ai*, chant*at* ; rend*i*, rend*it* ; part*i*, part*it*). La conjug. faible offre des verbes en *er, eir, re, ir*.

La conjugaison forte comprend les verbes latins de la seconde et de la troisième conjug. Elle offre des infin. en *oir, re, ir*. La 1re et la 3e pers. du parf. y sont accentuées sur le radical et non sur la terminaison.

Il faut aussi remarquer une forme mixte qui se mêle parfois à la forme pure.

On y rencontre encore des traces fréquentes du *ge* saxon au participe passé. Ce préfixe est souvent représenté par un *y* et, parfois même, subsiste à côté de la nouvelle forme *ed*.	Dans les deux conjugaisons (faible et forte), les modes et les temps sont disposés comme en latin. Le participe présent se forme en ajoutant *ant* au radical du verbe. Le participe passé, comme dans le français moderne, a une terminaison qui dépend de celle de l'infinitif présent ou de la forme même du part. passé latin (chanter, *chanté*, *chantet* ; partir, *parti* ; ardoir, *ars*.)

VII. CONJONCTIONS ET PRÉPOSITIONS.

Les parties indéclinables du discours, n'ayant déjà plus de simplification à subir, persistent naturellement.	Elles ont à peu près la forme actuelle, mais elles ne peuvent guère trouver accès dans la langue de Chaucer, où leur place est déjà occupée.

On le voit, les mots français, introduits dans la nouvelle langue, ne pouvaient qu'accepter les règles fondamentales de la syntaxe anglaise. Mais cette concession, ne suffisait pas ; ils devaient, en outre, être proportionnés au sujet traité : au premier rang dans certains cas, ils devaient savoir aussi se résigner parfois à un rôle tout à fait secondaire. Avec leur langue, en effet, les conquérants avaient importé une civilisation nouvelle qui ne pouvait trouver dans le vieil anglais un interprète suffisant. Les institutions féodales des Normands devaient avoir, pour complément naturel, la poésie de la féodalité, c'est-à-dire la poésie de la chevalerie. Mais tout ce qui appartenait en propre à la civilisation anglo-saxonne, devait, avec autant de raison, conserver son expression anglo-saxonne. La langue

nouvelle ne pouvait être acceptée et durer qu'à la condition de ménager habilement les prétentions contradictoires et pourtant légitimes des deux races. Le poète devait faire une œuvre de diplomate tout autant qu'une œuvre d'art.

Ce point de vue donne, dans cette étude, une importance particulière aux œuvres de Chaucer. Dans la traduction de la Bible et dans la *Vision de Piers Plowman*, nous trouvons une langue forte, nette, parfois savante ; mais ce n'est pas tout à fait la langue anglaise. Elle ne représente guère que l'un des deux éléments de la nation nouvelle et ne s'adresse qu'à lui. Dans Chaucer et, à son exemple, dans Gower, nous trouvons, au contraire l'anglais proprement dit, l'anglais définitif.

Nous allons en étudier la structure et essayer de découvrir les véritables causes de son succès. Constatons d'abord, par quelques exemples, que le mélange des mots français n'y est pas fait au hasard, et qu'il dépend toujours des exigences du sujet choisi par le poète. Dans le style familier, dans la peinture des mœurs populaires, même lorsque le récit est une imitation des fabliaux français, Chaucer se garde bien de sortir du vocabulaire anglo-saxon :

Whan ech of hem y-dronken had his *part*,
This Nicholas his dore gan to schitte,
And dede this *carpenter* doun by him sitte,
And seide, « Johan, myn *host* ful leve and deere,
Thou schalt upon the trouthe swere me heere,
That to no wight thou schalt this *counsel* wreye,
For it is Cristes counsel that I seye,
And is thou telle it man, thou art forlore ;
For this *vengaunce* thou schalt han ther fore,
That if thou wreye me, thou schalt be wood ! »
— « Nay, Crist forbede it for his holy blood
Quod tho this sely man, I am no labbe,

Though I it say, I am nought leef to gabbe.
Say what thou wilt, I schal it never telle
To child ne wyfe, by him that harwed helle ! [1] »

Et ailleurs :

A wyf is keper of thin housbondrye :
Wel may the sike man wayle and wepe,
Ther as ther is no wyf the house to kepe.
I warne the, if wisly thou wilt wirche,
Love wel thy wyf, as Crist loveth his chirche ;
If thou lovest thyself, thou lovest thy wyf.
No man hatith his fleissch, but in his lif
He fostrith it, and therfore warne I the,
Cherissh thy wyf, or thou schalt never the.
Housbond and wyf, what so men jape or pleye,
Of wordly folk holden the righte weye ;
Thay ben so knyt, ther may noon harm bytyde,
And nameliche upon the wyves syde [2].... »

C'est à peine si nous pouvons souligner au passage trois ou quatre mots français dans le premier morceau, et un seul dans le second ; et encore ces mots sont-ils déjà d'un usage si commun, qu'ils font partie de la langue vulgaire et sont également compris de tous. Rien ne serait plus facile que de multiplier les citations de ce genre ; nous leur donnerons toute leur valeur par des rapprochements significatifs :

Tel us some merry thing of *adventures*.
Youre *termes*, your *colours*, and your *figures*
Keep hem in stoor, til so be that ye *endite*
High *style*, as whan that men to kynges write.
Spekith so *playn* at this tyme, we yow *praye*,
That we may understonde that ye saye.
This worthy *clerk benignely* answerde :

[1] Chaucer, *The milleres tale*, v. 312-326.
[2] Chaucer, *The marchaundes tale*, v. 136-148.

« *Sir host*, quod he, I am under your yerde,
Ye have of us as now the *governaunce*,
And therfor wol I do you *obeissaunce*,
As fer as *resoun* askith *hardily*[1]. »

. . . . . .

Telle me this now feythfully,
Have I not *proved* thus *symply*,
Withouten any *subtilité*
Of speche, or grete *prolyxité*
Of *termes* of *philosophie*,
Of *figures* of *poeterie*
Or *colours* of *retorike*[2] ?

Et en prose :

Than, by the *counseil* of his wyf *Prudens*, this *Melibeus* let *calle* a great *congregacioun* of *peple* as *sirurgiens*, *phisiciens*, olde and yonge, and some of his olde *enemyes recounsiled* (as by her *semblaunt*) to his love and to his *grace;* and therewithal ther come some of his neighebours that deden him *reverence* more for drede than for love, as happeth ofte. Ther comen also ful many *subtil flatterers* and wise *advoketes* lerned in the law[3]. »

Dans ces trois passages, d'un genre bien différent, les mots d'origine française sont les plus importants de la phrase ; on peut même dire qu'ils sont les plus nombreux, si l'on considère que les termes purement saxons (déterminatifs, auxiliaires, particules) sont, par leur nature même, sans cesse répétés dans le discours.

Chaucer se trouve, pour ainsi dire, en présence d'un double trésor, et il y puise sans scrupule, mais avec discernement. Sa langue acquiert ainsi cette double puissance d'expression qui devait lui assurer, dans la suite, l'un des

[1] Chaucer, *The clerk of Oxenfordes prologe*, v. 15-25.
[2] Chaucer, *The House of fame*, v. 345-351.
[3] Chaucer, *The tale of Melibeus*.

premiers rangs parmi les langues littéraires de l'Europe. Grâce à lui, le goût littéraire put, dès l'origine, se réserver, dans ce double vocabulaire, un domaine particulier et y vivre d'une vie propre, sans se heurter à la langue vulgaire ni se ternir à ce contact. Rejeter le terme normand au profit du terme saxon eût été aussi injuste qu'imprudent : sous une plume habile, chacune des deux expressions trouvera sa place, où l'autre ne saurait la remplacer ; car la synonymie absolue n'existe pas pour l'écrivain qui connaît la valeur du mot propre.

En somme, un des traits les plus remarquables du dialecte de Chaucer ou King's English, c'est que l'admission des mots normands n'y est plus arbitraire, comme dans les autres dialectes ; elle y est soumise à des lois fixes et si bien justifiées, que l'anglais moderne les observe encore presque toutes. Chaucer ne fait guère usage du terme étranger que lorsqu'une idée nouvelle nécessite l'emploi d'un mot nouveau ; et si ses emprunts sont nombreux et importants, c'est simplement parce que la conquête et surtout l'organisation des études classiques par Lanfranc avaient profondément modifié l'esprit national. Certains critiques se sont étonnés plus tard d'entendre qualifier Chaucer de « *well of English undefiled* ». (Source du pur anglais)[1] ; ce titre n'a jamais signifié, dans la pensée de Spenser, que Chaucer ne devait rien au français, puisque, sans le secours de cette langue, l'idiome Chaucérien n'aurait pas existé ; Spenser faisait seulement allusion aux formes étranges que l'euphuisme introduisait dans l'anglais de son temps.

Aussi bien, Chaucer ne se contenta point d'emprunter aux trouvères un grand nombre de mots ; il leur prit aussi des tournures de phrase, des locutions complètes. Le mé-

[1] Ed. Spenser, *Fairy-queen*, liv. IV, chap. II, str. 32.

lange des mots est, d'ailleurs, une conséquence si naturelle du mélange des idées, que ces formes idiomatiques furent adoptées sans effort ; nous les retrouvons encore en grand nombre dans l'anglais moderne. C'est ainsi que nos voisins nous fournissent parfois l'explication de certaines locutions de notre vieille langue qu'ils ont mieux conservées que nous, parce que leur idiome prenait, grâce à Chaucer et à son école, une forme unique, tandis que le nôtre demeurait encore dialectique [1].

Nous allons montrer, par de nombreux exemples, la nature et l'importance du rôle que joua le vieux français dans la constitution définitive de l'anglais du roi :

I. La forme possessive, qui existait en anglo-saxon, il est vrai, fut d'autant mieux adoptée par Chaucer que le vieux français la possédait aussi. Ce vers

> Fille sui le roi Flore qui tant fait à louer.

signifie : Je suis la fille du roi Flore.... L'absence de l'*s* du mot roi indique qu'il est dans le rapport de régime avec le mot *fille* [2].

> Belle Idoine se sied dessous le vert olive
> En son père verger...

C'est-à-dire *dans le verger de son père*. Il ne reste guère de cette vieille forme que les locutions *Hôtel-Dieu* (Hôtel de Dieu), *de par le roi* (de la part du roi) [2].

II. En vieux français, la particule *ne*, n' (latin *non*) de-

[1] Il y avait quatre dialectes principaux : le bourguignon ou langue de l'Est, celle du centre, celle de l'Ouest ou normand, celle du Nord ou picard. Gidel, *Littérature française*, p. 419.

[2] Littré, *Hist. de la lang. française*, II, p. 319.

mandait l'appui d'une seconde négation. On trouve dans les serments : « *Ne* io *ne nëuls* nun li iv er » ; et dans les textes postérieurs : « A home *ne* a feme *ne* porta amistié ; par *nule* riens que il véist *ne* nuit *ne* jor poor nel prist. » Il est rare qu'on omette la deuxième négation [1]. Chaucer et Gower suivent aussi la règle de la double négation :

In al the route *nas* there young *ne* old
That he *ne* seyde it was a noble story.
(Cant. Tales, *Prol. of the myller*, v. 3.)

No berde *ne* hadde he, *ne ne*ver schold have.
(Cant. Tales, *Prol.*, 689.)

In al this world *ne* was there *non* him lyk.
(Cant. Tales, *Prol.*, 412.)

As thanne of Kinges to his liche
Was *non* so myhty *ne* so riche.
(Gower, *The punish of Nebuch*, 7.)

He was so full of veine gloire
That he *ne* hadde *no* mémoire.
(Gower, *The punish of Nebuch*, 16.)

Et ce nus *ne nulle* demande
Comment je voil que cilz rommanz.
Soit appelé...
(*Rom. de la Rose*, Ire partie.)

Quant nus *ne* s'en peut prendre garde
De *nul* mal faire *ne* se tarde.
(*Rom. de la Rose*, Ire partie.)

Nulle flor en esté *ne* nest
Qui *n'i* soit *neis* flor de genest
Ni violete, *ni* pervanche
Ni fleur inde, jaune ou blanche.
(*Rom. de la Rose*, Ire partie.)

[1] Diez, *Gramm. des lang. romanes*, III, p. 404.

III. Le français moderne donne parfois aux pronoms compléments la valeur des pronoms sujets; ainsi nous disons : Moi qui..., toi qui..., lui qui..., etc. Le vieux français n'admettait pas cette irrégularité; il disait, comme l'anglais, *je qui parle*, I who speak; *tu* qui viens, thou who comest; *il* qui dit, he vho says, etc.

Veez Lambert, franche gens honoree :
Il et belle Aude ont la paix porparlee.

(*Gérars de Viane*, v. 1022.)

S'en va Guidoine *il* et si compaignons.

(*La desconfite de Roncevaus.*)

O *tu*, chevalier, *qui* viens de tele bataille, di moi, je t'en prie, quel honneur tu comportes ?

(Mss. de Saint-Victor, n° 623, anc. f. fr., 7798, *Christine de Pisan.*)

Je meismes, *qui* i estoie
Ne vi pieça si bele afaire.

(Rutebeuf, *Charlot qui salit la pel d'un lièvre*, *Hist. litt. de France*, XX, p. 723.)

Ek every wight wot this as wel as *I*.

(Cant. Tales, *The wyf of Bathes tale*, 277.)

I have a wyf, pardé! as wel as *thow*.

(Cant. Tales, *The prol. of the myller*, 50).

Thou moder of mercy, way of indulgence
That of alle mercy art superlative!

(Ch., *Orisoune to the Holy Virgin*, 8.)

He that coveitish is a pore *wight*.

(Cant. Tales, *The wyf of Bathes tale*, 331.)

IV. Le vieux français formait son comparatif d'égalité avec *comme* devant le second terme de comparaison; les Anglais ont conservé cette forme primitive.

Quand Lucifer qui angles fu
Et qui en haut paradis fu
Si biaus, *si* cler, *comme* le soleil.
(Mss. *Fonds Notre-Dame*, n° 193.)

Sitôt comme ils furent trouvés, on fit les Anglais *déloger* et *traire* celle part tout ordonnément.
(Froissart, *Ed. Buchon*, liv. I, chap. I, p. 42.)

O January, what might it the availe
If thou might see *as* fer *as* schippes saile ?
(Ch. Cant. Tales, *The march. tale*, 853.)

His steede, which that schon *as* sonne bright,
Stant in the court *as* stille *as* eny stoon.
(Cant. Tales, *The squyeres tale*, 162.)

V. La langue anglaise supprime souvent le relatif *that* devant le sujet d'une proposition nouvelle. Le vieux français admettait aussi cette forme :

N'en y a un tout seul *n'ait* la table quittée.
(Littré, *Hist. de la lang. franç.*, 321.)

I bare him on hon*de he* hadde enchauntede me ;
And eke I say*de I mete* of him alle nyght.
(Cant. Tales, *Prol. to the wyf of Bathe*, 575.)

VI. L'anglais moderne exige que le pronom complément suive son verbe ; chez Chaucer, il le précède souvent, à la manière française :

But soth to say, I not what men *him* calle
(Cant. Tales, *Prol. to the wyf of Bathe*, 284.)

The which, as I can *you* remembre
I wol *yow* telle everydele.
(*House of Tame*, 63.)

But now is tim *to you* for to telle.
(Cant. Tales, *Prol.*, 720.)

Out of the Gospel he *tho wordes* caught
And *this figure* he addede yet thereto
And if gold ruste, what shulde yren do[1]?
(Cant. Tales, *Prol. to the wyf of Bathe*, 500.)

And *he him* told again ful specially.
(Cant. Tales, *The schipmannes tale*, 343.)

To loke if he *him* wold amende.
(Gower, *The punish. of Neb.*, 27.)

VII. La préposition *to* peut être sous-entendue devant un complément indirect, s'il occupe la place ordinairement réservée au complément direct. Le vieux français supprime de même la préposition à :

Mandez Charlon l'orgueilleux et le fier
Foi et salut par votre messager.
(Littré, *Hist. de la lang. franç.*, p. 321.)

pour : *mandez à Charles.*

To tell *yow* alle the condicioun
Of eche of hem so as it semede *me*.
(Cant. Tales, *Prol.*, 38.)

And if thou telle it man, thou art forlore.
(Cant, Tales, *The milleres tale*, 319).

They tolden *every man* that he was wood.
(Cant. Tales, *The milleres tale*, 645.)

VIII. Chaucer considère la particule *to* comme faisant partie de l'infinitif, et admet d'autres prépositions devant cet infinitif, comme en français. Dans l'anglais moderne, toutes les prépositions gouvernent le participe présent.

[1] L'inversion du nom complément est beaucoup plus rare que celle du pronom, comme en français.

The mater fayre is *of to make*

(Ch. *Rom. of the Rose*, 41.)

Than longen folk to go on pilgrimages
And palmers *for* to seeken straunge strondes
To ferne holwes kouthe in sondry londes.

(Cant. Tales, *Prol.*, 12.)

IX. L'inversion du sujet et du complément est familière aux trouvères; Chaucer en fait un fréquent usage :

Ici ne *fui-je* guères sage
Qui a celui qu'il plus haoit
Contre reison et contre droit
Ai *ma fine amor* atornée.

(*Roman de Troie.*)

Mais en tous temps a *fleur* de tous la grâce
Comme belle, gracieuse et plaisans.

(Eust. Des Champs, mss. fr., n° 7219, fol. 102.)

Embrowdid was *he*, as it were a mede.

(Cant. Tales, *Prologue*, 82.)

Schort was *his goune* with sleeves long and wide
Wel cowde *he* sitte on hors and faire ryde.

(Cant. Tales, *Prologue*, 93.)

Et de ce coup mal assis eurent *les Français* grand parlement ensemble, mais finalement pardonné *lui* fut des chevaliers pour complaire mieux aux Anglais.

(Froissart, liv. IV.)

Ainsi que *ordonné* fut, fut-*il* fait.

(Froissart, liv. I, chap. I, 37.)

Wel cowde *sche* carie a morsel and wel kepe
That no drope ne fil uppon hire breste.

(Ch. Cant. Tales, *Prologue*, 130.)

Ful sweetly herde *he* confessioun
And plesaunt was *his absolucioun*.

(Cant. Tales, *Prologue*, 231.)

X . . . . . .

Qu'en la fueille est plaisir pour sa verdour
Et qui resjoit *les cuers* des vrais amans.

(Eust. Des Champs.)

Or veil cel songe rimaier
Por *vos cuers* plus fere esgaier.

(*Rom. de la Rose*, Ire partie.)

Et quant il virent que nous aviens tournez *les visaiges* vers aus.
(Joinville, texte de M. N. de Wailly.)

Le français moderne préférerait ici le singulier (cœur) au pluriel; car chacun n'en saurait avoir qu'un. L'anglais a conservé cette forme et en a fait une règle de sa syntaxe. Il faudrait dire en anglais : *the hearts of true lovers; your hearts; our faces.*

XI. L'emploi si fréquent de l'auxiliaire *do* pour remplacer un verbe déjà exprimé est aussi une imitation du français :

Miex ameriez-vous Amangis le larron
Que vous ne *feites* moi, ne mon neveu Sanson ?

(*Gui de Nanteuil*, v. 258.)

J'aime plus la fleur que la fueille ne *face*

(Eust. Des Champs, mss. n° 7219.)

(I love the flower better than I *do* the leaf).

He moste endure, as others *doon*, his care.

(Cant. Tales, *The milleres tale*, 46.)

In al the parisshe wyf ne was ther noon
That to the offryng byforn hire schulde goon,
And if ther *dide*, ...

(Cant. Tales, *The prologue* 449.)

XII. Le sens si idiomatique du verbe anglais *to prove* est d'origine française, comme le mot lui-même :

Se bien ne *vous prouvez*, de la dolor morrai,
(*Rom. de Berte aus grans piés*, édit. P. Paris, p. 12.)

(If you don't prove well...)

And such he was i-proved ofte sithes.
(Cant. Tales, *Prologue*, 485.)

XIII. Le vieux français nous fournit aussi des exemples du double superlatif anglais *so very :*

S'ot en un lieu un arbrissel
De fleurs et de fueilles si bel,
Et plein de *si très* bonne odour
Que nulz n'en aurait la savour.
(*Le dit du vergier*, Bibl. Nat., mss. franç., n° 7221, fol. 1.)

Des oisillons qui ens estoient
Qui *si très* doulcement chantoient.
(*Ibid.*, *ibid.*)

XIV. La syntaxe anglaise ne permet pas de placer un adverbe entre le verbe et son complément direct; le vieux français admettait parfois cette construction :

Vous qui prisez et loez la flour *tant*,
Voulons par droit la fueille soutenir.
(Eust. Des Champs.)

(You who praise the flower *so much*...)

A ha! by God I have my tale *agayn*.
(Cant. Tales, *The prol. of the wyf of Bathe*, 585).

Gattothid I was, and that became me *well*...
(Cant. Tales, *The prol. of the wyf of Bathe*, 603.)

XV. La phrase interrogative anglaise n'admet pas l'usage du pronom, lorsque le nom est exprimé; le vieux français possédait aussi cette forme si logique :

> *Diront donc tes gestes,* pour toi plus honnorer,
> Que tu feus à la journée du costé vainqueur ?
> (Christ. de Pisan, mss. de Saint-Victor, n° 623.)

> Comment, dist Dieudonné à la brace quarrée,
> *Porroit estre une dame* à un homme assénée ?
> (Ch. de Gestes, *Charles le Chauve*, 13345.)

> Is *this* the lawe of king Arthures hous ?
> Is *every knight of his* thus dangerous ?
> (Cant. Tales, *The wyf of Bathe tale*, 233.)

> . . . Is *al my mynde and myght* agoon ?
> Hath *wyn* byrevyd me myn eye sight ?
> (Cant. Tales, *The Sompnoures tale*, 270.)

XVI. On rencontre, de même, dans le français des contemporains de Chaucer, un grand nombre de formes qui, dans l'anglais moderne, passent pour des anglicismes, parce qu'elles datent de l'idiome primitif de Chaucer; ce ne sont, en réalité, que des gallicismes vieillis :

> Il *fit* le roi d'Angleterre *écrire* au Saint-Père.
> (Froissart, chap. IX, I, éd. Méon.)

On dirait aujourd'hui : he *made* the king of England *write*...

> And eek that lusty sesoun of that May
> *Made* every wight *to ben* in such plesaunce.
> (Cant. Tales, *The knightes tale*, 1626.)

> Je ving au conte de Soissons *cui* cousine germaine j'avoie espousée et lui dis.
> (Joinville, texte de M. de Wailly.)

(. . . whose cousin I had married)

Les sires de Durfort et de Rosan, faits prisonniers par les Français, furent relâchés sans rançon, à condition qu'*ils se tourneraient* français.

(Froissart, II, chap. III, 6.)

Le verbe *to turn* a encore le sens de *se changer en*, *devenir*.

Ce n'était point sa coulpe qu'elle était *partie* de lui.

(Froissart, I, chap. XI.)

Le verbe *to part* a conservé le sens de *se séparer*.

Si en y eut grand *plenté*.

(Froissart, I, chap. XV.)

L'anglais moderne fait un fréquent usage de ce joli mot (plenty), que nous avons perdu.

Comment le roy d'Angleterre accorda au prince de Galles, son fils, qu'il *mit* le roi Dam Piètre *arrière* er son royaume.

(Froissart, I, chap. XV.)

. . . To *put* the king *back* into his kingdom.

Mes ne sont pas de la manière
Qu'ils estoient du temps *arrière* [1].

(*Lay de Tyolet*, vers XI et XII.)

L'anglais moderne a conservé toutes ces formes idiomatiques de la préposition-adverbe. C'est ainsi, par exemple, que le mot *before* résume le double sens de *avant* et *devant*, comme ce dernier le faisait en vieux français :

Le dimanche dont je vous parle qui fut le plus prochain *devant* le jour Saint-Michel.

(Froissart, liv. IV, chap. X.)

[1] *Lais inédits de Tyolet, de Guingamor, de Doon, du Lecheor et de Tydorel*, mss. de la fin du XIIIe siècle, publiés par Gaston Paris. Romania, janvier 1879.

On dirait en anglais : *before* Saint-Michael's day ; cette dernière forme (*le jour st Michel*) est demeurée anglaise, elle aussi.

XVII. Le verbe *il y a*, devant un nom de temps, se traduit par un anglicisme très remarquable, bien différent de la tournure française correspondante ; il est basé sur la valeur respective du passé défini et du passé indéfini dans la conjugaison anglaise. Cet anglicisme est aussi d'origine française :

> A ! good sir host, *I have y-wedded be*
> *These monethe two* and more not pardé !
> (*Prol. of the march. tale*, 21.)

> Les Escots sont à trois lieues près de ci. logés sur une montagne et nous attendent là ; *et y ont bien été ja huit jours.*
> (Froissart, liv. I, chap. XL.)

(et il y a bien huit jours qu'ils y sont. — They have been there these eight days).

> This lusty squyer, servaunt to Venus,
> Which that y-cleped was Aurelius,
> *Had loved hire* best of eny creature
> *Two yeer and more...*
> (Cant. Tales, *The Frankeleynes tale*, 209.)

XVIII. La forme la plus ordinaire de la salutation en anglais n'est même pas d'origine germanique ; nous la trouvons dans le vieux français du XIIe siècle, et elle se maintient jusqu'au XVe :

> Lors li dist la dame : *Comment*
> *Le faites-vous,* biau très doux sire ?
> (Coucy, vers 3490.)

(Comment le faites-vous : How do you do.)

Adonc le duc Richart vint à luy et lui demanda *comme il le faisait*.
(*Chron. de Norm.*, imprimée à Rouen en 1487.)

XIX. L'irrégularité du mot *news*, qui conserve *s* au singulier, est une trace de l'influence du nominatif latin sur les mots français correspondants.

Premièrement de cette fête fut-il gran*ds nouvelles* en tous pays.
(Froissart, liv. I, chap. XVI.)

Je vous merci, dames et damoiselles,
Des prières que fait avez pour moi
Quant l'on vous dit de ma mort *les nouvelles*.
(Eust. Des Champs.)

XX. La proposition infinitive, si fréquente en anglais, a été empruntée au latin par l'intermédiaire du vieux français :

Or s'avisèrent le roi d'Angleterre et ses oncles et les barons du royaume qu'ils ordonneraient une très puissante fête *à être* en la cité de Londres.
(Froissart, chap. XVI, p. 94.)

And bad his wyf *go* knede it in a cake.
(Cant. Tales, *The reeves tale*, v. 174.)

XXI. Le participe présent est la forme ordinaire du verbe anglais pris substantivement. Il pouvait être employé de la même manière en vieux français :.

Si vi ung songe en *mon dormant*
Qui moult fut biax...
(*Le Roman de la Rose*, 1re partie.)

Me remembryng
Of *my lyvyng*
My deth wyshyng...
(Ch., *Virelay*, VI, p. 305.)

XXII. Les articles défini et partitif étaient supprimés en vieux français à peu près dans le cas où on les supprime encore aujourd'hui en anglais [1].

Ecuyers vinrent qui prestement leur rendirent leurs glaives.
(Froissart, liv. I, chap. IV.)

Si qui après *messe* et *boire* tous montèrent sur les chevaux et se départirent de Calais en une compagnie.
(Froissart, liv. I, chap. IV.)

Mais en un grand parc regardoye
Ours, lions et *liepars* veoye,
Loups et *renars* qui vont disant
Au povre bestail qui s'effroye.
(Eust. Des Champs.)

[1] La question de l'article anglais est si délicate et si importante, qu'il n'est pas inutile d'ajouter que la ressemblance signalée ici entre l'article anglais et l'article français se maintint jusqu'au XVIe siècle, comme le prouve M. A. Benoist, dans son travail si intéressant sur la *Syntaxe française*. En voici quelques exemples concluants :

Bref en *tous actes* d'importance, il y a quelque mouvement particulier.
(Calvin, *Inst. chron.*, II, 2, 17.)

Là où *incontinence* règne, dit Aristote, *l'intelligence* particulière *de bien et de mal* est ôtée à l'homme.
(Calvin, *Ibid.*, 2, 23.)

Ils référaient le vivre et le mourir volontiers à *l'exercice* de *vertu*.
(Amyot, *Pélopidas*, chap. II.)

Et toutefois nous voyons que *bonté* s'étend bien plus loin que ne fait *justice*.
(Amyot, *M. Caton*, chap. XI.)

Harnais de guerre en ce pays-là sont
Tous pleins de rets que *les araignes* font
La rouille y mange épées émoulues
A deux tranchants : lances sont vermoulues.
(Amyot, *Numa*, chap. XXXII.)

Harasser, c'est par *fort* et *long travail* abattre les forces à aucun et l'aggraver.
(Nicot, p. 329, coll. 2.)

Jeunesse sur moy a *puissance* ;
Mais *vieillesse* fait son esfort
De m'avoir en sa gouvernance
A présent faillira son sort...

(Charles d'Orléans.)

L'une c'est *Foi*, l'autre *Espérance*,
Et la tierce, qui plus avance
Tout homme est vraie *charités*.
Les trois pommes, c'est *vérités*...

(Phil. de Vitry, éd. Tarbé, p. 94.)

And *smale fowles* maken *melodie*.

(Ch. C. T., *Prologue*, 9.)

A knight ther was, and that a worthy man,
That from *the tyme* that he ferst bigan
To ryden out, he lovede *chyvalrye*,
Trouthe and *honour*, *fredom* and *curteisye*.

(Cant. Tales, *Prologue*, 43.)

By God, if *wommen* hadde writen *stories*,
As *clerkes* have withinne her oratories,
Thay wold have write of *men* more wickidnes,
Than al *the mark* of Adem may redres.

(Cant. Tales, *The prol. of the wyf of Bathe*, 693.)

XXIII. Le déterminatif commun à deux ou plusieurs noms n'a pas besoin d'être répété en anglais, devant chacun de ces noms ; il en était de même en vieux français :

Hors de *cette mésaise* et *pauvreté*.

(Froissart, liv. I, chap. XXXVIII.)

Et se réconforte un petit à *la parole* et *prière* Monseigneur Robert d'Artois.

(Froissart, liv. I, chap. XII.)

En *quel haine* et *malivolence* la roine était enchue.

(Froissart, liv. I, chap. XII.)

C'est lui duquel *la vertu* et *bonheur*
Vous rend, ô Grecs, *de liberté* l'honneur.

(Amyot, chap. IV.)

Comme capitaine, il avait toute la *force* et *puissance* entière de son armée unie et assemblée en soi.

(Amyot, *Pélop.*, chap. IV.)

But rich he was of *holy thought and werk.*

(Cant. Tales, *Prologue*, 479.)

Amyd saugh I a Hate stonde
That for *hir wrathe, yre and onde*...

(*The rom. of the rose*, 147.)

XXIV. La préposition *by* forme, avec les pronoms réfléchis, une locution idiomatique assez singulière : By myself, by himself, etc. — signifient *tout seul*. Le vieux français nous fournit des exemples de la même forme :

Les cloches de l'église, de ce soyez certains,
Sonnèrent tout *par elles*, sans mettre piez ne mains.

(*Le dit du buef.*)

XXV. Chaucer a imité, en outre, des tournures françaises que la syntaxe anglaise a rejetées depuis :

But helpeth ye that kan konnying and myght,
Ye lovers, that kan *make of sentement.*

(*Prologue to the legend*, 66.)

(... faire du sentiment.)

And hasteth yow...

(*The schipmannes tale*, 157.)

(Et hâtez-vous.)

For to be fre and to doon *as us* lest.

(*The wyf of Bathes tale*, 80.)

(... faire *comme* (il) *nous plaît*.)

As for *the more part*, I say not alle.

(Prof., *The marchaundes tale*, 19.)

(Quant à la plupart...)

I wol not have *to do of such* matière.

(*The nonne prest his tale*, 431.)

(... Avoir à *faire d'une* telle chose.)

If I to yow wold harm or vilonye.

(*The nonne prest his tale*, 467.)

(Si je te voulais du mal...)

XXVI. Si, après avoir examiné l'anglais de Chaucer au point de vue des locutions françaises qu'il renferme, nous en arrivons à rechercher les mots eux-mêmes, nous en trouverons une quantité si considérable que le glossaire seul pourra nous donner une idée exacte de leur nombre. Il convient de signaler d'abord les termes qui ont été assez défigurés par l'orthographe et la prononciation, pour que leur origine française ne soit pas évidente à première vue :

Acate, acheter.

Algate he waytede so in his *acate*.

(Cant. Tales, *The prol.*, 571.)

Arace, arracher.

The childrem from her arm they gonne *arace*.

(*The clerkes tale*, 166.)

Arblasters, arbalètes.

Of arblasters grete plenté were.

(*The romaunt of the rose*, 4196.)

Aresone, raisonner quelqu'un.

Eftsones Love hym *aresoneth*.

(*The romaunt of the rose*, 6124.)

Aspien, épier.

For he was wys, and couthe sone aspye.

(*The knightes tale*, 562.)

Astaat, état, pompe.

Wysdom, humblesse, *astaat* and hye kinrede.

(*The knightes tale*, 1932.)

Atamyd, entamé.

And right anoon he hath his tale *atamyd*.

(*The prol. of the nonne prest*, 52.)

Aument, augmenter.

For to *aument* and multiplie.

(*The rom. of the rose*, 5600.)

Averous, avare.

These *averous* folk som tyme mot have reste.

(*The Frankeleynes tale*, 482.)

Awmere, aumônière,

Were streite gloves with *awmere* of silk.

(*The rom. of the rose*, 2271.)

Ayel, aïeul.

I am thi *ayel*, redy at thy wille.

(*The knightes tale*, 1619.)

Ayer, air.

In erthe, in watir, in *ayer*, man to swynke.

(*The pardoneres tale*, 57.)

Ba, baiser.

Com ner, my spouse let me *ba* thy cheke.

(*The prol. of the wyf of Bathe*, 433.)

Barbre, barbare.

Allas ! unto the barbre naciouu.

(*The man of lawes tale*, 183.)

Bocler, bouclier.

As brood as is a boeler or a targe.

(Cant. Tales, *The prologue*, 471.)

Cantel, fragment.

Of no partye ne *cantel* of a thing.

(*The knightes tale*, 2150.)

Cautels, ruse.

Cautels who so useth gladly...

(*A goodly ballade*, 43.)

Courfew, couvrefeu.

Abouten courfew tyme, or litel more.

(*The milleres tale*, 459.)

Coverchief, couvrechef.

That werith on a *coverchief* or a calle.

(*The wyf of Bathes tale*, 162.)

Coynes, coings.

That peches, *coynes* and apples beere.

(*The rom. of the rose*, 1374.)

Cruwel, cruel.

Now blisful lorde ! so *cruwell* thow ne be.

(*Troyl. and Cryseyde*, 599.)

Culpouns, coupons.

Ful thinne it lay, by *culpouns* on and oon.

(Cant. Tales, *The prol.*, 679.)

Cultre, couteau (culter).

He scharpeth schar and *cultre* bysily.

(*The milleres tale*, 575.)

Egre, aigre.

... Then fro the egre wordes of thy frend.
(*The tale of melibeus*, 156.)

Farsud, farci.

His typet was ay *farsud* ful of knyfes.
(Cant. Tales, *Prologue*, 233.)

Fermerere, infirmier.

So did our sextein, and our *fermerere*.
(*The sompnoures tale*, 151.)

Gepoun, jupon.

Of fustyan he wered a *gepoun*.
(Cant. Tales, *The prologue*, 75.)

Malure, malheur.

I wofull wight full of *malure*.
(*Chaucer's dream*, 601.)

Manase, menacer.

And whan men beete him, he *manased*.
(*The tale of melibeus*, p. 176.)

Mauis, muid.

An hundred *mauis* of whete greyne.
(*The rom. of the rose*, 5593.)

Mavys, mauviette.

And thereat lough the *mavys* in a scorn.
(*The court of love*, 1388.)

Mayinpris, mainprise, bail.

I bidde him to mayinpris, that thou graunt him me.
(*The cokes tale*, v. 743.)

Maysondewe, maison-dieu, hôtel-Dieu.

To somme *maisondewe* biside.
(*The rom. of the rose*, 5622.)

Melle, mêler.

Now let me *melle* therwith but a while.

(*The chanounes yemannes tale*, 173.)

Menour, mineur (frère mineur.)

Now frere *menour*, now Jacobyn.

(*The rom. of the rose*, 6341.)

Moneste, admonester.

For I yow pray, and eke *moneste*.

(*The rom. of the rose*, 3579.)

Monyours, monnayeur.

Taylagiers and these *monyours*.

(*The rom. of the rose*, 6814.)

Moysoun, moisson.

And some ther ben of other *moysoun*,

(*The rom. of the rose*, 1677.)

Norys, nourrice.

And but thou do my *norys* honoure.

(*The pr. of the wyf of Bathe*, 299.)

Nowel, Noël.

And Nowel! crieth every lusty man.

(*The Frankeleynes, tale*, 519.)

Pilour, pillard.

The *pilours* diden businesse and cure.

(*The knightes tale*, 149.)

Pistil, épître.

As saith seint Jame, if ye his *pistil* rede.

(*The clerkes tale*, 216.)

Pomegarnettys, grenade.

Of *pomegarnettys* a fulle gret delle.

(*The rom. of the rose*, 1356.)

Poraile, pauvraille.

For to delen with such *poraile*.

(Cant. Tales, *The prol.*, 247.)

Posse, pousser.

For wode, and *posseth* hym up and doune.

(*Legend of goode women* (*Phillis*), 27.)

Pullaylle, volaille.

With caleweis or with *pullaylle*.

(*The rom. of the rose*, 7045).

Pursevauntes, poursuivants.

That *pursevauntes* and herauldes.

(*The House of fame*, 231.)

Pylen, piller.

What say we thanne of hem that pylen and doon extorciouns to holy chirche?

(*The persones tale*, p. 332, 32.)

Quirboily, cuir bouilli.

His jambeux were of quirboily.

(*The tale of sir Thopas*, 164.)

Rescaille, racaille.

Of Jove, Apollo, of Mars and swich *rescaille!*

(*Troylus and Cryseyde*, 1867.)

Rialle, royal.

He hath the corowned in so *rialle* wise.

(*Chauceres*, A. B. C., s.)

Saveren, savourer.

In confusion of hem that so *saveren* erthely things.

(*The persones tale*, 339.)

Seker, sûr (securus.)

His privé comyng and the *seker* place.

(*Troyl. and Cryseyde*, 872.)

Soferen, souffrir.

That was unapt to *soferen* loves hete.
(*Troyl. and Cryseyde*, 978.)

Sukkenye, souquenille.

And she hadde on a *sukkenye*.
(*The rom. of the rose*, 1232.)

Tentyf, attentif.

We schullen do so *tentyf* besyness fro day to night.
(*The tale of melibeus*, p. 143.)

Ware-derere, garde-arrière.

Keep! keep! stand! stand! Jossa, *ware derere!*
(*The reeves tale*, 181.)

Warice, guérir.

Al *warice* of this bitter peynes smerte.
(*The Frankeleynes tale*, 128.)

Wastel, gâteau.

With rostud fleissh and mylk and *wastel* bred.
(Cant. Tales, *The prol.*, 147.)

Werre, guerre.

He gan firste fallen of the *werre* in speche.
(*Troy. and Cryseyde*, 854.)

Wymple, guimpe.

And as she ranne, hir wymple leet she falle.
(*Legend. of goode women*, 108.)

XXVII. Chaucer considère déjà si bien les mots français qu'il emprunte comme faisant partie de la langue anglaise, qu'il n'hésite pas à y adapter des préfixes et des suffixes d'origine saxonne. Il fait, par exemple, précéder les verbes français de *ge* ou *y*, signe du participe passé saxon :

That Tarquyny shulde *ybanisshed* be therfore.
(*Legend of good women*, 184.)

Ycorouned ys with white leves lyte.
(*Legend of good women*, 219.)

Les mots français, ainsi soumis aux formes de la grammaire anglaise, perdent parfois complètement leur physionomie étrangère. Le verbe *Burn*, par exemple, tiré du français burnir (brunir) pourrait être confondu facilement avec le verbe *to burn*, brûler.

Wrought al of *burned* steel, of which...
(*The knightes tale*, 1125.)

As *burned* gold hyt shoon to see.
(*The House of fame*, 297.)

An harnais as for a lustie knight
Which *burned* was as silver bright.
(Gower, *Conf. amant.*)

XXVIII. La double origine de la langue anglaise a donné naissance à des *doublets* dont l'usage est intéressant à étudier dès l'origine. C'est ainsi que nous trouvons dans Chaucer :

Act et deed
Aid et abet.
Baile et borrow
Chief et head
Strange et uncouth
Nature et Kind
Disese et wo
Jollity et mirth
Venerye et huntynge
Palfreys et steedes
Carpenter et wriht, etc.

Parfois même, comme pour donner plus de force à l'idée par la répétition, Chaucer met les deux formes l'une à la suite de l'autre :

> He was a wel good *wriht*, a *carpenter*.
> (Cant. Tales, *Prologue*, 614.)

Il arrive aussi qu'un changement d'acception, survenu depuis dans l'un des deux termes, empêche de remarquer leur synonymie primitive [1]. Ainsi dans les vers suivants :

> A knyght ther was and that a worthy man
> That, fro the tyme that he first bigan
> To ryden out, he loved chivalrye,
> *Trouth and honour*, *freedom and curteisye*.
> (Cant. Tales, *The prol.*, 43.)

Nous soulignons deux doublets. *Trouth* était, en effet, synonyme de *honour* : « I plight thee my troth », signifiait « I pledge thee my honour. » Le mot *freedom* était employé dans le même sens que *curteisye;* il signifiait aussi politesse, bonnes manières.

XXIX. Nous devons signaler encore des traces d'une fusion plus intime entre les deux éléments de l'idiome anglais. Il y eut des mots composés formés de parties hétérogènes. Ainsi le composé Butt-end, gros bout, est formé du français *bout* et du saxon *end*. Dans *Besiege*, nous trouvons la préposition *be* (by) unie au verbe *siéger*, et ce terme hybride parvient à supplanter le vrai mot saxon *besittan;* le verbe saxon *bewray* cède également le pas à *betray*, qui est d'origine mixte; et le terme même qui désigne l'aristocratie nouvelle représente avec impar-

[1] Earle, *The philol. of the Engl. tongue*, p. 87.

tialité les deux éléments qui la constituent, *gentle-man*.

XXX. L'influence française agit même sur les mots purement anglais. Les pronoms relatifs en sont un exemple frappant. Le vieil anglais n'avait qu'un relatif *that; which* était toujours interrogatif. Dans la période du mélange, *which*, à l'exemple du français *que*, s'empara aussi du rôle de *that* [1]. Chaucer nous les montre souvent côte à côte.

> Nought trowe I the triumphe of Julius
> Of *which that* Lucan maketh swich a bost.
> (*The man of lawes tale*, 400.)

XXXI. Pour compléter nos observations sur l'importance de l'élément français dans la constitution du King's English, il ne nous reste plus qu'à donner la liste des principaux vocables français qui sont tombés en désuétude depuis Chaucer, et la liste de ceux qui sont parvenus jusqu'à l'anglais moderne.

1° Mots tombés en désuétude.

Acate, acheter.
Achatour, acheteur.
Acoye, rendre calme, *coi*.
Adventayle (à ventaille), visière de casque.
Advoutrie, adultère.
Affile, polir, affiler.
Affye, se fier.
Aggregged, augmenté.
Aguler, *aiguillier*, étui.
Amendit, amendé.
Amenuside, diminué.
Amercimentes, amendes.
Amonestyng, admonestation.
Amorettes, amoureuses.
Ancile, servante.
Anentised, anéanti.
Appert, ouvert.

[1] Addison, dans son *Humble petition of who and which*, considère *that* comme un simple parvenu qui a pris une place dont il est indigne. Il se trompe : *that* est le vrai relatif vieil anglais représentant la forme þe. *Who* et *which* sont du XIIIe siècle.

Arace, arracher.
Asegid, assiégé.
Atamyd, entamé.
Atempre, tempéré.
Avis, avis.
Awmere, aumônière.
Ayel, aïeul.
Ayer, air.
Ba, baiser.
Barbre, barbare.
Bele, belle.
Bourde, bourde.
Bourdon, bourdon (de pélerin).
Cantel, fragment.
Caraigne, carogne.
Cautels, ruse.
Celcitude, hauteur.
Chaar, char.
Chalaundre, calendre.
Chante-plure, rit et pleure.
Charbocle, escarboucle.
Chevache, chevauchée.
Chiche, chiche, avare.
Cerges, cierges.
Clow-gilofre, girofle.
Compere, compère.
Conserve, conserver.
Controve, controuvé.
Conynges, lapins.
Cornemuse, cornemuse.
Cotidien, quotidien.
Coupable, coupable.
Covenable, convenable.
Covercle, couvercle.
Crois, croix.
Culpe, faute.
Culpons, coupons.
Defet, défait, découragé.
Deignous, dédaigneux.
Delices, délices.
Despend, dépenser.
Digne, digne.
Desputesoun, dispute.
Disteyne, déteindre.
Doutable, redoutable.
Dure, durer.
Egalité, égalité.
Egalle, égal.
Egre, aigre.
Emplastre, emplâtrer.
Emprise, entreprise.
Ensample, exemple.
Entaile, entailler.
Entremesse, entremets.
Entune, entonner.
Facound, la faconde.
Fardeles, fardeaux.
Farsud, farci, bourré.
Fermacye, pharmacie.
Fermerere, infirmier.
Feyntise, ruse.
Flaumbe, flamme.
Flourouns, fleurons.
Foysoun, foison.
Frere, frère (moine).
Fumosite, fumées (du vin).
Garisoun, guérison.
Garnisoun, garnison.
Gaylard, gaillard.
Gepoun, jupon.
Gestes, gestes (chanson de).
Gile, ruse.
Gre, gré.
Groyn, groin.
Groyne, grogner.
Gygges, gigue (air de danse).
Gyterne, guiterne.
Humblesse, humilité.

Jambeaux, jambart.
Kalkulynge, calcul.
Lachesse, lâcheté.
Layneres, lanières.
Ligne, lignée.
Limere, limier.
Limayle, limaille.
Maistrie, supériorité, talent.
Malefice, maléfice.
Malisoun, malédiction.
Malure, malheur.
Manace, menacer.
Mangery, festin.
Mansuete, doux.
Maugre, malgré.
Mauis, muid.
Mavys, mauviette.
Mawmet, Mahomet.
Mayinpris, mainprise.
Maysondewe, Hôtel-Dieu.
Menour, mineur (frère).
Moble, meuble.
Moneste, avertir.
Monyours, monnayeurs.
Nachevetz, n'achève pas.
Noris, nourrice.
Parage, parage.
Parde, pardieu.
Pardoner, marchd d'indulgences.
Parements, parements.
Parfay, par ma foi.
Payndemayn, pain d'amande.
Perle, perle.
Pie, pie.
Pilled, piller.
Pilours, pillard.
Pistil, épître.
Poraile, pauvraille.
Posse, pousser.
Pous, pouls.
Pover, pauvre.
Prospectyves, lunettes d'approche.
Pullaylle, volaille.
Purfiled, parfilé.
Purveans, prévoyance.
Pynoun, pignon.
Refreyde, refroidir.
Rescaille, racaille.
Rescous, rescousse.
Roignous, rogneux.
Sauf, sauf.
Savete, sécurité.
Seker, sûr.
Semblable, semblable.
Soudit, soudé.
Soulfre, soufre.
Spicerye, épicerie, épices.
Spitous, méchant.
Spousail, épousailles.
Sucre, sucre, sucré.
Sukkenye, souquenille.
Tentyf, attentif.
Undigne, indigne.
Unfamouse, non fameux.
Vergere, verger.
Volunte, volonté.
Voluper, capuchon (enveloppeur).
Warice, guérir.
Warnistore, garniture.
Wastel, gâteau.
Wastour, dévastateur.
Werre, guerre.
Wympel, guimpe, etc.[1].

[1] V. le *Glossaire des œuvres de Chaucer* (édit. Rich. Morris), I, p. 255 et suiv.

2° Mots restés en usage.

abominable.
accept.
accident.
accord.
acquaint.
add.
advance.
advantage.
advocate.
adventure.
adverse.
affection.
air.
alas.
ally.
amend.
amiable.
appear
appetite.
array.
art.
ascendant.
assay.
assemble.
assent.
assize.
audience.
auditor.
authentic.
avaunt.
azure.
balance.
banish.
baptise.
battle.
beast.
beauty.
benign.
besiege.
bible.
blame.
blanch.
blanc-mange.
boil.
bounty.
caitiff.
cape.
carpenter.
carriage.
carry.
case.
castle.
cattle.
cause.
certain.
certes.
celèstial.
chamber.
champion.
chance.
change.
charity.
charm.
chaste.
cheer.
chief.
chivalry.
chivalrous.
circuit.
circumstance.
city.
clear.
cloister.
comfort.
commend.
commission.
common.
company.
compass.
compassion.
complain.
complexion.
conclude.
condition.
confound.
confusion.
conjoin.
conquest.
conscience.
consider.
contagion.
content.
contrary.
convert.
cook.
cope.
cordial.
coronation.
correct.
counsel.
countenance.
counterfeit.
country.
courage.
course.
court.
courtesy.
courteous.

covenant.
cover.
coverchief.
creator.
creature.
credence.
crime.
crown.
cruel.
cure.
custom.
dainties.
damn.
dance.
danger.
debate.
debonair.
declare.
defence.
degree.
delight.
demand.
depart.
describe.
description.
desert.
deserve.
desire.
despise.
despite.
destiny.
destruction.
determinate.
devise.
devotion.
devour.
diet.
difference.
digestible.
diligence.
discover.
discreet.
disdain.
dislodge.
disport.
distress.
divers.
divinity.
division.
doctor.
double.
doubt.
dress.
ease.
effect.
element.
emprise.
enchantment.
endite.
endure.
engender.
ensample.
envenom.
envy.
errant.
escape.
eschewe.
estate.
eternal.
excellence.
exchange.
excuse.
expound.
face.
faculty.
fail.
faith.
false.
fame.
feast.
felicity.
felony.
fierce.
figure.
firmament.
flower.
folly.
fool.
force.
forest.
form.
fortune.
fraternity.
fruit.
gay.
general.
gentle.
geometry.
glorious.
gluttony.
govern.
grace.
grant.
grieve.
guide.
guile.
gullet.
harbour.
harness.
haste.
haunt.
honest.
horrible.
host.
hour.
humble.
humour.

idol.
image.
incense.
incline.
increase.
infernal.
innocence.
instrument.
intellect.
intent.
ivory.
jailor.
jangle.
jeopardy.
jewel.
jocund.
join.
jolly.
journey.
joy.
judge.
justice.
language.
large.
legend.
litter.
lily.
lineage.
luxury.
madam.
magic.
magnanimity.
magnificence.
malady.
malice.
manner.
mansion.
mantle.
marriage.
martyr.
mass.
master.
matter.
measure.
meat.
mediation.
melody.
memory.
mercenary.
merchant.
mercy.
merit.
message.
minister.
miracle.
mirror.
mischief.
mistress.
moist.
monster.
moral.
mortal.
name.
natural.
nicety.
noble.
note.
notify.
nourishing.
nurse.
obstacle.
obstinate.
office.
opinion.
oppress.
ordain.
organ.
original.
orison.
ostler.
pace.
pain.
paint.
pair.
pale.
parliament.
parochial.
party.
pass.
passion.
patent.
patient.
patron.
peace.
penance.
people.
peradventure.
perfect.
perpetual.
persevere.
person.
perverse.
pestilence.
philosophy.
physician.
piteous.
place.
plain.
planet.
please.
plenteous.
poignant.
point.
pomp.
poor.
pope.
port.

possible.
pouch.
pound.
pourtray.
powder.
practise.
pray.
preach.
preface.
prefect.
presence.
pride.
prince.
principal.
prison.
privily.
prize.
proceed.
proffer.
promise.
prove.
purchase.
pure.
purge.
quaint.
quantity.
question.
quit.
ransom.
reason.
receive.
recommend.
record.
refuse.
region.
release.
remedy.
remission.
renown.
rent.
repent.
report.
request.
respite.
restore.
reverence.
robe.
rose.
rote.
route.
royal.
rude.
sacrifice.
saint.
salvation.
sanguine.
sapience.
sauce.
save.
savour.
school.
science.
season.
second.
secure.
sentence.
sergeant.
servant.
session.
siege.
sign.
similitude.
simple.
sir.
skirmish.
sober.
sojourn.
solemn.
solace.
sort.
sounding.
space.
special.
spend.
spouse.
squire.
stable.
stately.
story.
strait.
study.
substance.
subtilly.
suffer.
suffice.
superfluity.
supper.
table.
talent.
taste.
tavern.
tempest.
tent.
term.
theatre.
tormentor.
tower.
traitor.
translation.
travail.
treason.
tributary.
turn.
tyranny.
usage.
vain.
vanish.

vary.	victual.	virtuous.
very.	villany.	visit, etc.[1].
vice.	virgin.	
victory.	virtue.	

XXXII. Maintenant que nous avons une idée de la nature et de l'importance des emprunts faits par Chaucer à la langue française, examinons comment tous ces néologismes s'adaptèrent, sous sa plume, au cadre fourni par la grammaire anglaise :

1° *Substantif.* Tous les noms anglo-saxons, terminés par une voyelle, avaient fondu ces terminaisons sonores en un *e* final uniforme, prononcé ou élidé selon les besoins du vers[2]. Cet *e* se trouve souvent absorbé, chez Chaucer et chez les écrivains de son école, par *y* ou *w*; parfois aussi il est transposé par l'effet des liquides *l* ou *r*.

> He broughte my lad*y* to the queene.
> (*Chaucer's Dream*, 836.)

> As that thin her*borw* chaungeth low and heighe.
> (*The Frankeleynes tale*, 307.)

> The throst*el*-cock maad eek lay.
> (*The tale of sir Thopas*, 58.)

Dans les noms français, l'e final est toujours conservé, s'il est accentué; s'il ne l'est pas, il est parfois élidé pour satisfaire aux exigences de la mesure.

> Pacien*ce* is an heigh ver*tue* cer*t*eyn.
> (*The Frankeleynes tale*, 45.)

[1] D'après Earle, *The philol. of the Engl. lang.*, p. 81.

[2] Voir les recherches de prof. Francis Child, dans les *Mémoires de l'Académie américaine*, vol. VIII, p. 445-502, 3 juin 1862 ; et vol. IX, p. 265-314, 9 janvier 1866.

By sein*te* Mar*y* ! sayde this taverner.

(*The pardoneres tale*, 223.)

Ces mots adoptent aussi la terminaison du génitif saxon qui est *es* ou, plus rarement, *is* :

And chris*tes* blessed body thay to-rente.

(*The pard. tale*, 247.)

Which were me yeve by the po*pes* hond.

(*The pard. tale*, 460.)

By Godd*is* digneté, er it be night !

(*The pardoneres tale*, 239.)

Mais parfois cette terminaison disparaît complètement, et nous avons alors simplement la forme du génitif français signalée plus haut [1].

In hope to stonden in his la*dy* grace.

(*The prologue*, 88.)

For Holy chir*che* *g*ood moot be despendid
on holy chir*che* *blood* that is descendid.

(*The reeves tale*, 63.)

Le pluriel est généralement caractérisé par la terminaison *es* (les terminaisons *us* et *is* sont des variétés dialectales) : Gower, en particulier, n'ajoute souvent que *s*.

As olde book*es* maken mencioun.

(*The maunciples tale*, 2.)

La terminaison *en* est un reste assez rare du pluriel en *an* de la première déclinaison anglo-saxonne.

[1] Voir page 122 (en son *père verger*).

And thus shal Troie torne to ass*hen* dede.
(*Troylus and Cryseyde*, 91.)

Thou saist that ass*en*, ox*en* and houndes.
(*The prol. of the wyf of Bathe*, 285.)

Les pluriels irréguliers, formés par le changement de la voyelle (tooth, teeth; mouse, mice; man, men, etc.) qui existent encore dans la langue moderne, se retrouvent aussi dans Gower et Chaucer.

Les pluriels des noms français suivent naturellement la règle générale. Nous devons pourtant signaler certaines traces des formes françaises, comme celles-ci :

Goth, bringeth forth the vess*ealx*, quod he.
(*The monkes tale*, 205.)

For withoute moving any p*aas*.
(*Chaucer's dream*, 518.)

2° *Adjectifs*. La plupart des adjectifs d'origine saxonne se terminent en *e* :

And sayd, « o d*eere* housbond, benedicite.
(*The wyf of Bathes tale*, 231.)

And whan that Pluto saugh this gre*te* wrong.
(*The march. tale*, 1110.)

Cette dernière trace de flexion a déjà disparu, surtout au pluriel, dans les adjectifs polysyllabiques. Cependant plusieurs adjectifs français s'accordent encore avec les substantifs qu'ils qualifient :

And eek in other pl*aces* delita*bles*.
(*The Frankeleynes tale*, 171.)

Many ben the way*es* espiritu*els* that...
(*The persones tale*, p. 264-3.)

Les degrés de signification sont déjà comme dans l'anglais moderne :

> Mother of norture, *best* beloved of alle
> And fress*hest* flour...
>
> (*A goodly ballade*, 1.)

Les pronoms demeurent exclusivement saxons; ils ont déjà la forme moderne, sauf quelques différences orthographiques [1].

3° *Verbes :*

INDICATIF PRÉSENT.		IMPARFAIT.	
1re personne s..	e.	1re personne s..	ede, de, te.
2e id.....	st.	2e id.....	est.
3e id.....	eth, th, es, is.	3e id.....	ede, ed, de, te.
1re personne pl.	ith, th, n, yn, e.	1re personne pl.	
2e id.....		2e id.....	
3e id.....		3e id.....	

Le présent et l'imparfait du subjonctif se terminent uniformément en *e*, au singulier; en *en* ou *e*, au pluriel.

L'impératif présente beaucoup d'irrégularités. L'*a* du singulier de l'impératif anglo-saxon devient *e* ou disparaît. Le pluriel se termine en *eth*, parfois en th, parfois aussi il se confond avec le singulier.

L'infinitif conserve encore une terminaison dans la plupart des cas; c'est *en* ou *e* (angl.-sax.-*an)*; Chaucer le réduit quelquefois à sa simplicité moderne. Gower supprime assez souvent le préfixe *to*, marque de l'infinitif, probablement à cause de la forme française.

Le participe passé irrégulier se termine en *en*, avec le

[1] Nous rencontrons par exemple, *tho* pour *those*; *thilke* pour *that*.

préfixe *y* (a-s. *ge*); Gower supprime souvent ce préfixe trop saxon pour lui; Chaucer n'hésite pas à en faire usage même avec les verbes français. L'*n* de la terminaison du participe disparaît parfois. Le participe passé des verbes réguliers a déjà sa forme moderne.

Le participe présent se termine en *yng;* mais il rime souvent avec l'infinitif, ce qui prouve qu'il se formait aussi en *yngë* ou que l'infinitif avait perdu sa terminaison.

> Withinne the temple he wente him forth pleyinge.
> (*Troylus and Cryseyde*, 267.)

On rencontre pourtant encore les vieilles formes en *and :*

> There is ful many an eyghe and many an eere.
> Away*tand* on a lord, and he not where.
> (*The sompnoures tale*, 352.)

> Com lep*and* in, and chased out the frere.
> (*The sompnoures tale*, 457.)

Gower préfère la forme en *ende* [1]. Les verbes français reçoivent aussi ces terminaisons.

Signalons, en passant, une particularité très remarquable. Le verbe *to be* adopte l'auxiliaire *to have* pour former ses temps composés, à l'exemple du français. Les langues germaniques, ainsi que la plupart des langues romanes, font usage de l'auxiliaire *être* lui-même.

> At mortal batailles *hadde* he *ben* fiftene.
> (*The prologue*, 61.)

> This ilke worthi knight *hadde ben* also.
> (*The prologue*, 64.)

[1] Dialecte du centre.

Les verbes défectifs conservent encore certaines formes tombées depuis en désuétude. Voici les principales :

Can. — Ind. pr. s., Can, canst ; pl. connen, conne, konne, connë, can.
Passé. s., couthe, cowthe, cowde ; pl., couthen.
Infin. Conne.
Part. p. Couth, coud.

Dar. — Prés. s., dar, darst ; pl., dare, dar, dor.
Passé, s., dorste, dursest ; pl., dorste, durste.

May. — Pr. s., may, mow, maist ; pl., mowe, mow, may, mowen.
Passé. s., mighte, might, mihte ; pl., mighten, might.
Infinitif. Mow.

Mot. — Prés. s., mot, moot, must, most ; pl., moten, mote, mot.
Passé. s., muste, moste, mostë ; pl., musten, mosten, moste.
Infinitif. Mote.

Owe. — Prés. Oweth (3e personne).
Passé. s., ought, aughte, aught ; pl., oughten, oughte.

Schal. — Prés. s., schal, schalt ; pl., schullen, schuln, schul, schal, sul.
Passé. s., scholde, schulde.

Will. — Prés. s., wil, wol, wole, wille, wilt, wolt, wole, woll ; pl., woln, wol, wil, wolle, woll.
Passé. s., wolde, woldë, wold.
Infin. Wile, wollë.
Part. p. Wolde.

Wot. — Prés. s., wot, wost ; pl., witen, weten, wite, wote, wot, woot, wooten.
Passé. s., wiste.
Inf. witen, wite.
Part. pr. witynge.
Part. passé, wist.

Remarquons, en outre, des verbes impersonnels, empruntés au français, qui ont disparu de la langue moderne :

Him falles serve himself that has na swayn.
(*The reeves tale*, 107.)

That on her wo, ne dey*neth him* not to think.
(*Quene Anelyda*, 184.)

Signalons enfin les verbes négatifs :

To be. — Nam (I am not), nys, nere.
To have. — Nath (he hath not), nadde, nad.
Will. — Nylle (will not), nyl, nolle.
Wot. — Nat (know not), not. noot, nyste, nysten.

4° *Adverbes et particules.* — Les adverbes conservent généralement la terminaison anglo-saxonne. Plusieurs particules, de terminaisons variées en anglo-saxon, prennent chez Chaucer, *e*, *es*, ou *s*. (Agens, amonges, syns, togideres).

Il résulte de cet examen que ce qui reste des anciennes flexions dans l'idiome chaucerien est représenté, presque exclusivement, par la voyelle *e*, dont le son indécis les protège seul contre une disparition prochaine et nécessaire. Il en résulte, en outre, que si le fond de la langue demeure saxon, la substance en est devenue en grande partie française.

Plusieurs écrivains ont essayé de faire l'évaluation exacte des mots français qui ont trouvé place dans le vocabulaire anglais. Il semble, au premier abord, qu'un travail de ce genre ne soit pas de nature à exciter les passions. Il a pourtant donné des résultats si visiblement empreints de mauvaise foi, qu'il est impossible de leur reconnaître la moindre autorité. Hickes [1], par exemple, affirme que les neuf dixièmes au moins des mots anglais sont d'origine saxonne, et il base cette affirmation sur ce fait peu probant que l'oraison dominicale ne contient que trois mots empruntés au latin ou au français.

[1] Hickes, *Grammaire anglo-saxonne*.

On pourrait aisément démontrer, par le même procédé, que la langue anglaise ne contient pas un seul mot d'origine classique ; car il ne manque pas de passages formés de mots exclusivement saxons.

Sharon Turner [1] a étendu le champ de ses observations ; il a choisi, dans la Bible, dans les œuvres de Shakspeare, Milton, Cowley, Thompson, Addison, Locke, Pope et Young, des morceaux plus ou moins longs, formant un total de 1492 mots. Dans ce nombre, il n'en a trouvé que 296 d'origine étrangère, et il en conclut que les quatre cinquièmes de l'anglais sont saxons. En Allemagne, Meidinger, dans son dictionnaire comparatif des langues teuto-gothiques (p. 578), a suivi un système analogue, et il est arrivé à un résultat tout aussi défectueux.

Il n'est pas besoin d'insister pour montrer combien le choix des morceaux peut influer sur la démonstration qu'on prétend en faire sortir. Certaines pensées ne sauraient s'accommoder, en effet, d'expressions abstraites et littéraires presque toujours dérivées des langues classiques. D'un autre côté, les mots essentiels (déterminatifs, auxiliaires, particules) qui se reproduisent nécessairement dans toutes les phrases, sont tous saxons ; il n'est donc pas juste de chercher dans des passages détachés de textes choisis, si multipliés qu'ils soient, l'importance des deux éléments qui constituent la langue anglaise. Le choix des auteurs et le choix des passages décident seuls du résultat.

Puisqu'il s'agit du nombre des mots, ouvrons un dictionnaire et comptons. M. Thommerel [2] a fait ce travail sur le dictionnaire de Robertson, contrôlé au moyen des dictionnaires de Webster, Bosworth et Meidinger. Voici quel a été le résultat de ses patientes recherches :

[1] Sh. Turner, *Hist. of the angl.-sax.*, I, p. 3, appendice I.
[2] Thommerel, *Recherches sur l'anglo-saxon*, p. 91.

Total teutonique.....	13,259
Total romain.....	29,758
Total celtique et incertain.	355
Total général.....	43,372

L'anglais doit donc plus des deux tiers de ses mots aux langues classiques. Le tiers teutonique est, il est vrai, par sa nature même, d'un usage plus fréquent et plus général que les deux autres.

Nous n'hésitons pas à ajouter que les deux éléments de l'idiome que nous venons d'étudier y sont déjà dans les mêmes proportions que dans la langue moderne ; car, s'il est vrai de dire que le progrès des sciences a introduit dans l'anglais actuel un grand nombre de termes empruntés au grec et au latin, il n'est pas moins juste de rappeler qu'un nombre considérable de vocables vieux-français, signalés dans Chaucer, n'existent plus dans l'anglais du XIXe siècle.

CHAPITRE VIII

LA VERSIFICATION DE CHAUCER

La forme poétique favorise la diffusion de l'idiome de Chaucer ; la prose n'aurait pu le faire. — La quantité et l'accent tonique en latin ; pourquoi ce dernier persista ; son affaiblissement dans les dialectes français. — L'accent ne suffit plus à l'harmonie du vers ; — la rime. — Les trouvères en font usage. — Les premiers poètes en dialecte anglais la dédaignent ; — Chaucer l'adopte au contraire. — Les différents mètres qu'il employa. — Manière de scander ses vers ; — ils sont basés sur l'accent tonique. — Règles de l'accentuation chaucérienne. — Indécision de l'accent ; — elle est utile à Chaucer. — Originalité du vers chaucérien.

On a remarqué que la prose de Chaucer est bien inférieure à sa poésie [1]. L'observation est des plus justes, et nous la relevons ici, parce que cette supériorité du vers chaucérien fut une des causes les plus actives des progrès de la nouvelle langue.

Comment, en effet, sans le charme de sa poésie, l'auteur des Canterbury Tales aurait-il pu faire pénétrer tant de néologismes dans l'oreille et dans la mémoire de ses contemporains ? La mesure du vers et l'harmonie de la strophe lui permirent d'accoupler des mots d'origine diverse, des locutions nées de tendances et d'aptitudes souvent

[1] Taine, *Histoire de la littérature anglaise*, I, p. 219.

opposées. Comment surtout aurait-il pu, sans la cadence du mètre, le chant de la rime, le rythme de la strophe, concilier ces deux prononciations et ces deux accentuations qui semblaient défier tout rapprochement? La prose, *soluta oratio,* n'a pas assez de prise sur une oreille inculte; sa phrase, d'une forme indécise et variable, n'étreint pas assez fortement la pensée pour la mettre en relief et l'imposer à l'esprit; de plus, elle ne saurait avoir, à l'origine, cette harmonie produite par un art plus avancé et que le vers seul peut emprunter à des procédés mécaniques.

L'âme humaine chante avant de parler; la prose se développe toujours plus tard que la poésie. Un espace de près de quatre siècles sépare Homère d'Hérodote, et des nuées de troubadours et de trouvères avaient paru en France avant Villehardouin. A l'origine d'une civilisation, l'œuvre du plus grand génie n'aurait aucune chance de durée, si elle ne s'imposait à la mémoire des hommes par sa forme matérielle, plutôt que par l'idée. Les siècles plus éclairés admirent et comprennent ces génies précurseurs mieux que leurs contemporains ne sauraient le faire, car leur admiration est raisonnée.

Comme Homère et comme Dante, Chaucer trouva dans la forme poétique la sauvegarde de son génie. Or ce fut notre littérature qui, après avoir enrichi son vocabulaire, lui fournit ses procédés prosodiques et ses mètres les plus harmonieux. La rime et la strophe de Chaucer sont d'importation normande[1]. Les poètes anglo-saxons ou plutôt les poètes qui se servirent des dialectes anglais[2] firent un grand usage de l'allitération, comme nous l'avons vu; mais

[1] Hickes, *Grammaire angl.-saxon.*, chap. XXI.

[2] Sir Harris Nicolas, *Essay on the lang. of Chaucer,* p. 154. (Sir Harris Nicolas ne voit pas de distinction entre la prose et ce que l'on considère comme la poésie anglo-saxonne.)

la rime leur était inconnue. Ce ne fut guère qu'au XIIIe siècle, que les imitateurs anglais des œuvres des trouvères commencèrent à se servir de la rime d'une façon régulière. Les traces antérieures sont incertaines et très rares; car les écrivains du temps se servaient du latin ou du français et dédaignaient encore l'idiome des vaincus. S'il s'est produit quelque œuvre poétique rimée à cette époque primitive, elle n'a pu sortir du cercle étroit de la population saxonne et, par conséquent, n'a pas laissé de trace[1].

Les premières compositions vraiment originales en vers anglais sont celles de Chaucer. Les traducteurs qui l'avaient précédé avaient simplement calqué les procédés poétiques de leurs modèles, et leur attention s'était surtout concentrée sur la rime; car leurs poèmes étant destinés à être chantés plutôt que lus, le nombre des syllabes pouvait échapper à l'oreille bien plus facilement que la consonnance finale[2]. Chaucer lui-même montre clairement cette préoccupation constante de la rime, dont les mots d'origine saxonne favorisaient si peu la sonorité :

And eke to me hit is a great penaunce,
Syth *ryme in Englissh hath such skarseté,*
To folowe worde by worde the curiosité
Of Graunson, floure of hem that maken in Fraunce.
(*The complaynt of Mars and Venus*, str. 48, p. 274.)

L'équilibre des syllabes du vers lui paraît moins important que la rime :

But, for the ryme ys lyght and lewed,
Yit make hyt sumwhat agreable,
Though somme vers fayle in a sillable...
(*The House of fame,* liv. III, vers 6-9.)

[1] Sir Harris Nicolas, *Essay on the language of Chaucer*, p. 162.
[2] Sir Harris Nicolas, *Essay on the language of Chaucer*, p. 170.

Les écrivains populaires devaient naturellement rejeter l'usage de la rime pour le motif même qui la rendait précieuse aux poètes de Cour. Aussi avons-nous vu que la « *vision* » et le « *creed* », écrits pourtant après 1350, ne sont pas rimés. Chaucer, au contraire, usa librement de toutes les ressources que la prosodie des trouvères mettait à sa disposition, sans négliger celles que lui fournissait la prosodie anglaise ; et il sut trouver ainsi, dans la versification, un élément nouveau de force et de durée pour l'idiome qu'il formait.

Les langues romanes n'avaient pourtant pas pu conserver les délicatesses des prosodies anciennes. En grec et en latin l'accent tonique et la quantité contribuaient également à l'harmonie du vers[1]. La prononciation établissait, entre la syllabe longue et la syllabe accentuée une de ces nuances fugitives dont la reproduction paraît désormais impossible. Cette savante complication prosodique devait avoir le même sort que les délicatesses synthétiques de la syntaxe et les élégances transpositives de la phrase. L'accent tonique, qui frappe fortement l'oreille, persista seul dans les langues issues du latin. Il fut, il est vrai, diversement modifié selon le dialecte, mais il resta, tandis que la quantité prosodique disparaissait entièrement. La raison en est sans doute dans la nature même de ces deux éléments du vers latin.

Les diverses modifications phonétiques que les voyelles ont subies depuis l'origine sont les conséquences de la formation des cas et des personnes dans les langues synthé-

[1] L'absence de césure au cinquième pied de l'*hexamètre* en est une preuve : la syllabe longue du dactyle obligatoire peut ainsi coïncider avec l'accent tonique qui se trouve, comme on sait, sur l'antépénultième, quand la pénultième est brève. Cette coïncidence imposée était probablement une des sources de l'harmonie du vers latin.

tiques. Elles étaient, dans ces langues, d'une importance considérable; car la quantité d'une terminaison y décide souvent du sens du mot et parfois de la phrase. Mais les langues romanes n'étaient pas synthétiques; l'importance de la quantité prosodique devenait, par cela même, beaucoup moindre pour elles; et il était facile de prévoir que la dernière trace de synthèse entraînerait, avec elle, la dernière trace de quantité prosodique.

Bien différente était la situation de l'accent tonique. Ce procédé de prononciation est né de la faiblesse naturelle à nos organes, et les faiblesses de notre organisme survivent même aux langues les plus savantes! Notre gorge se refuse à articuler plusieurs syllabes consécutives avec la même intonation; notre oreille se refuse même à les entendre. Il faut donc que la voix s'élève et s'abaisse alternativement. L'articulation de chaque syllabe lui coûte un effort qui lui enlève une partie de sa force; cette force a donc besoin d'être renouvelée par le repos. Les signes de ponctuation dans les phrases, et l'accent tonique dans les mots, sont la conséquence de ce besoin.

Chaque langue a fait une application particulière de cette loi générale de l'accent tonique, mais aucune n'a pu s'y soustraire entièrement. Les peuples du Nord ont accentué de préférence le radical, partie significative du mot; les peuples méridionaux ont généralement mieux aimé satisfaire l'oreille que la raison. Mais au nord comme au midi, la parole humaine a su tirer un parti admirable de ce défaut naturel : elle y a gagné tantôt plus de clarté, tantôt plus d'harmonie.

La disparition de la quantité prosodique ne fut pas sans résultats. Les moines du moyen âge essayèrent de la remplacer par la succession régulière de consonnances semblables. Certains poètes de la décadence avaient déjà donné

l'exemple de ce procédé métrique où ils ne voyaient probablement qu'un jeu d'esprit. Un élément nouveau fut ainsi jeté dans les prosodies futures, la rime.

Les trouvères en firent usage dès l'origine, à cause de l'indécision et de la faiblesse de l'accent dans les dialectes français. Même quand il se fut fixé sur la dernière syllabe masculine de chaque mot, il ne parut pas capable de donner au vers toute l'harmonie qui lui était nécessaire. Le vers de dix syllabes, ordinairement choisi par les trouvères, eut au moins deux accents, l'un sur la quatrième, l'autre sur la dernière syllabe ; mais sa force musicale fut en grande partie demandée à la rime.

Si la quantité prosodique avait existé en anglo-saxon, il n'en était pas resté de trace ; mais l'accent tonique n'avait rien perdu de sa force au XIIIe siècle ; si bien que les premiers poètes en anglais dialectique furent naturellement amenés à le choisir pour base de leur vers. L'allitération, nous l'avons vu, en devint l'ornement. Chaucer se garda bien de dédaigner ces richesses prosodiques, en s'emparant des nôtres. Il combina les deux prosodies comme il avait combiné les deux idiomes : il eut ainsi la cadence produite par la tonique placée à intervalles égaux et le chant de la rime pour en doubler l'effet. L'anglais moderne a, pour divers motifs, relégué la rime dans les genres secondaires ; mais la poésie chaucérienne est toujours rimée.

Des différents mètres que Chaucer employa tour à tour, trois furent particulièrement l'objet de ses préférences. Ce sont : 1° le distique héroïque, vers contenant cinq accents et rimant deux à deux ; 2° les vers à quatre accents et rimant deux à deux, comme les précédents ; 3° les vers à cinq accents et disposés en strophes [1]. Son principal ouvrage,

[1] *The Chaucerian metres by the Rev. W. W. Skeat*, p. 173.

The Canterbury tales, est surtout écrit en distiques héroïques.

On s'est étonné de ne pas rencontrer le même nombre de syllabes dans tous les vers de Chaucer; la plupart en ont dix, mais certains en ont onze et d'autres n'en ont que neuf. Ce défaut n'est qu'apparent. Chaucer, en effet, n'a pas voulu faire des vers de dix syllabes, à la manière française; mais bien des vers contenant cinq toniques, ce qui est tout différent. Pour lui, comme pour le poète moderne, la syllabe ne compte que si elle frappe particulièrement l'oreille; les atones ne font pas nécessairement partie du vers; leur nombre importe peu. Il ne faut pas non plus que les syllabes, ainsi mises en relief par l'accentuation, le soient partout avec la même intensité : rien ne serait plus monotone, moins harmonieux. L'importance du mot peut seule décider de celle de l'accent, et la tonique ne doit jamais agir sur l'oreille plus fortement que la pensée sur l'esprit. C'est en vain que M. Ellis veut fixer, par des règles, la place et le nombre des fortes intonations [1]; le charme et l'originalité du vers anglais tiennent surtout à cette liberté d'allure qui lui permet de se plier à tous les caprices de la pensée et de trouver, dans l'expression exacte de ses nuances les plus délicates, la source même de son harmonie.

La onzième syllabe que l'on reproche à certains vers de Chaucer est atone et presque toujours finale. Tous les mètres anglais admettent encore des syllabes hypermétriques de ce genre, qui disparaissent dans la prononciation, comme écrasées entre deux toniques, ou qui, à la fin du vers, ont un rôle analogue à celui de la rime féminine en français [2]. En voici des exemples :

[1] Ellis, *Early English pronunc.*, partie I, p. 333.

[2] Le nombre de ces syllabes hypermétriques, faible dans les premières

Upōn | ă nĭght | ĭn slēep | ăs hē | hĭm lēy | *de*
Hĭm thoūghte | thăt hōw | thĕ wēn | gĕd gōd | Mĕrcūr | *ie*
Bŷfōrn | hĭm stōod | ănd bād | hĭm tō | bĕ mūr | *ye*

(Cant. Tales, *The knightes tale*, v. 526.)

Quant aux vers de neuf syllabes, ils s'expliquent par la présence d'une syllabe accentuée au commencement du vers. La tonique initiale suffit parfaitement à former le pied :

May | with al | thy flou | res and | thy grene

(*The Knightes tale*, v. 651.)

That | I am | the wo | ful Pa | lamoun

(*The Knightes tale*, 872.)

Ceci admis, il est clair que l'on n'aurait pas la moindre difficulté à scander les vers de Chaucer, si l'accent tonique était fixé. Ce régulateur du vers anglais n'était encore soumis à aucune règle apparente. Il y avait lutte évidente entre l'accent français et l'accent anglais. Les mots familiers avaient, il est vrai, leur tonique déjà parfaitement déterminée, au moins dans une même province ; mais comment espérer que tant de termes nouveaux, importés en si peu de temps, pourraient, du premier coup, rencontrer leur accent définitif? Les Français étaient parvenus à conserver la tonique sur la même syllabe qu'en latin, en supprimant, par une contraction violente, toutes les voyelles qui suivaient en latin la syllabe accentuée [1] ; de sorte qu'ils accentuaient déjà d'une manière uniforme la dernière syllabe de tous les mots. L'accent anglais, au contraire, demeurait attaché à la syllabe radicale du mot.

pièces de Shakespeare, va toujours en augmentant dans ses chefs-d'œuvre. Il serait intéressant d'en étudier l'importance dans tous les grands poètes anglais et particulièrement dans *Tennyson*.

[1] Brachet, *Nouvelle grammaire française*, p. 32.

Chaucer fit des concessions aux deux accents, comme il en avait fait aux deux idiomes.

Il ne négligea pas non plus ces licences poétiques, admises encore par la prosodie anglaise sous le nom d'élision ou de contraction. Ainsi, par exemple, dans ce vers :

Bright was | the son | n*e* *a*nd cleer | that mor | wenynge.
(*The Knightes tale*, 204.)

L'*e* de *sonne* ne se prononce pas régulièrement, il doit être articulé si faiblement qu'il se confonde presque avec l'*a* de *and*, et ne détruise pas la mesure.

L'e final n'est donc pas absolument muet, comme dans l'anglais moderne ; il conserve encore la valeur de l'e final français. Mais ce sont parfois des syllabes entières qu'il faudrait élider pour rétablir la mesure[1] :

As e | ny ra | ven fe | *ther* it schon | for black.
(*The Knightes tale*, 1286.)

La licence qui consiste à glisser rapidement sur certaines syllabes atones existe encore, il ne faut pas s'étonner de la rencontrer à l'origine. En réalité, ce n'est pas une licence : ces syllabes faiblement articulées mêlent au vers ïambique ordinaire un anapeste ou tout autre pied, qui rompt fort agréablement la monotonie d'un mètre uniforme. Chaucer était trop familier avec la prosodie latine pour négliger aucune de ses ressources. On pourrait donc, en prenant pour syllabes longues toutes les toniques et pour brèves les atones, compter des anapestes dans les vers suivants :

[1] *The poetical works of Chaucer*, préface, p. 178.

Hĕ thoūght | ŏn hĭs brō | thĕr hōw | hĕ hīm | bĕhēet
Thăt hĕ wōl | dĕ bĕ rō | dy whan | thĕ jūs | ticĕ sēet
(*The Knightes tale*, 789.)

Le vers héroïque de cinq ïambes fut son vers préféré; mais il sut en changer, à l'occasion, pour mettre le rythme en harmonie avec le caractère du personnage en scène.

Dans la bouche du clerc d'Oxford, de l'abbesse et de l'homme de loi, il a placé la strophe élégante de sept vers, où le premier rime avec le troisième, le second avec le quatrième et le cinquième, et enfin les deux derniers ensemble.

Le moine emploie la strophe de huit vers, plus grave et mieux équilibrée ; elle n'a que trois rimes.

La *complainte de Mars* nous offre un remarquable exemple de la strophe de neuf vers. Les premier, second, quatrième et cinquième riment ensemble; puis les troisième, sixième et septième, et enfin les deux derniers.

Les strophes de *queen Anelyda and false Arcyte* sont de sept, huit et neuf vers ne rimant qu'à deux rimes.

Enfin les petites strophes de sir Thopas, les rondeaux, les virelais prouvent que Chaucer avait admirablement compris ce que la forme extérieure du vers peut ajouter de charme, et même de vérité, à la pensée qu'il exprime. La strophe est pour lui un vêtement musical qui réunit un groupe d'idées poétiques en un seul corps harmonieux. Spenser lui doit la strophe célèbre qui porte son nom, et Lord Byron n'en a pas trouvé de plus parfaite pour exhaler les plaintes de Childe Harold et les sarcasmes de don Juan.

Ajoutons maintenant, d'après M. Skeat [1], les règles d'accentuation particulières au vers chaucérien :

[1] *Œuvres de Chaucer*, préface, p. 179.

1° Les noms d'origine française en *aunce, ence, oun, ye, er, age, ure, our,* etc., sont presque toujours accentués sur cette dernière syllabe, sans tenir compte de l'e muet, comme en français. Les besoins du vers font pourtant déplacer quelquefois cet accent.

2° Certaines combinaisons de voyelles qui forment des diphthongues dans l'anglais moderne doivent être articulées comme en français : *mencioun, créature,* etc., sont des trissyllabes.

3° Par analogie, beaucoup de mots saxons sont accentués irrégulièrement ; en particulier ceux qui se terminent en *ynge, ing.*

4° Les terminaisons liquides d'origine française ne subissent pas encore cette transposition de l'e final qui les distingue dans la prononciation actuelle. Ainsi *Temple, miracle, obstacle* conservent leur son français.

5° La terminaison du génitif et celle du pluriel comptent comme syllabes distinctes, de sorte que les mots comme *maladies* ont quatre syllabes.

6° La terminaison *ed* des participes passés et des adjectifs est aussi pleinement articulée ; *en,* terminaison infinitive, compte comme syllabe distincte.

7° L'*e* muet est rarement élidé ; toutefois il l'est presque toujours dans les pronoms possessifs, et lorsqu'il est suivi d'une voyelle ou de *h* appartenant soit à un pronom soit à l'auxiliaire *To have.*

Gower n'est pas plus régulier que Chaucer dans l'accentuation des mots d'origine française, ni même d'origine anglaise. L'élision de l'e muet cause souvent le recul de l'accent[1]. Les noms propres latins conservent ordinaire-

[1] Prof. F. J., *Child of Harvard College, Cambridge, Massachusetts, Mémoires de l'Académie d'Amérique,* vol. VIII et vol. IX, 3 juin 1862 et 9 janvier 1866.

ment l'accent français : Cesàr, Medeà, Eneàs, Anchisès, etc.

Les exemples suivants donneront une idée de la licence qui règne chez Chaucer, aussi bien que chez Gower, dans les règles de l'accent tonique :

GOWER :

Achillès II. 62.	Achilles II. 58.
Answère I. 96.	Answere III. 305.
Apollò II. 366.	Apòllo II. 367.
Ayeìn I. 81.	Ayein III. 61.
Colòur I. 225.	Còlour I. 133.
Comùne I. 20.	Còmune I. 7.
Jasòn II. 251.	Jàson II. 250.
Ladỳ I. 332.	Làdy I. 332.
Visàge I. 232.	Vìsage I. 227.
Worthy I. 107.	Wòrthy I. 226.

CHAUCER :

Aprìlle averìl. 16,128.	Àpril. 4,426.
Arcìte. 1,114.	Àrcite. 1,154.
Bataìlle. 990.	Bàtail. 2,099.
Benìgne. 520.	Bènigne. 8,287.
Resoùn. 37.	Rèsoun. 1,768.
Squyèr. 79.	Sqùyer. 1,500.
Vertùe. 4.	Vèrtu. 1,438.
Victòrie. 2,241.	Vìctorie. 874.
Yemàn. 6,962.	Yèman. 101 [1].

Cette indécision de l'accent qui, dans d'autres circonstances, eût été un danger, ne fit que faciliter l'entreprise de Chaucer. Si l'accentuation des mots qu'il importait avait été fixée par l'usage ou par l'autorité d'un chef-d'œuvre, il

[1] Prof. F. J., *Child of Harvard College, Cambridge, Massachusetts, Mémoires de l'Académie d'Amérique*, vol. VIII et vol. IX, 3 juin 1862 et 9 janvier 1866.

n'aurait pas pu s'abandonner à l'inspiration de sa muse, et il aurait dû concentrer tous ses efforts sur la partie matérielle de son œuvre. Au lieu de cela, il put créer, pour ainsi dire, la langue dont il se servait, il put la polir, la régler, la moduler à son gré. A mesure qu'ils trouvaient place dans son vers, les mots cessaient d'être cette combinaison presque accidentelle de syllabes qu'ils étaient auparavant dans les différents dialectes anglais ; ils prenaient une physionomie propre, un nom et une voix.

L'usage peut avoir, depuis, modifié, avec plus ou moins de bonheur, cette physionomie qui est l'orthographe, cette voix qui est la prononciation et l'accent ; il est impossible de les séparer dans l'idiome chaucérien, tant elles semblent faites l'une pour l'autre et se compléter mutuellement. Pareilles à ces vêtements flottants qui ne conviennent qu'à l'enfance, elles donnent à cette jeune langue un charme indécis mais profond, que la vigueur plus nette de l'âge mûr ne fera pas oublier.

Bien que sorti du mélange de deux idiomes et de deux prosodies, le vers de Chaucer est original. Nous y remarquons les mêmes procédés métriques que dans les conteurs français [1], et souvent les mêmes mots; mais la vigueur encore un peu gauche de l'élément saxon et le charme affaibli de l'élément français, tantôt habilement fondus ensemble et tantôt opposés, lui donnent toujours une allure absolument personnelle.

Leigh Hunt [2] fait ressortir, par exemple, l'habitude qu'a Chaucer de souder les distiques les uns aux autres, en laissant le sens d'un vers se continuer dans le suivant, comme si c'était une phrase de prose. Grâce à cet art

[1] Sandras, *Étude sur Chaucer, imitateur des trouvères.*

[2] Leigh Hunt, *Essays on the poets.*

du rejet, imité des trouvères, il produit un mouvement alterné du sens et du son, au lieu de les laisser se suivre d'une manière uniforme et monotone. Ainsi dans ces vers :

> There is no man that lyveth under *the troone*
> *Of God*, that schulde lyve so mery as I.
>
> (*The Pardoners tale*, 380.)

> In alle the orders foure is noon that *can*
> *So moche* of *daliaunce* and fair langage.
> He had y-made many a *mariage*
> *Of younge wymmen* at his own cost.
>
> (Cant. Tales, *Prologue*, 210.)

> Et quiconque dit à sa fame
> Ses secrets, il en fait sa dame.
>
> (*Roman de la rose*, p. 110-1-3.)

l'imitation est évidente, et pourtant le vers n'en souffre pas ; on n'y sent pas la gaucherie et la banalité d'une copie. Cette forme poétique, appliquée à cette langue, n'a rien d'emprunté ni de faux, car le génie qui les a rapprochées les avait façonnées l'une pour l'autre.

CHAPITRE IX

LA PRONONCIATION DE LA LANGUE DE CHAUCER

Nécessité de prononcer les vers pour les apprécier. — Travail de M. Ellis pour reconstruire la prononciation du vieil anglais. — Principes de ses investigations. — Secours de la rime pour reconstituer les sons. — Règles de la prononciation anglaise au XIVe siècle. — Application de ces règles. — La langue anglaise est aussi française par le son que par son vocabulaire et sa prosodie.

Pour bien apprécier la valeur d'une œuvre poétique, il ne suffit pas d'en scander les vers et d'en comprendre le sens; il faut aussi pouvoir l'entendre. L'oreille doit juger ici au même titre que l'esprit; car si l'idée fait la valeur du vers, son harmonie en fait le charme. Nous allons donc essayer de reconstruire la prononciation de l'idiome chaucérien.

M. Alexandre Ellis[1] a consacré un savant ouvrage, qui ne forme pas moins de trois volumes compactes, à faire revivre la vieille langue de son pays, en lui rendant sa véritable voix. Il nous servira de guide dans tout ce qui concerne la prononciation anglaise au XIVe siècle.

[1] *Early English pronunciation*, par Alexandre-J. Ellis, F. R. S., London, février 1871. Voir aussi *A history of English Sounds from the earliest period by* Henry Sweet, London, 1874. A part quelques différences de détail, l'œuvre de M. Sweet n'est qu'un résumé de celle de M. Ellis.

Les recherches de M. Ellis ont été basées sur les principes suivants :

1° Quand peu de personnes savent lire, les rimes, pour être intelligibles, doivent être parfaites.

2° Toutes les fois qu'un mot, contenant un son de voyelle connu, rimera avec un mot contenant un son de voyelle inconnu, on peut en conclure que ces deux voyelles ont le même son.

3° L'orthographe, à laquelle la rime donne une certaine valeur, peut être considérée comme ayant la même valeur partout où elle n'est pas confirmée par la rime.

La question est de savoir jusqu'à quel point le premier de ces principes, dont les autres dépendent, est justifié par les manuscrits. Un examen attentif de toutes les rimes des 17,368 vers dont se composent les Canterbury Tales (édition Wright) n'a constaté que cinquante rimes environ où l'orthographe indique une différence de son ; et, parmi elles, cette différence ne consiste souvent que dans l'omission d'un e final, tandis que l'on rencontre ailleurs de fréquents exemples d'une orthographe qui rendrait la rime parfaitement légitime. C'est ainsi que nous voyons rimer ensemble : born et biforne 1225 ; — Trace, Allas, 1953 ; — bere, messager, 5142 ; — eeke, leek, 6153 ; — potestate, estaat, 7599 ; — bringe, lyvyng, 8101 ; — hew, newe, 8253 ; — mighte, sight, 8556 ; — solace, allas, 9149 ; — laste, cast, 9827 ; — est, beste, 10,773 ; — witte, it, 8303 ; — hoste, wost, 11,007 ; — ever, dissevere, 12,802 ; — tresor, Nabugodonosore, 15,629 ; — may, aye, 17,105 ; — leye, way, 8753.

Ce ne sont, on le voit, que des erreurs de copiste, qui n'altéraient pas le son des mots, car les scribes étaient naturellement portés à représenter par l'orthographe leur propre prononciation. Chaucer ne l'ignorait

pas, puisqu'il adresse à son scribe les plaintes suivantes :

Adam Scrivener, if ever it thee befalle,
Boece or Troilus for to write newe,
Under thy longe lockes maist thou have the scalle,
But after my making thou write more trewe!
So oft a day I mote thy werke renewe,
It to correct and eke to rubbe and scrape;
And all is thorow thy necligence and rape [1].

Sauf dans certaines pièces dont les originaux sont, par cela même, sans autorité, les fautes de rime sont très rares chez Chaucer [2]. Plusieurs de ses manuscrits ont recours à la réduplication de la voyelle pour indiquer qu'elle est longue (aa=à, ee=è, etc.), mais il n'en est pas toujours ainsi. Comme, d'un autre côté, on trouve souvent que a, e, i, o longs riment avec a, e, i, o brefs, tandis que u long ne rime jamais avec u bref, on peut en conclure logiquement qu'il n'y avait qu'une différence de quantité entre les premières, mais qu'il y avait une différence de qualité entre les autres.

Ayant ainsi montré que, par voie de comparaison, on peut légitimement déduire d'une rime le son d'une autre rime et en arriver, de déduction en déduction, à établir le son réel de toutes les voyelles dans leurs diverses combinaisons avec les consonnes, M. Ellis se trouve en présence de la plus grande difficulté de sa tâche. Tout son ingénieux système repose sur une base en apparence bien peu solide, car il dépend de la connaissance de cette première rime qui doit lui livrer le secret de toutes les autres de même nature. La comparaison lui permet encore de

[1] Chaucer, édit. Morris, VI, p. 307.
[2] Les manuscrits de Chaucer furent tous écrits au xve siècle, mais heureusement, dans la première partie de ce siècle, et avant les troubles de la guerre des Deux-Roses.

triompher de cette difficulté. Grâce aux nombreux travaux des grammairiens et lexicographes, il parvient à rétablir le son des voyelles latines et françaises au XIVe siècle. Ce résultat une fois obtenu, M. Ellis n'a plus qu'à découvrir les mots latins et français, dont il a ainsi fixé le son, servant de rime à des mots anglais, pour reconstituer le son de ces derniers. Heureusement pour lui, Chaucer et Gower ne se sont pas montrés avares de citations latines et françaises. Qui pourrait, par exemple, douter du son anglais de *a*, après avoir lu les vers suivants :

My teeme is alway oon and ever *was*,
Radix malorum est cupidit*as*.

. . . . . .

On which was first i-writen a crowned *a*
And after that, amor vincit omni*a*.

. . . . . .

Hadde they ben to bl*a*me
To be clept mad*a*me

. . . . . .

It happed him, *par cas*,
Ther the poisoun w*a*s [1].

Nous comprendrons sans peine qu'après avoir soumis à une pareille épreuve toutes les voyelles anglaises, M. Ellis puisse formuler des règles précises. Voici celles qui concernent la prononciation de Chaucer et, par conséquent, celle de la bonne société au XIVe siècle.

I. Voyelles.

A avait le son français moderne. Le son diphthongal de

[1] Ellis, *Early Engl. pronunciation*, partie I, chap. IV.

l'A anglais moderne (fate, name) ne date que du siècle dernier, comme la plupart des sons qui caractérisent les voyelles anglaises.

aa = á.

ai, ay = aï.

au, aw = aou.

E avait le triple son de l'*e* français (é, è, e) ; ce dernier son de l'e final était faiblement articulé comme notre *e* muet devant une consonne. Nous avons vu qu'il était d'ailleurs susceptible d'élisions fréquentes.

ea, eo = ê.

ee = è.

ei = aï[1].

es final s'articulait *és* ou *is*, sons très voisins l'un de l'autre, même dans les mots qui ont perdu cet *e* dans la langue moderne.

eu = u dans les mots d'origine française ; dans les autres, il sonnait *éou*.

I, Y n'avaient, dans aucun cas, leur son anglais actuel, mais bien leur son français.

i consonne = j.

ie = ê (son prolongé de é).

O avait aussi le son français. Il prenait parfois le son de *ou*, en particulier dans les mots qui ont encore exceptionnellement ce son en anglais (*To move*, *to prove*, *to behove*, *to lose*, *etc.*) et dans ceux où *o* sonne *eu*, (*glove*, *dove*, *love*, etc.).

[1] Les copistes confondent sans cesse les quatre diphthongues ei, ey, ai, ay.

oe = è.
oi = oui.
oo = ô.

ou avait trois sons : *oû*, *où*, *oou*. Il avait le premier son dans les mots où il se prononce aujourd'hui *aoû* (*house*, *loud*, *etc.*); le second dans les mots où il a le son de *eu* (*double*, *etc.*) ; le troisième dans ceux où il conserve encore le même son (*soul*, *shoulder*, *etc.*)

ough = ou suivi de l'articulation gutturale du *ch* allemand, que nous représenterons ici par le signe *kh*.

ow = ou, surtout dans les finales.
oy = oï.

U avait le son français ou ce même son un peu affaibli qui tient le milieu entre *é* et *i*.

u consonne = v.

W voyelle a tantôt la valeur de *u*, tantôt celle de *oo*. Ex. wde = ôde, herberw = herberô.

wh = hoo, s'il est initial. A la fin des mots il marque la transition entre le son aspiré du *gh* et de l'*f* moderne.

wrr avait le son roulant de *rr*.

II. Consonnes.

Les consonnes avaient généralement le même son que dans l'anglais moderne. Voici celles qui présentaient quelques particularités :

C = k devant a, o, u ; = s devant e, i, y.
cch = t'tch.
ch = tch.

G = gu devant tous les mots d'origine saxonne ; et j devant les autres.

gh = ch allemand.

H initial était aspiré comme maintenant ; il était pourtant supprimé parfois dans les pronoms he, his, him, hire, here, hem ; ainsi que dans l'auxiliaire have, quand l'accent tonique ne tombait pas sur ces mots.

h final représentait l'aspiration très adoucie du g allemand qui était sur le point de disparaître.

lh = l.

NG avait le son qu'il conserve encore dans *hanger, singer,* etc.

R était aussi fortement articulé qu'en français.

S n'avait jamais le son aspiré de sh.

sch, ssh, sh = ch français.

T avait le son français même dans les finales en *tion* (ci—on).

th avait la double valeur qu'il conserve dans l'anglais moderne et probablement dans les mêmes mots, sauf peut-être dans *with* qui pouvait rimer avec *smith.*

En adoptant ces règles formulées par un homme dont l'autorité en ces matières est indiscutable, on pourra se faire une idée assez juste de la gracieuse mélancolie répandue dans les strophes suivantes :

VIRELAI [1].

TEXTE ANGLAIS.	NOTATION FRANÇAISE
Alone walking	Ăl̆ōn | oŭalkīng
In thought pleyning,	Ĭn thoūgkt | plaĭnīng.
And sore sighing,	Ăn̆d sōr | sĭgkīng
Al desolate.	Ăl̆ dē | sŏlāte . . .
Me remembring	Mĕ rē | mĕmbrīng
Of my lyvyng	Ŏf mī | lĭvīng
My deth wyshyng	Mĭ dēth | ouĭchīng
Bothe erly and late.	Bŏth ērl' | ănd lāte.
Infortunate	Infor | tunate
Is soo my fate	Is sô | mifate
That, wote ye whate?	That, ouot | ê houate?
Oute of mesure	Out of | mesure
My life I hate :	Mi lif' | î hate :
Thus desperate,	Thus des | pérate
In such pore estate,	In sutch | por' state.
Do I endure.	Dou î | éndure.
Of other cure	Of o | ther cure
Am I not sure ;	Am î | nat sure
Thus to endure	Dhus [2] tô | endure
Ys hard, certain ;	Is hard | certain ;
Suche ys my ure,	Sutch is | mi ure
I yow ensure ;	I you én | sure ;
What creature	Houat cré | ature
May have more payn !	Maî hav' | mor' païn ?

[1] *Œuvres de Chaucer*, édit. Morris, vol. VI, p. 305.

[2] Le signe *dh* indique le son doux du *th*.

My trouth so pleyn	Mi trouth | sô plaïn
Ys take in veyn,	Is tak' | in vaïn
And gret disdeyn	And grét | disdaïn
In remembraunce ;	In ré | membraounce.
Yet y full feyne	Yét î | ful faïne
Wolde me compleyne,	Ouold' mé | complaïne,
Me to absteyne	Mé tô | abstaïne
From this penaunce.	From this | pénaounce.
But in substaunce,	But in | substaounce,
Noon allegeaunce	Nôn al | légeaounce
Of my grevaunce	Of mi | grévaounce
Can I nat fynde ;	Can î | not finde ;
Ryght so my chaunce,	Right sô | mi chaounce
With displesaunce	With dis | plésaounce,
Doth me avaunce,	Doth mé | avaounce,
And thus an ende.	And dhus | an énd.

M. Ellis, en rendant un grand service aux premiers écrivains en langue anglaise, a mis en évidence un fait particulièrement intéressant pour cette étude. Il a démontré que la poésie de Chaucer était aussi française par le son que par la forme. Il était, d'ailleurs, naturel qu'il en fût ainsi ; car si les sons des voyelles anglaises diffèrent maintenant des sons généralement adoptés sur le continent, en Allemagne, par exemple ; il n'en était pas ainsi à l'origine. Les sons anglo-saxons et anglais étaient, à part certaines nuances peu importantes, ceux des voyelles correspondantes dans les langues du continent. L'une des meilleures preuves qu'on en puisse donner est, d'après M. Skeat[1], la facilité même avec laquelle les mots français et leur prononciation s'introduisirent dans les dialectes anglais.

[1] Skeat, *Introd. to specimens of Engl. literat.*, p. xx.

CHAPITRE X

LE GÉNIE DE CHAUCER

Qualités littéraires de l'idiome chaucérien; moyen de les apprécier. — Originalité de Chaucer. — Il a le tempérament dramatique. — Ce que Chaucer doit à son éducation et à la nature. — Son style. — Etude des Canterbury Tales; le prologue. — Difficulté du sujet. — La comédie chez Chaucer. — Troïlus et Cressida. — Le conte du marchand. — Comparaison entre Chaucer, Rabelais et Molière (Janvier, Panurge et Sganarelle). — Mérite de Chaucer. — Enthousiasme produit par ses poésies à leur apparition. — La poésie de Chaucer supérieure à sa prose; pourquoi. — Influence de la versification de Chaucer sur la langue anglaise.

Nous venons d'étudier, dans ses causes diverses, le mouvement qui produisit l'unification de la langue anglaise au XIVe siècle; nous avons examiné tour à tour, dans son premier chef-d'œuvre, le vocabulaire, la versification et la prononciation de cette langue; il nous reste maintenant à en apprécier les qualités littéraires. C'est encore dans l'œuvre de Chaucer que nous devrons poursuivre nos recherches, car il connut mieux que tout autre les ressources de l'instrument poétique qu'il avait créé.

Le meilleur moyen de se faire une idée juste de la valeur littéraire de l'idiome chaucérien serait peut-être de rappro-

cher son texte des passages que Dryden et Pope [1] ont cru rendre meilleurs en les soumettant aux procédés de la correction classique, telle qu'ils l'entendaient. On verrait aussitôt les angles de la phrase poétique s'émousser, la pensée s'alanguir et les vives couleurs du style se ternir peu à peu, pour se fondre en une teinte uniforme et vague. C'est que l'harmonie la plus parfaite existe entre le style et la pensée de Chaucer; modifier l'un, c'est altérer l'autre. Or, si l'idiome dont il se sert rend sa pensée assez parfaitement, pour qu'il ne soit pas possible de le modifier sans dommage évident, il sera facile de se faire une idée exacte des qualités littéraires de cet idiome en appréciant la valeur de la pensée qu'il exprime si bien.

Chaucer, nous l'avons vu, est un imitateur; il doit aux trouvères des mots, des procédés de style et même des idées [2]; il se trouve donc dans une position désavantageuse, car l'imitation exclut presque toujours l'originalité. Il a su pourtant dépasser ses modèles.

La véritable cause de ce fait remarquable a été signalée, pour la première fois, par un critique français [3] : Chaucer possédait à un haut degré ce don précieux, le plus rare de tous peut-être, que les Latins appelaient *vis comica;* il avait le tempérament dramatique.

Si la nature avait beaucoup fait pour Chaucer, il faut reconnaître aussi que les conditions particulières où le placèrent son éducation et sa fortune politique ne lui furent pas moins favorables. Admis de bonne heure dans les conseils du roi, envoyé plusieurs fois en ambassades ouvertes ou en missions secrètes à Florence, à Gênes, à Milan, en

[1] Voir *Dryden 's fables modernised from Chaucer* et *Pope's imitations of English poets (January and May, The wife of Bath).*
[2] Sandras. *Etude sur Chaucer.*
[3] A. Mézières, *Les prédécesseurs et contemporains de Shakspeare*, p. 30.

France, en Flandre, il put étudier le cœur humain dans ses manifestations les plus diverses et acquérir une expérience qui lui assurait la confiance du roi, et, en même temps, fécondait son génie. La diplomatie était une école excellente pour un observateur tel que lui. Elle a certainement beaucoup contribué à l'élever au-dessus du niveau ordinaire des esprits de son temps, en le mettant en contact avec plusieurs civilisations. Les livres avaient fait de lui un charmant conteur, préoccupé de bien dire ; les voyages, la vie des cours et le commerce des hommes en firent un penseur. Il n'y a pas de point d'arrêt dans le développement de son esprit ; l'étude et l'observation le dégagent toujours plus complètement des liens dont la scolastique, si chère au moyen-âge, l'avait d'abord embarrassé, et c'est sa verte vieillesse qui produit son œuvre la plus parfaite, celle qui porte surtout la marque originale de son génie, *The Canterbury Tales*.

Les poètes du moyen-âge observent rarement les nuances délicates de la pensée et, par conséquent, celles de l'expression ; leurs œuvres expriment des sensations plutôt que des idées, avec une énergie souvent très grande, il est vrai, mais sans souci des proportions. Les contrastes y sont trop absolus ; le passage de l'ombre à la lumière trop brusque ; les demi-teintes, qui charment l'esprit, beaucoup trop rares. Aussi voyons-nous les trouvères généralement inférieurs dans les peintures de la vie ordinaire. Ils ne sentent pas encore la poésie intime et délicate qu'un art plus exercé peut en dégager. Leur verve, née de l'enthousiasme ou de la haine, ne s'exerce que dans la peinture des mœurs héroïques de la chevalerie ou dans la satire. Leur esprit, que n'alimentent ni l'étude ni l'observation, ne trouve pas en lui-même le ressort nécessaire à la poésie ; ils ne chantent que sous l'impulsion d'une émotion naturelle et

violente. Chaucer, au contraire, homme d'étude et d'observation, toujours froid, mais toujours attentif, se plaît à étudier les mœurs de la société qui l'environne, et il parvient à les peindre avec un rare bonheur. Comme Homère, et Lafontaine, il sait d'un seul mot animer une physionomie, éclairer tout un tableau :

Le jeune clerc d'Oxford, nous dit-il, était peu riche ; il avait plus grand souci de ses livres que de ses vêtements ou de sa nourriture ; sa parole était toujours brève, nette, pleine de sagesse ;

And short, and quyk and ful of gret sentence.

enfin, toujours prêt à étudier, il aimait à instruire les autres :

... Gladly wolde he lerne and gladly teche.

Il n'est pas possible de caractériser plus simplement cette passion de l'étude, si noble parce qu'elle n'a rien d'égoïste.

Il lui suffira aussi de quelques traits pour peindre son « Frankeleyn », augmentant ainsi, par le contraste, l'effet qu'il voulait produire : « Blanche était sa barbe, comme la pâquerette ; il était de complexion sanguine et aimait à déjeuner d'une soupe au vin. »

Whit was his berde, as is the dayesye.
Of his complexioun he was sangwin,
Wel loved he in the morn a sop of wyn.

Voyons encore, un peu plus loin, le contraste qu'il établit entre le médecin du corps et le médecin de l'âme :

... Golde, in phisik is a cordial ;
Therefore he lovede golde in special[1].
. . . . . .
A good man was there of religioun,
And was a pore persoun of a toun,
But riche he was of holy thought and werk[2].

Les traits délicats de ce genre abondent dans Chaucer, et ils naissent toujours d'une observation profonde ou d'une sympathie vraie. L'imagination n'occupe pas le premier rang dans sa poésie ; l'enthousiasme y est rare ; il observe bien plus qu'il n'admire. Les légendes héroïques de la chevalerie le touchent peu, surtout dans la dernière partie de sa vie. Il semble qu'il ait vu de trop près les grands personnages de tous les pays, pour croire encore à ce que ses compatriotes ont appelé « *hero-worship* », le culte des héros. Il devient froid et se bat les flancs, aussitôt que son vers, parfois capricieux, l'élève trop au-dessus de la vie ordinaire. Il déguise alors son embarras sous un lourd fatras d'érudition classique et de citations plus ou moins opportunes. Il a hâte, on le sent, de reprendre le ton familier du conteur, qui lui va si bien ; il a hâte de retourner à l'homme et à la nature que, le premier en Angleterre, il sut comprendre et aimer.

Mais ouvrons son principal ouvrage et voyons s'il mérite la place que la critique moderne[3] lui a faite à côté de Shakespeare.

Les *Contes de Canterbury* sont précédés d'un prologue qui les relie les uns aux autres et forme, pour ainsi dire, l'u-

[1] L'or en médecine est un cordial ; il aimait donc l'or d'un amour spécial.
[2] Il y avait un bon ministre de la religion ; c'était un pauvre curé de ville ; mais il était riche en saintes pensées et en bonnes œuvres.
[3] Voir R. Southey, *Select works of the British poets ;* Leigh Hunt, *Essays on the poets ;* Hazlitt, *Lectures on the English poets*, etc.

nité de ce long poème. L'unité du poème ! voici d'abord une qualité bien rare au moyen-âge, et particulièrement remarquable dans une œuvre qui devait compter plus de cent récits différents. Cette unité existe pourtant ; on pourrait même dire qu'elle vit, personnifiée en un type parfait, l'hôtelier du *Tabard*, l'honnête Henry Baily. C'est là le véritable héros de Chaucer : le bon bourgeois Anglais enrichi, aimant son métier qui le fait riche, comme l'artiste aime l'art qui le rend illustre, bon, jovial, courtois, patriote déjà et fier de son pays. Il vénère ce grand saint « Thomas-à-Becket », le représentant de toutes les libertés anglaises, et il n'hésite pas à abandonner sa joyeuse hôtellerie pour guider, jusqu'au saint tombeau, la troupe de pèlerins que le hasard a réunis sous son toit. Les chemins de Canterbury lui sont bien connus ; il n'ignore pas davantage le moyen de les parcourir avec le moins d'ennui possible, — et même avec profit pour son escarcelle.

On aime à se représenter sa bonne face rubiconde, ses cheveux un peu rouges, ses lèvres sensuelles, l'expression pleine de bonhomie de ses yeux légèrement injectés de sang. Malgré le développement significatif de son abdomen, son corps n'a rien perdu de cette vigueur musculaire qui caractérise les descendants de Robin Hood. On voit qu'il est plus brave que Falstaff ; il a fait ses preuves dans les guerres du grand Édouard, et il a eu la satisfaction patriotique de venger sur ces Gallo-Romains d'outre-Manche, la défaite de son aïeul tombé à Hastings.

A semely man oure ooste was withalle
For to han been a marchal in an halle ;
A large man was he with eyhgen stepe,
A fairere burgeys is ther noon in Chepe.
Bold of his speche, and wys and wel i-taught,
And of manhede lakkede he right naught.

Eke therto he was right a mery man,
And after soper playen he bygan,
And spake of myrthe among othur thinges,
Whan that we hadde maad our rekenynges ;
And sayde thus : « Lo, lordynges, trewely
Ye ben to me right welcome hertily :
For by my trouthe, if that I schal not lye,
I ne saugh this yeer so merye a companye
At oones in this herbergh as is now.
Fayn wold I do yow merthe, wiste I how.
And of a merthe I am right now bythought.
To doon you eese, and it schal coste nought.
Ye goon to Caunturbury ; God you speede,
The blisful martir quyte you youre meede !
And wel I woot, as ye gon by the weye,
Ye schapen yow to talken and to pleye ;
For trewely comfort ne merthe is noon
To ryde by the weye domb as a stoon ;
And therfore wol I make you disport,
As I seyde erst, and do you som confort.
And if you liketh alle by oon assent
Now for to standen at my juggement,
And for to werken as I schal you seye,
To morwe, whan ye riden by the weye,
Now by my fadres soule that is deed,
But ye be merye, smyteth of myn heed.
Hold up youre hond withoute more speche[1].

[1] C'était un homme bien avenant que notre hôte ! Il aurait fait un excellent majordome dans un château. Forte encolure, yeux brillants, — Cheapside n'a pas un bourgeois plus gaillard. Il avait la parole hardie, il était sage et bien élevé ; il ne manquait d'aucune virilité. Avec cela toujours gai. Après souper, il se mit à jouer et à raconter des gaudrioles entre autres choses. Lorsque nous eûmes réglé nos comptes, il nous parla ainsi : « Là ! messeigneurs, en vérité, votre société me réjouit le cœur ; car si je ne m'abuse, je n'ai vu, de cette année, si joyeuse compagnie autour de ma table, dans mon hôtellerie. Je serais heureux de vous être agréable, si je savais comment. Je viens de songer à un projet qui vous donnerait du plaisir, sans bourse délier. Vous allez à Canterbury ; — que Dieu vous protège et que le saint martyr vous rende votre offrande ! — je voudrais organiser, pendant le voyage, une conversation joyeuse ; car, pour sûr, il n'y a pas de plaisir à chevaucher muet comme un caillou. Je veux donc, comme je

Oure counseil was not longe for to seche ;
Us thoughte it nas nat worth to make it wys,
And graunted him withoute more avys,
And bad him seie his verdite, as him leste.
« Lordynges, quoth he, now herkeneth for the beste ;
But taketh not, I pray you, in disdayn ;
This is the poynt, to speken schort and playn,
That ech of yow to schorte with youre weie,
In this viage, schal telle tales tweye,
To Caunturburi-ward, I mene it so,
And hom-ward he schal tellen othur tuo,
Of aventures that ther han byfalle.
And which of yow that bereth him beste of alle,
That is to seye, that telleth in this caas
Tales of best sentence and of solas,
Schal han a soper at your alther cost
Here in this place sittyngè by this post,
Whan that we comen ageyn from Canturbery.
And for to make you the more mery,
I wol myselven gladly with you ryde,
Right at myn owen cost, and be youre gyde.
And who-so wole my juggement withseie
Schal paye for al we spenden by the weye.

l'ai dit tout à l'heure, vous faire amuser et vous être agréable. Si ma proposition vous plaît, si vous consentez à l'unanimité à adopter mon avis et à faire, pendant le voyage, ce que je vais vous dire, par l'âme de mon père défunt, je veux perdre ma tête si vous n'êtes pas contents. Levez la main, sans plus causer. »

Notre résolution fut bientôt prise ; nous jugeâmes qu'il serait sage d'agir ainsi ; nous consentîmes sans autres débats et nous le priâmes de vouloir bien développer son projet.

« Messeigneurs, dit-il, écoutez du mieux que vous pourrez mes paroles et ne les prenez pas en dédain. Voici le point, pour parler clair et net : chacun de vous, afin d'abréger le chemin, devra, pendant ce voyage, raconter deux histoires en allant à Canterbury, et autant en revenant, sur des aventures qui s'y sont produites. Celui de vous qui se conduira le mieux et racontera les histoires les plus morales et les plus intéressantes, aura un souper payé par tous les autres, assis ici, à cette place, contre ce poteau, à notre retour de Canterbury. Et, pour vous rendre d'autant plus gais, j'aurai moi-même le plaisir de partir avec vous, à mes frais, etde vous servir de guide. Quiconque enfreindra mon jugement devra payer toutes les dépenses du voyage. » (The Cant. Tales, *Prologue*, v. 753 à 806).

Nous connaissons maintenant l'hôte du Tabard. Pas un détail de son caractère n'a été oublié, pas un trait de sa physionomie ; la loquace bonhomie de ses paroles nous le fait connaître et apprécier bien mieux que ne pourrait le faire une minutieuse description de ses qualités et de ses défauts. L'art qui s'y manifeste est d'autant plus remarquable que Chaucer n'avait ici aucun modèle et qu'il écrivait dans une langue dont il réglait en même temps la syntaxe et la prosodie.

Voilà donc la joyeuse caravane en route, dès le matin. L'hôte en prend la tête et la direction. C'est lui qui indique le chemin, fixe les étapes et désigne les orateurs. Il accompagne même chaque récit d'observations critiques remplies de saveur originale, qui ménagent une habile transition entre les récits des différents conteurs. Si une difficulté se présente, c'est toujours lui qui la surmonte, et chaque circonstance nouvelle fait toujours ressortir davantage la promptitude de résolution qui est l'un des principaux traits de son caractère. Son autorité est absolue ; tout repose sur lui. Il est le pivot du poème.

Le prologue tout entier est d'ailleurs un morceau incomparable. L'idée et l'exécution en appartiennent complètement à Chaucer, et c'est la partie la plus remarquable de son œuvre. Il s'agit de nous faire faire la connaissance des pèlerins que le hasard a réunis au Tabard ; ils sont nombreux et choisis dans les différentes classes de la société, de sorte que l'Angleterre du XIVe siècle est, pour ainsi dire, en scène. Rien, à coup sûr, n'est plus difficile que d'animer une galerie de portraits, surtout quand elle atteint certaines proportions. La froideur et la confusion sont les défauts inhérents à ce genre de composition. Pourtant, à lire Chaucer, on ne soupçonnerait pas cette difficulté. Avec un art admirable, et dont il a donné le premier

exemple, il cherche et met en relief le trait saillant de chaque figure. Aussitôt la physionomie s'anime, se détache du fond commun et prend une expression de personnalité qu'elle ne perdra plus. Nous voyons ainsi défiler devant nous trente-trois personnages sans les confondre un instant dans notre esprit. Ce sont déjà pour nous de vieilles connaissances ; nous leur parlons ; ils sont vivants.

Mais cette perfection même du prologue ajoutait à l'œuvre une difficulté de plus. Ces personnages si bien connus du lecteur, il fallait maintenant les faire parler tour-à-tour, et chacun, pour être supportable, devait demeurer fidèle aux habitudes, à l'éducation, au caractère que le poète venait de lui attribuer. Le moindre défaut d'harmonie devait ainsi devenir visible et choquant.

L'art du moyen-âge n'était guère en état de fournir à Chaucer cette science des proportions qui lui était nécessaire pour triompher d'une difficulté si grande. Heureusement il n'était pas étranger à l'art ancien, et son génie avait su, de bonne heure, y découvrir un modèle et un guide. C'est ainsi qu'il parvient à donner à chacun des pèlerins le langage que son portrait faisait attendre. Le noble chevalier raconte noblement une histoire de chevalerie ; la commère de Bath a les mœurs et le langage de la halle ; le clerc d'Oxford, mystique et enthousiaste, s'est épris des vertus de la patiente Griselidis ; chacun obéit à sa nature. Le choix du récit et la manière de le faire sont comme le dernier coup de pinceau du portrait.

Ce drame « aux cent actes divers » change de ton à chaque scène : tantôt épique, tantôt tragique, il laisse pourtant une large part à la comédie de mœurs, et la verve satirique du poète peut ainsi puiser, en de savants contrastes, une vigueur que la crudité et la violence des termes ne lui donneraient pas. Il faut pourtant se garder

de voir dans les habitudes satiriques de Chaucer une simple imitation des trouvères. Chez nous, la satire fut une sorte de revanche de l'esclavage intellectuel que la domination latine et germanique nous avait imposé ; aussi fut-elle âpre et acharnée. En Angleterre, après la conquête, elle avait eu le même caractère, car elle était la conséquence d'une situation analogue ; le saxon se vengeait aussi du joug qui pesait sur sa langue et sur lui-même.

Chez Chaucer, au contraire, la satire est toujours tempérée par l'éloge. Le poète appartient à la classe privilégiée et il lui est facile de se placer à un point de vue moins exclusif que celui de ses devanciers. S'il attaque impitoyablement les moines imposteurs et les marchands d'indulgences, il montre aussi les vices de la société laïque et admire, dans le bon pasteur, des vertus qu'il énumère avec une éloquence incomparable. Comme Shakespeare dont il mérite bien d'être appelé l'aïeul, il aime à éclairer les différents côtés de la nature humaine, et n'oublie jamais que la situation la plus sérieuse et la plus triste s'égaye toujours d'une pointe de comique qui lui donne le relief de la vie.

« Les *Contes de Canterbury* sont aussi amusants que tou-
» chants. La plupart des personnages y ont un côté sérieux
» et un côté comique. La chaste sœur Eglantine, avec toutes
» ses vertus solides, parle, mange et marche en personne
» un peu ridicule. La marchande de Bath enterre joyeuse-
» ment ses cinq maris dans le cours d'une dissertation très
» grave sur le mariage. Le chevalier lui-même, malgré ses
» prouesses en Palestine et ses vaillants coups d'épée,
» n'échappe pas à l'ironie du poète ; et lorsqu'il raconte la
» pathétique histoire de Palamon et d'Arcite, il entremêle
» son récit dont le ton est, en général, si élevé, de réflexions
» joviales. Il n'est pas jusqu'à Griselidis, jusqu'à l'héroïne

» admirable du dernier des contes de Bocace, qui, en pas-
» sant dans le poème anglais, n'y paraisse quelquefois tra-
» vestie. L'indéfinissable humour qui donne tant de prix à
» quelques-uns des ouvrages les plus célèbres de la Grande-
» Bretagne, n'est guère autre chose qu'une manière plai-
» sante et imprévue de présenter des idées sérieuses. Il y
» entre de l'imagination, du bon sens, de l'observation,
» mais à plus haute dose que tout le reste, il y entre de la
» gaieté [1]. »

Chaucer possède déjà toutes les qualités distinctives du génie anglais, mais le côté dramatique de son talent est surtout remarquable. Chacun de ses récits pourrait nous en fournir une preuve nouvelle. Quel que soit son sujet, mais surtout quand il est familier, les personnages qu'il met en scène agissent beaucoup plus qu'ils ne parlent. Partout les longues et froides expositions font place à une peinture sobre et animée ; et le style indirect y cède autant que possible le pas au dialogue, où un mot bien amené en dit, sur les caractères, bien plus qu'une longue énumération.

M. Mézières cite le poème de *Troïle* et *Cressida* comme une des plus piquantes comédies anglaises. La scène qu'il en traduit justifie pleinement ce titre. Nous détacherons, à notre tour, de l'un des contes, une scène de comédie qui nous paraît digne d'être remarquée pour son excellence d'abord, et ensuite parce que deux grands écrivains français ont traité la situation qui l'a inspirée. Il s'agit du conte du marchand. Les premiers vers nous donneront un spécimen précieux du talent d'exposition qui distingue Chaucer :

Jadis vivait en Lombardie un digne chevalier, natif de Pavie, où il habitait dans l'opulence et le bonheur. Il était célibataire depuis

[1] A. Mézières, *Prédécesseurs et contemporains de Shakspeare*, p. 12.

quarante ans, et suivait ses penchants naturels à sa guise, comme les oiseaux qui sont des séculiers. Lorsqu'il eut passé la soixantaine, — était-ce la religion ou bien le radotage? je ne sais; — mais il fut pris d'une si belle envie de se marier, qu'il passait ses nuits et ses jours à chercher le plus sûr moyen de la satisfaire[1].

Il a suffi à Chaucer de souligner, pour ainsi dire, quelques traits essentiels dans une exposition des plus simples, pour nous mettre au courant de toute l'affaire et nous intéresser, dès le début, à un dénouement que tout nous fait prévoir. Nous connaissons déjà parfaitement le digne chevalier et nous savons qu'il va faire une folie avec toutes les apparences de la sagesse. Notre intérêt est éveillé dès les premiers vers; nous ne perdrons plus un mot du récit.

Rabelais nous présente son Panurge dans une situation analogue à celle du sage Janvier, le chevalier de Pavie; et Molière, de son côté, nous offre un second terme de comparaison dans le Sganarelle vieilli de son *Mariage forcé*. Or, il n'y a pas eu imitation, car si Molière a pu songer à Rabelais, il est évident que ni l'un ni l'autre ne connaissait Chaucer. Il sera d'autant plus intéressant d'examiner la manière dont ces trois grands écrivains ont compris et traité le même sujet.

Janvier, Panurge et Sganarelle sont tous les trois décidés à se marier; mais redoutant, pour des motifs particuliers, les railleries de leurs amis, ils songent tous les trois à rejeter sur un autre la responsabilité des malheurs à venir. Ils vont de tous côtés solliciter des conseils qu'ils sont décidés à ne pas suivre, s'ils ne flattent et n'excusent leur folie. Nous ne suivrons point Panurge depuis les « sorts homériques et virgilianes » jusqu'à Triboulet et à la « dive Bouteille ». La satire et la comédie peuvent parfois s'en-

[1] *Œuvres de Chaucer*, II; *The Marchaundes Tale*, p. 1-14.

tr'aider, mais elles n'en demeurent pas moins distinctes. Rabelais multiplie à loisir les tentatives de Panurge, parce qu'il augmente en même temps les occasions d'exercer son humeur satirique ; mais il n'étudie pas un caractère, ou même un côté de ce caractère. Molière nous fournira un terme de comparaison plus complet.

Mais voyons d'abord ce que fait Janvier. Après s'être payé d'excellentes raisons, il s'en va consulter ses amis.

Divers individus lui parlèrent diversement du mariage et lui citèrent de nombreux exemples d'autrefois. Les uns blâmèrent ; d'autres louèrent, il est vrai ; mais enfin une discussion s'éleva entre ses deux frères, dont l'un se nommait Placebo et l'autre Justin. Placebo lui dit : « Mon frère Janvier, tu n'avais guère besoin, mon cher seigneur, de demander conseil à aucun de nous ; mais tu es si plein de sagesse que, dans ta haute prudence, tu n'as pas voulu t'écarter des paroles de Salomon. »

Le nom du frère indique assez qu'il approuvera tout, et nous attendons avec confiance la conclusion de son petit discours :

« Fais donc, dans cette affaire, comme tu le trouveras bon, car, en un mot, je te déclare que ce sera pour le mieux. »

Mais Justin, comme l'Ariste de la comédie, sera plus franc et, par conséquent, moins écouté.

« Maintenant, mon frère, soyez patient, je vous prie, puisque vous avez parlé, et écoutez ce que j'ai à dire. Sénèque nous apprend, entre autres choses sages, qu'un homme doit bien examiner à qui il confie sa terre et son bétail. Si donc je dois considérer à qui je livre mon bien, avec combien plus de soin ne devrai-je pas examiner à qui je livre mon corps ; car ce n'est pas un jeu d'enfant de se charger d'une femme sans mûres réflexions. »

Et il continue à lui donner ainsi, avec onction, une foule

de bons conseils que les auditeurs accueillent avec plus ou moins de faveur, mais qui jettent l'ardent Janvier dans la fureur la plus comique.

Eh bien ! s'écrie-t-il, as-tu fini ? Au diable ton Sénèque et tes proverbes ! Je me moque de ça comme d'une pleine hotte de termes d'école. Des gens plus sages que toi veulent bien approuver mon projet. — Qu'en dites-vous, Placebo ? — Je dis que tout homme qui renonce au mariage est un misérable assurément. Et sur ce mot, tous se levèrent soudain. Il était absolument décidé qu'il pouvait se marier là où il voudrait, et aussitôt que cela lui ferait plaisir [1].

Cette scène de comédie nous paraît excellente. Les détails en sont simples et faciles à saisir ; ils contribuent le plus naturellement du monde à développer le caractère du principal personnage. Pris entre la raison et sa passion sénile, Janvier, loin de céder, s'irrite de cet obstacle ; le dépit qui en est la conséquence augmente encore sa passion, et la raison arrive ainsi à précipiter le dénouement qu'elle voulait empêcher.

Molière n'a pas procédé autrement.

Lorsque Sganarelle demande au seigneur Géronimo s'il fera bien de se marier, celui-ci, comme Justin, lui donne des conseils excellents et fait de son mieux pour le détourner de son projet. Quel en est le résultat ?

Sganarelle. — Et moi, je vous dis que je suis résolu de me marier et que je ne serai point si ridicule en épousant la fille que je cherche.

Ici Molière a su tirer du caractère de Géronimo un meilleur parti que Chaucer de celui de Justin. Géronimo,

[1] Chaucer, *The Marchaundes Tale*, v. 225-330.

comprenant bien la situation, change aussitôt de tactique et loue si bien Sganarelle de son idée que celui-ci finit par s'écrier avec une inquiétude qui est du plus haut comique :

Ce mariage doit être heureux, car il donne de la joie à tout le monde, et je fais rire tous ceux à qui j'en parle. Me voilà maintenant le plus content des hommes.

Mais Molière nous paraît moins bien inspiré que Chaucer lorsqu'il nous montre Sganarelle affirmant d'avance qu'il est résolu de se marier, quel que soit l'avis de ceux qu'il consulte. La consultation y perd une grande partie de son intérêt. Janvier, au contraire, réunit gravement une sorte de concile d'amis et leur remet la question à étudier, comme s'il n'avait pas d'opinion lui-même. Il n'interrompt pas les orateurs ; il se contente d'approuver du geste ou de ronger son frein en silence. Il ne prend la parole qu'à la fin et pour résumer les débats. C'est alors qu'il jette résolûment le masque, en adressant à son frère les paroles ironiques que nous avons citées plus haut. L'inutile solennité des discours de ce grave cénacle sur un sujet si peu grave en lui-même donne à toute la scène un relief comique qui, au théâtre, produirait un grand effet. Chaucer se garde bien d'oublier que Janvier cherchait avant tout une excuse ; et, à la fin, il ne paraît se décider que parce que son frère Placebo, en approuvant sa conduite, se charge d'une partie de la responsabilité qu'il craignait tant d'assumer seul. Ce sont là des traits d'observation délicate dont on chercherait vainement des exemples chez les autres poètes du temps.

Les ouvrages de Chaucer excitèrent, à leur apparition, un véritable enthousiasme ; les contemporains sont pleins

de ses louanges[1] ; on admirait en lui l'homme politique autant que le poète, et tous ceux qui n'étaient pas en état de goûter le charme de sa poésie, lui étaient du moins reconnaissants de l'avoir écrite en anglais. Mais, pour s'adresser seulement au poète et au linguiste, le jugement de la postérité n'en est pas moins élogieux. Elle admire moins peut-être le sens politique de l'écrivain, mais elle apprécie davantage l'art merveilleux avec lequel il tissa les fleurs brillantes du langage normand sur la trame solide de l'idiome anglais ; elle s'étonne surtout des progrès continus d'une pensée qui devance son siècle autant par la hauteur et la généralité de ses conceptions, que par la clarté et la propriété des mots qui les expriment. Pour la première fois, les abstractions familières au moyen-âge, les longues répétitions oiseuses, les nomenclatures interminables, et tout l'appareil d'une érudition mal digérée font place à des réalités vivantes, à des personnages de chair et d'os, soumis aux mêmes faiblesses et en proie aux mêmes passions que les autres hommes. Or l'homme n'a jamais trouvé de spectacle plus intéressant que lui-même.

Chaucer pourtant, surtout dans ses premiers ouvrages, tient encore au moyen-âge par bien des points ; mais toutes les qualités qui distinguent ses *contes* se trouvent en germe dans ses œuvres de jeunesse. On peut suivre, en les lisant, les progrès d'une pensée qui s'affirme en devenant toujours plus nette, toujours plus personnelle.

M. Taine a pu dire : « Aussitôt que Chaucer entre dans » la prose, une sorte de chaîne s'enroule autour de ses » pieds pour l'arrêter. Les rigides divisions scolastiques,

[1] Voir Occleve, *De regimine principum*, p. 67-180 (édit. Wright) ; Eustache Des Champs, *Ballade à Chaucer* (communiquée à M. Th. Wright, par Paulin Paris ; Lydgate, *Prologue to the story of Thebes ; Praise of the Virgin Mary.*

» l'appareil mécanique des arguments et des réponses, les » *ergo*, les citations latines, l'autorité d'Aristote et des » Pères viennent peser sur sa pensée naissante. Son invention native disparaît sous la forme imposée[1]. »

La cause de cette infériorité est toute naturelle : Chaucer n'est pas aussi complètement maître de sa langue en prose qu'en vers. N'oublions pas qu'il la façonne, l'épure et la règle à mesure qu'il s'en sert. Ce travail dangereux et délicat nécessite le secours d'un guide sûr ; Chaucer le trouve dans les difficultés mêmes de la versification. Les exigences de la rime et les nécessités de la mesure lui sont un frein précieux.

Une pensée ne saurait être claire que si les mots qui l'expriment ont une valeur arrêtée et à peu près indiscutable. Or, il n'en est ainsi que dans les langues polies et réglées par une longue culture littéraire. Les dialectes anglais formaient, au début du XIVe siècle, une réunion confuse de mots sans consistance et sans personnalité, qui enveloppaient la pensée d'un voile indécis et flottant. Pour fixer des rangs aux deux éléments hostiles qui cherchaient à y dominer exclusivement et pour décider de leur valeur avec quelque autorité, Chaucer eut besoin d'une forte discipline ; la rime et la mesure du vers la lui fournirent.

Afin de s'accommoder au moule qui leur était ainsi imposé, les mots durent prendre une forme précise. La mesure, disposant les syllabes toniques à intervalles égaux, mit en relief les parties significatives du vers et lui donna tout ensemble le rythme et la clarté ; tandis que la rime assignait, par l'éclat même de son chant, une valeur définie à toutes les syllabes finales.

[1] H. Taine, *Histoire de la littérature anglaise*, I, p. 600.

La versification chaucérienne contribua donc beaucoup au succès de la langue anglaise ; mais il serait puéril d'attribuer à un procédé purement mécanique une importance prépondérante. Les secours matériels de la mesure et de la rime sont indiscutables, mais pour se convaincre qu'ils ne furent pas suffisants, il n'y a qu'à songer aux poètes qui précédèrent Chaucer. Ce fut la supériorité de sa pensée qui fit l'excellence de sa langue. Une pensée banale et confuse ne pourrait jamais communiquer la vie au vers le mieux rythmé : l'empreinte que laisse un versificateur sur l'idiome dont il se sert est toujours faible et passagère ; celle du vrai poète est toujours profonde et décisive.

CONCLUSION

En jetant un coup d'œil d'ensemble sur les langues de l'Europe au XIVe siècle, on est frappé d'un singulier phénomène. Tandis que le français languit épuisé, comme après une croissance trop hâtive, et que l'allemand poursuit sans gloire son enfance littéraire, on voit l'anglais, cet idiome hybride, dont l'origine semblait condamner l'avenir, prendre soudain une vigueur étrange et dépasser, en quelques années, les deux idiomes qui avaient le plus contribué à sa formation.

Il trouve sa voie dès sa naissance, et, malgré le terrible accident de la guerre des Deux-Roses, il s'épanouit en une floraison magnifique au commencement du XVIe siècle. La France, au contraire, n'a son grand siècle littéraire qu'au XVIIe siècle, et l'Allemagne n'y arrive que cent ans plus tard.

L'explication de ce phénomène, en résumant les causes qui produisirent, au XIVe siècle, l'avènement littéraire de la langue anglaise, sera la conclusion naturelle de ce travail.

Pascal dit que l'esprit humain se développe sans cesse et que « toute la suite des hommes, pendant le cours de tant

de siècles, doit être considérée comme un seul homme qui subsiste toujours et apprend continuellement. » C'est ainsi que la civilisation humaine, venue de l'Orient, enrichit successivement les grands esprits de la Grèce et de Rome de l'héritage amassé par leurs devanciers. La conquête romaine en répandait, à son tour, les trésors, lorsque l'invasion des barbares interrompit brusquement la tradition et sembla vouloir briser les liens intellectuels qui unissaient l'avenir au passé. Les dialectes, comme les peuples, enlevés soudainement à leur vie ordinaire, en commencèrent une nouvelle ; la face du monde changea et le passé disparut dans la tourmente qui bouleversait le présent.

Mais lorsque la tempête fut apaisée, lorsqu'une société nouvelle fut sortie du nouvel état de choses, on s'aperçut que la tradition n'était pas perdue, que l'héritage intellectuel de l'humanité avait échappé au naufrage, que la chaîne de la civilisation humaine pouvait se renouer : la langue latine possédait encore dans ses chefs-d'œuvre le trésor commun. Malheureusement, elle manifesta d'abord une ambition trop haute, qui faillit devenir néfaste ; elle voulut se survivre à elle-même et garder pour elle seule l'héritage de tous. La science et la religion ne parlèrent que latin et rejetèrent loin de tout commerce intellectuel les dialectes vivants, pour se murer dans une langue morte.

C'est ainsi que, pendant les premiers siècles qui suivirent l'invasion des barbares, les dialectes nés du latin, pris entre le tudesque et le latin, comme le peuple entre la Cour germanique et l'Eglise romaine, demeurèrent sans culture. Les conséquences de cette situation furent funestes, car lorsque l'idiome national est exclu des travaux de la pensée, l'ignorance et la barbarie ne peuvent que se prolonger.

Heureusement les dialectes de la Gaule étaient déjà trop bien formés pour que l'invasion germanique pût les défigurer ou arrêter longtemps leur croissance naturelle. Mais la croissance naturelle ne suffit pas plus à un dialecte qu'à un enfant : ils ont besoin d'éducation pour devenir une langue et un homme.

C'est parce qu'il fut privé de cette éducation que l'esprit français, au moyen-âge, ne produisit que des œuvres irrégulières et imparfaites. Les qualités naturelles, la force et l'originalité, y abondent toujours ; mais l'art en exige d'autres. Pour faire une œuvre d'art, il ne suffit pas de reproduire la nature, il faut encore l'idéaliser, c'est-à-dire choisir les traits épars de la beauté et les disposer de telle sorte qu'ils forment un ensemble parfait. Or, pour choisir, il faut comparer et juger, et, pour comparer, il faut des termes de comparaison. L'étude des grandes œuvres peut donc seule féconder l'esprit et développer le goût. Sans éducation, l'esprit le mieux doué est condamné d'avance à l'avortement. Et cette éducation ne peut pas être faite au hasard : *il faut qu'elle soit classique.*

Ce n'est pas que les anciens aient excellé en tout et que nous devions les considérer d'abord comme parfaits. La qualité qui les rend nécessaires et les impose comme modèles à toutes les générations futures, c'est leur antiquité même. Ils furent les premiers dépositaires de ce trésor de l'intelligence humaine, base acquise et inaliénable de tous les progrès futurs ; ils sont la jeunesse vigoureuse de cet esprit humain qui ne meurt pas. Chaque génération nouvelle, pour continuer les travaux des précédentes et profiter de leurs efforts, a donc pour premier devoir de remonter, siècle à siècle, le cours de cette longue existence ; elle doit étudier avec soin les causes de sa grandeur et de ses défaillances, et tâcher de mettre les ressources

immenses, acquises dans le passé, au service du présent et de l'avenir.

Il y eut en France, il est vrai, dès le XIe siècle, un magnifique épanouissement poétique en dehors de toute influence classique ; mais les œuvres des trouvères n'eurent qu'un éclat éphémère ; aucune ne dura. En Italie, au contraire, où le mouvement littéraire se manifesta plus tard, Dante, Pétrarque et Boccace produisirent des œuvres qui n'ont pas vieilli. Faut-il donc admettre que parmi ces gracieux trouvères, qui charmèrent l'Europe du moyen-âge, il ne s'en trouve pas un seul digne de la postérité ? Sans doute nous devons laisser à Dante cette auréole que le génie seul peut donner ; mais nous devons aussi reconnaître, avec M. Littré, « que les chansons du sire de Couci, » de Conon de Béthune, du roi de Navarre et de bien d'au- » tres appartenant aux XIIe et XIIIe siècles et, par consé- » quent bien antérieurs à Pétrarque, ne craindraient pas » la comparaison avec lui, soit pour la grâce des pensées » soit pour le charme de l'expression. Quant au conteur » Boccace, qui ne s'est pas fait faute de puiser aux sources » françaises, un bon recueil de fabliaux pourrait être mis » dans la balance[1] ».

D'où vient donc cette différence entre la France et l'Italie ? Les trouvères ont-ils été victimes d'une injustice inexplicable ? Les guerres, qui troublèrent si profondément le XIVe siècle, sont-elles la seule cause du long oubli qui a pesé sur cette glorieuse époque de notre littérature ? Nous ne le pensons pas.

Nos trouvères furent les échos naïfs et vrais de la société féodale ; plusieurs d'entre eux eurent à un très haut degré deux des plus précieuses qualités du poète, la force et

[1] E. Littré, *Histoire de la langue française.*

l'originalité, et, à ce titre, ils excitèrent un véritable enthousiasme. Malheureusement pour leur gloire, les chefs-d'œuvre des littératures classiques, dont ils n'avaient pu s'inspirer, sortirent bientôt de l'obscurité où le moyen-âge les avait plongés et montrèrent les défauts de leurs compositions. Les vices évidents de la forme firent alors, par une réaction peut-être naturelle, condamner l'œuvre entière. Dante, Boccace et Pétrarque, au contraire, ne perdirent pas à cette comparaison ; c'est qu'ils étaient les élèves de l'antiquité classique et qu'ils ne s'étaient servis d'une langue vulgaire que pour faire une application nouvelle des préceptes qu'ils avaient tirés de ses chefs-d'œuvre. Ce n'était pas en vain que Dante choisissait Virgile pour guide ; par lui, il renouait la tradition perdue ; il rattachait le moyen-âge aux temps anciens et il obtenait, pour son pays, l'honneur d'inaugurer l'ère glorieuse des littératures modernes.

Les mêmes causes produisirent en Angleterre des résultats analogues. Chaucer, Wiclef et Gower reçurent, comme Dante, Boccace et Pétrarque, une éducation classique. Instruits par l'expérience des anciens, le goût formé par l'étude de leurs ouvrages, ils purent façonner, d'une main sûre, le dialecte inculte dont ils se servaient et établir ainsi, dans leur pays, par l'unification de la langue, ces courants d'idées qui relient plusieurs provinces en une seule patrie et plusieurs races en un seul peuple.

Ce fut l'éducation classique qui donna aux œuvres de Chaucer cette perfection littéraire qui les imposa également à l'admiration de tous, anglais et normands, nobles et bourgeois ; ce fut l'éducation classique qui établit l'idiome de Chaucer au-dessus du chaos des dialectes et assura son avenir.

La politique, il est vrai, vint au secours de la muse dans cette œuvre nationale ; car la vie sociale d'un peuple ne se

sépare jamais de sa vie intellectuelle. Chaucer, nous l'avons dit, fut homme d'Etat autant que poète, et le premier donna au second le pouvoir d'être utile. Mais si les contemporains virent surtout en lui le Wiclefiste Lancastrien, la postérité ne connaît plus que le charmant conteur. Nous avons essayé de les étudier tous les deux et de les compléter l'un par l'autre. L'homme est complexe; il n'est bien connu que lorsque les différents côtés de son caractère ont été soigneusement mis en lumière. La gloire de Chaucer ne peut, du reste, que gagner à cette double épreuve.

Comme poète et élève de l'antiquité classique, il fonda une langue littéraire capable de durer; comme homme d'Etat, il fit tourner son œuvre au profit de l'unité politique de son pays, double bienfait qui mérite une double gloire.

FIN.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

DES

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

1° *The poetical works* of Geoffrey Chaucer edited by Richard Morris. — London (Bell and Daldy).

2° *Compendious history of the English language* by George Craik. — London, 1861.

3° *Life of Chaucer*. by Will. Godwin. — London, 1804.

4° *Warton's history of English poetry*, new edition by W. Hazlitt.

5° Verstegan. — *A restitution of decayed intelligence in Antiquities*. — Anvers, 1605.

6° *The history of England during the middle ages*, by Sharon Turner. — London, 1823.

7° *Anecdotes on the manners and customs of London*, by James Peller Malcolm. — London, 1811.

8° *Etymologicon linguæ anglicanæ*, par Skinner. — Londres, 1671, f°.

9° *Hermes or philological inquiry concerning universal grammar*, by Harris. — London, 1771.

10° *The voiage and travaile which treateth of the way of Hierusalem and of marvayles of Inde with other islands and countries*, by John Maundeville. — London, 1725.

11° Piers Ploughman's, *Vision and creede*, edition Th. Wright. — London. — Pickering, 1842.

12° *A history of the life of Edward the Black prince*, by G.-P.-R. James. — London, 1839.

13° *Illustration of the lives and writings of Gower and Chaucer*, by H.-J. Todd. — London, 1810.

14° *Confessio amantis* of John Gower, edited and collated with the best ms. by Dr Reinhold Pauli. — 1857.

15° *Specimens of early English* selected from the chief English Authors (1250-1400) with grammatical introduction, by Morris. — Oxford, 1867.

16° *De lingua Chauceri commentationem grammaticam*, scripsit Fredericus Guilelmus Gesenius. — Bonne, 1847.

17° *Handbook of Anglo-Saxon and early English*, by Corson Hiram. — New-York, 1876.

18° *The philology of the English tongue*, by John Earle. — Oxford, 1873.

19° *Introduction to Anglo-Saxon*, by Francis March. — New-York, 1875.

20° *The past, present and future of England's language*, by Marshall. — London, 1878.

21° *The sources of standard English*, by Kington Oliphant. — *London*, 1873.

22° *Old and middle English*, by Kington Oliphant. — London, 1878.

23° *History of the Norman conquest, its causes and results*, by Edward A. Freeman. — Oxford, 1869.

24° *The history of Normandy and of England*, by sir Francis Palgrave. — London, 1864.

25° Kock Friedrich. — *Historische grammatik der Englischeu sprache*. — 1869.

26° Beowulf. — *A heroic poem of the VIIIe cent*, edition of Thomas Arnold. — London, 1876.

27° *An etymological dictionary of the English language*, by W.-W. Skeat. — Oxford, 1882.

28° *The Anglo-Saxon chronicle*, edited by Benjamin Thorpe. — London, 1861.

29° *A history of English sounds from the earliest period*, by Henry Sweet. — London, 1874.

30° *Early English pronunciation*, by Alexander Ellis F. R. S. — London, 1871.

31° Dr. Trench's *English past and present*. — London, 1870.

32° *The history of the life of John Wicliffe*, by John Lewis. — London, 1723.

33° *The leader of the Lollards and his times*, by the rev. A. Morton Brown. — London, 1848.

34° *Specimens of English literature from the ploughman crede* by W. Skeat. — London, Macmillan.

35° *The Saxons in England*, by John Mitchell Kemble. — London, 1849.

36° The Surtees Society (cat. 303 bis), *Anglo-Saxon and early English psalter*.

37° *Lives of the kings of England from the conquest*, by Thomas Roscoe. — London, 1846.

38° *Political poems and songs relating to English history from the accession of Edward III*, ed. by Th. Wright. — London, 1859.

39° *Manners and houschold expenses of England in the XIIIth century* (Roxburghe club), Beriah Botfield. — London, 1841.

40° *A history of domestic manners and sentiments in England during the middle ages*, Th. Wright. — London, 1862.

41° *Documents illustrative of English history in the XIIIth and XIVth centuries*, ed. by Henry Cole. — London, 1844.

42° *The English language*, by R.-C. Latham. — London, 1855.

43° *Wycliffe and the Huguenots*, by the rev. Will. Hanna. — Edinburgh, 1860.

44° *The life and times of Edward III*, by Longman. — London, 1869.

45° *Recherches sur l'anglo-saxon*, par Thommerel. — Paris, 1841.

46° *Etude sur G. Chaucer considéré comme imitateur des trouvères*, par E. Sandras. — Paris, 1859.

47° *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, par Aug. Thierry. — Ed. Charpentier, 1870.

48° *Chroniques de Froissart*. — Edit. Buchon, 3 vol.

49° Paul Meyer. — *Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne.*

50° Paul Meyer. — *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français.*

51° F.-G. Fleay. — *Guide to Chaucer*. — London, 1877, etc.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.

Objet et plan de cette étude..... VII

CHAPITRE I. — ENGLISC ET ANGLO-SAXON.

Les Angles et les Saxons. — Dialecte littéraire des Angles. — Englisc. — Influence des invasions danoises sur la littérature anglienne. — Monuments de cette littérature. — La croix de Ruthwell. — Publications de la Surtees Society. — Alfred-le-Grand et la langue littéraire des Saxons. — Quel nom doit-elle prendre? — Sharon Turner; — son opinion sur l'anglo-saxon. — Réfutation. — Opinion de M. Earle. — Disparition de la littérature anglo-saxonne.....

CHAPITRE II. — OLD ENGLISH (*vieil anglais*).

Effets de l'invasion normande. — Lanfranc et Guillaume. — Leur œuvre en Angleterre. — Situation critique de la civili-

sation et de la langue anglo-saxonnes. — Faut-il admettre avec M. Freeman et sir Francis Palgrave que Guillaume n'ait jamais songé à remplacer l'anglo-saxon par le dialecte normand ? — Politique continentale des premiers rois normands. — Confiscation de la Normandie ; ses conséquences. — Dépérissement du français d'Angleterre. — L'idiome des vaincus reparaît. — Il est devenu dialectique et analytique. — Situation analogue des dialectes français par rapport au latin classique. — Comparaison..... 14

CHAPITRE III. — DIALECTES DU VIEIL ANGLAIS.

Les deux époques du vieil anglais. — Combien eut-il de dialectes ? — Classification de Higden. — Classification de Garnett. — Traits distinctifs des trois principaux dialectes. — Simplification analytique beaucoup plus avancée au nord qu'au midi ; — pourquoi ? — La chronique de Peterborough. — Le Brut de Layamon ; — contraste. — L'Ormulum. — Premiers emprunts faits à l'idiome normand. — La *prière du prisonnier*. — Adam Davie. — The Land of Cockayne. — Robert de Brunne. — *The Handling synne*. — Mélange de dialectes. — Richard Rolle. — Causes qui activèrent la fusion des dialectes anglais avec l'idiome normand. — Cette fusion ne fait d'abord qu'augmenter les différences dialectiques. — Situation du normand d'Angleterre au XIVe siècle..... 30

CHAPITRE IV. — ECRIVAINS POPULAIRES EN ANGLAIS DIALECTIQUE.

Etat de la langue à l'avènement d'Edouard III. — Portrait d'Edouard ; sa politique. — Prédécesseurs immédiats et contemporains de Chaucer. — Poèmes politiques en français, en latin, en anglais. — Lawrence Minot. — Poème sur le siège de Calais. — Langue de Minot. — Le public anglais divisé en deux camps. — John Wiclef ; — sa biographie. — Wiclef homme politique ; — réformateur. — Pourquoi il est protégé par le roi et par Jean de Gand. — Lutte de ce dernier contre l'Église. — Wiclef écrit en langue vulgaire ; — sa traduction

de la Bible. — Pourquoi sa langue est presque exclusivement saxonne. — The vision of Piers Plowman ; the Creed. — Ce qu'était probablement l'auteur anonyme de ces poèmes — son style archaïque. — Effet des écrits populaires en langue vulgaire..... 51

CHAPITRE V. — ÉCRIVAINS ARISTOCRATIQUES EN LANGUE VULGAIRE.

John Gower. — Sa biographie; — son caractère. — Ses trois poèmes. — Préface explicative de ses ouvrages avec ses variantes. — Valeur de son poème en langue anglaise ; causes de son infériorité. — Extraits de ce poème. — Sir John Mandeville; — sa biographie; — ses voyages. — Son ouvrage en prose successivement traduit en latin et en anglais. — Pamphlets politiques du temps. — Spécimens de la langue de la noblesse et de celle de la bourgeoisie. — Comparaison entre la langue des écrivains populaires et celle des écrivains aristocratiques..... 73

CHAPITRE VI. — GEOFFREY CHAUCER.

Chaucer; — son enfance; — ses études. — Chaucer à la Cour; — ses patrons; — causes de sa faveur. — Chaucer homme politique. — Chaucer à la Chambre des Communes. — Richard II; — sa politique. — Vieillesse de Chaucer; — sa mort. — Causes de son influence prépondérante sur la formation de l'idiome anglais. — Il préfère la langue vulgaire à celle de la Cour; — son inquiétude à ce sujet. — Causes de son choix. — Il est à tort accusé de gallicisme. — Ses emprunts au français. — Il est secondé par Wiclef. — Effet de la traduction de la Bible en langue vulgaire..... 93

CHAPITRE VII. — THE KING'S ENGLISH.

L'anglais langue officielle. — Situation respective des deux idiomes au moment de leur mélange. — Conditions que de-

vait rèmplir la nouvelle langue. — Pourquoi l'idiome de Chaucer l'emporta sur les autres. — Caractères distinctifs du King's English. — La langue de Chaucer : — il emprunte au français non seulement des mots, mais encore un grand nombre de locutions idiomatiques ; — Exemples. — Liste des mots français défigurés par l'orthographe. — Liste des mots français tombés en désuétude depuis Chaucer et de ceux qui sont parvenus jusqu'à l'anglais moderne. — Adaptation des mots français au cadre grammatical anglais. — Proportions du mélange des deux idiomes..... 112

CHAPITRE VIII. — La versification de Chaucer.

La forme poétique favorise la diffusion de l'idiome de Chaucer ; — la prose n'aurait pu le faire. — La quantité et l'accent tonique en latin ; — pourquoi ce dernier persista ; — Son affaiblissement dans les dialectes français. — L'accent ne suffit plus à l'harmonie du vers ; — La rime. — Les Trouvères en font usage. — Les premiers poètes en anglais dialectique la dédaignent ; — Chaucer l'adopte. — Les différents mètres qu'il employa. — Manière de scander ses vers ; — ils sont basés sur l'accent tonique. — Règles de l'accentuation chaucérienne. — Indécision de l'accent ; — elle est utile à Chaucer. — Originalité du vers chaucérien..... 162

CHAPITRE IX. — Prononciation de la langue de Chaucer.

Nécessité de prononcer les vers pour les apprécier. — Travail de M. Ellis pour reconstruire la prononciation du vieil anglais. — Principes de ses investigations. — Secours de la rime pour reconstituer les sons primitifs. — Règles de la prononciation anglaise au XIVe siècle. — Application de ces règles. — La langue anglaise est aussi française par le son que par son vocabulaire et sa prosodie..... 176

CHAPITRE X. — Le génie de Chaucer.

Qualités littéraires de l'idiome chaucérien ; — moyen de les apprécier. — Originalité de Chaucer. — Il a le tempérament dramatique. — Ce que Chaucer doit à son éducation et ce qu'il doit à la nature. — Son style. — Étude des Canterbury Tales ; — le prologue. — Difficulté du sujet. — La comédie chez Chaucer. — Troïlus et Cressida. — Le conte du marchand. — Comparaison entre Chaucer, Rabelais et Molière (Janvier, Panurge et Sganarelle). — Mérite de Chaucer. — Enthousiasme produit par ses poésies à leur apparition. — La poésie de Chaucer supérieure à sa prose ; — pourquoi ? — Influence de la versification de Chaucer sur la langue anglaise. 185

Conclusion..... 204

Index bibliographique des principaux ouvrages consultés.. 211

Table des matières..... 215

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA

Page 44. — *Au lieu de :* formes septentrionales (thethen au lieu de then, mykel au lieu de mochil, *lisez :* formes septentrionales : *thethen* au lieu de *then*, *mykel* au lieu de *mochil*.

Page 68, note 2. — *Au lieu de :* un grand nombre de ettres, *lisez :* un grand nombre de lettres.

Page 79, note 1. — *Au lieu de :* ms. Harle, *lisez :* ms. Harl.

Page 95. — *Au lieu de :* a pu, faire croire, *lisez :* a pu faire croire.

Page 125. — *Au lieu de :* (House of Tame, *lisez :* (House of Fame.

Page 183. — *Au lieu de :* I you én | sure, *lisez :* I you | énsure.

Id. *Au lieu de :* maî, *lisez :* maï.

VERSAILLES, IMPRIMERIE CERF ET FILS, RUE DUPLESSIS, 59.

NON UNUS SED LIBRI